



Réserve Naturelle géologique
HAUTE-PROVENCE



Evaluation quinquennale du plan de gestion 2012-2019

Evaluation du second plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale Géologique de Haute-Provence (2012-2019)

Sommaire

| | |
|---|------------|
| Contexte et méthodologie | 3 |
| Introduction | 3 |
| Missions du gestionnaire | 5 |
| Méthodologie | 7 |
| Définitions | 9 |
| Evaluation du plan (document) | 10 |
| Présentation du plan | 10 |
| Evaluation | 11 |
| Evaluation des opérations et des objectifs du plan | 14 |
| Temps de travail en nombre d'heures par opérations : prévisionnel et effectivement réalisés | 14 |
| Evaluation des Opérations (OP) et des actions réalisées | 22 |
| OLT1 : assurer la conservation et le cas échéant la restauration du patrimoine naturel | 24 |
| Synthèse OLT1 | 57 |
| OLT2 : connaissance et suivi continu du patrimoine naturel | 65 |
| Synthèse OLT2 | 75 |
| OLT3 : assurer le fonctionnement général de la réserve | 77 |
| Synthèse OLT3 | 89 |
| Evaluation des Objectifs opérationnels (OO) | 92 |
| Evaluation financière | 100 |
| Conclusions | 103 |
| Annexes | |

CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Introduction

L'initiative de la Réserve naturelle géologique de la région de Digne-les-Bains revient à une Association interadministrative créée le 15 mars 1979 : l'Association de gestion de la réserve géologique de Haute-Provence (AGRGHP). Cette Réserve a été officialisée par le décret n°84-983 du 31 octobre 1984. Elle est alors constituée par 18 sites classés en Réserve Naturelle Nationale. Bien que de tailles réduites (pour un total d'environ 270 ha), ces sites illustrent 300 millions d'années d'histoire de la Terre.

Dès 1989, un périmètre de protection a été instauré pour assurer la conservation du patrimoine géologique exceptionnel de ce territoire sur une zone plus large. Cette zone, validée par arrêtés préfectoraux successifs, s'est agrandie au fil des années pour atteindre, depuis 2004, 59 communes (pour un total de 2 300 km²) sur les départements des Alpes de Haute-Provence (52) et du Var (7 sur une partie de l'ancien Canton de Comps-sur-Artuby).

L'AGRGHP a porté un projet de territoire durant des années en conjuguant ses actions à plusieurs niveaux :

1- En plus des missions de police et de préservation du patrimoine géologique confiées par l'Etat en accord avec la convention de gestion de la Réserve Naturelle, l'Association a fait le choix de s'inscrire dans une démarche et une dynamique culturelle et touristique en lien avec l'art contemporain.

2- L'association a aussi été en charge du Parc St Benoît (propriété de la Commune de Digne-les-Bains, transféré à la CCABV au premier janvier 2015). Ce site abrite, d'une part un parc aménagé et ouvert au public, et d'autre part un Musée dédié à la géologie et à l'art contemporain. Cette configuration explique le nom de cette structure : le « Musée Promenade ».

3- Parmi ses autres actions, l'Association a également été à l'initiative de la labellisation du territoire en Géoparc (en 2000 sur les limites du périmètre de protection de 1998, relabélisé depuis sur un périmètre quelque peu différent).

Le premier plan de gestion de la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence concernait la période 2002-2006. Le second plan de gestion quant à lui a été approuvé par arrêté préfectoral n°2012-814 du 12 avril 2012 pour la période d'avril 2012 à décembre 2016. Il devait être mis en œuvre par l'association gestionnaire de la Réserve.

L'AGRGHP avait alloué 2,5 ETP pour la gestion de la Réserve naturelle (comité consultatif du 8-02-2012), ce qui correspond aux financements accordés par l'Etat, alors que le travail mené dans l'élaboration du plan de gestion a fait ressortir que la réalisation de son programme nécessitait 3,37 ETP.

Les 2,5 ETP constituant l'équipe en 2012 étaient composés de :

- 1 ETP Conservatrice/responsable scientifique,
- ½ ETP Géologue (cadre) chargé de mission police de la nature,
- ½ ETP Technicien,
- ½ ETP Agent administratif et comptable.

A l'exception de la Conservatrice, les autres agents étaient partagés sur d'autres missions portées par l'AGRGHP.

Cependant, certaines vicissitudes et difficultés budgétaires ont contraint l'Association à une procédure de sauvegarde et mise en redressement judiciaire. Dès lors, du personnel a été licencié pour motif économique (5 postes supprimés en juin 2013). Ces faits ont eu pour résultat de conduire à l'impossibilité pour l'Association d'assurer les missions prioritaires confiées par l'Etat.

En conséquence, l'Etat a dénoncé la convention qui le liait avec l'AGRHP avec prise d'effet au 9 avril 2014.

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt par l'Etat pour la gestion de la Réserve, le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence s'est porté candidat.

Cette candidature ayant été retenue, le principe d'une scission en 3 pôles des activités anciennement portées par l'AGRHP a été retenu :

- 1- le pôle Réserve naturelle échu au Département depuis le 15 juillet 2014 ;
- 2- le Musée promenade géré par la Communauté de communes Asse Bléone Verdon depuis le 1er janvier 2015 ;
- 3- l' « UNESCO Géoparc » de Haute-Provence, labélisé par l'UNESCO, géré par le Syndicat mixte des Monges.

Depuis 2017, le Musée promenade et l'Unesco Géoparc sont gérés par la Communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération (P2A).

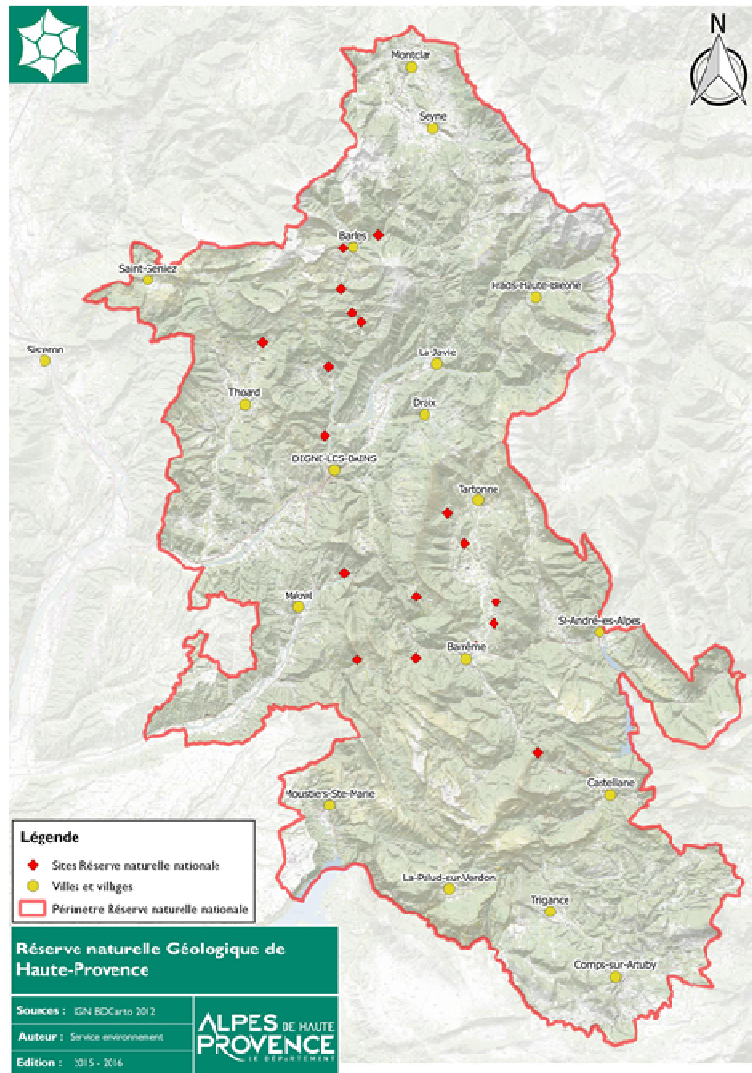
Au sein du Service Environnement (Direction du Développement, de l'Environnement et de l'Eau) du Département, une Unité Réserve géologique a été constituée par le recrutement de 4 agents :

- 1 ETP Conservateur (novembre 2014),
- 1 ETP Chargée de mission scientifique (novembre 2014),
- 1 ETP Technicien responsable des travaux (janvier 2015),
- 1 ETP Garde nature (janvier 2015).

Par rapport à l'ancienne équipe de l'AGRHP, on est passé de 2,5 ETP à 4 ETP et le profil de compétences des agents a changé : respectivement deux agents scientifiques (Docteurs en paléontologie et géologie) et deux techniciens. A cela il faut ajouter le support du Département (non compté dans les ETP, puisque référents pour tout le service Environnement) avec un Chef de service, une Comptable et une Secrétaire administrative.

Comme convenu lors de la candidature du Département, l'accent a été mis dès le départ sur les missions principales confiées par l'Etat au nouveau gestionnaire : la surveillance du patrimoine d'une part, et sa conservation et restauration d'autre part (avec intervention prioritaire sur les sites menacés).

Considérant que la mise en œuvre du second plan de gestion a subi un retard important, consécutif aux difficultés de gestion de l'AGRHP et au transfert de gestion au Département, le second plan de gestion a été prolongé jusqu'au 15 juillet 2019 par l'arrêté préfectoral n°2014-210-0036 du 29 juillet 2014.



Carte du périmètre de protection de la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence (RNNGHP), des sites classés RNN et des principales villes et villages. La zone la plus au sud (Trigance, Comps-sur-Artuby) est située dans le Var.

Missions du gestionnaire

La convention du 15 juillet 2014 fixant les modalités de gestion de la Réserve naturelle de la région de Digne-les-Bains, dite « Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence », et qui lie le Département à l'Etat, prévoit que le gestionnaire assure un certain nombre de missions. Ainsi, le Département est chargé d'assurer, sous le contrôle du Préfet, en application de la décision de classement, en application des arrêtés préfectoraux de création et d'extension du périmètre de protection de la Réserve, et compte tenu des avis du Comité consultatif et du Conseil scientifique, la conservation et le cas échéant la restauration du patrimoine naturel de la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence. Il poursuit notamment la mise en œuvre du plan de gestion.

Par convention, les actions du Département sont de deux niveaux : des actions prioritaires et secondaires, listées dans le tableau ci-dessous (repris *in extenso* de la convention du 15-07-2014).

| Domaines d'activité | Equivalence avec le Guide méthodologique actuel de RNF | Commentaires | Contenu des domaines, exemples d'actions |
|--|--|---|---|
| Domaines d'activité prioritaires | | | |
| Surveillance du territoire et police de l'environnement | Police de la nature et surveillance (PO) | Renvoie à une exigence de conservation du patrimoine et au respect des réglementations en vigueur | Recherche d'infractions, tournées de surveillance, prévention, sensibilisation, contrôle des autorisations, relation avec le parquet, travail rédactionnel, etc. |
| Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel | Suivi écologique (SE) | Renvoie à une exigence de monitoring continu sur le territoire en référence au plan de gestion. Liée à une commande interne du gestionnaire (recueil des données nécessaires à la gestion des territoires des réserves). Etudes pouvant présenter un caractère scientifique et relever d'un laboratoire du moment qu'un gestionnaire de réserve naturelle est le commanditaire et qu'il se trouve à l'origine de la commande (sous-traitance) ; études pouvant s'intéresser également aux activités humaines et à leurs impacts | Inventaires faunistiques et floristiques, mise en œuvre de protocoles de suivi ; saisie des données, collectes et saisies de données géologiques, socio-économiques, historiques, etc. Ce domaine d'activité inclus la possibilité de mettre en place des programmes de recherches scientifiques |
| Interventions sur le patrimoine naturel | Travail unique (TU), Travaux d'entretien (TE) | Travaux visant à soutenir un bon état écologique des milieux ou des modes de gestion patrimoniaux exemplaires. Exclut les préconisations liées aux interventions sur le patrimoine qui relèvent du domaine d'activité précédent | Travaux conduits en régie ou sous-traités, visant à entretenir ou restaurer le patrimoine naturel ; etc. |
| Prestation de conseil, étude et ingénierie | Action administrative (AD) | Travail intellectuel donnant lieu à des productions écrites, émanant directement des personnels d'une réserve naturelle ou sous-traité, réalisé pour la réserve elle-même (ex. élaboration ou révision du plan de gestion, ou de rapports d'évaluation) ou pour des collectivités, propriétaires fonciers et partenaires socioprofessionnels portant des projets pouvant avoir un impact direct ou induit sur le bon état écologique de la réserve | Elaboration de documents de gestion et d'évaluation, de stratégies territoriales de surveillance, de conventions d'usage, de chartes, préconisations de gestion (diagnostics pastoraux par exemple), etc. |
| Création et maintenance d'infrastructures d'accueil | Travail unique (TU), Travaux d'entretien (TE) | Intègre la création ou l'entretien de panneaux d'information (réglementation, sensibilisation), de sentiers, de la signalétique, du balisage, d'aires de stationnement, de petites structures (postes d'observations, passerelle d'accès, vitrine géologique, etc.). Intègre la contribution à la sécurité des visiteurs et les infrastructures de maîtrise des flux (barrière, grillage, etc.) | Construction d'un escalier ; entretien et restauration des sentiers, renouvellement de la signalétique des panneaux réglementaires d'entrée, etc. |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | | pour la sauvegarde des milieux | |
| Management et soutien | Action administrative (AD) | <p><u>Management interne</u> : comprend le pilotage de l'équipe, la communication interne</p> <p><u>Management externe</u> : intègre l'animation des instances réglementaires, la vie des réseaux, le transfert et l'échange d'expérience, la représentation de la réserve à des instances extérieures, la participation à des réunions et des groupes de travail à côté d'autres acteurs, la communication externe nécessaire à l'ancrage local (site Internet, lettre de la RN), etc.</p> <p><u>Soutien</u> : lié à l'organisation interne des organismes gestionnaires (gestion administrative et budgétaire, gestion informatique, gestion de l'équipe, etc.)</p> | Fonctionnement général de l'équipe de la réserve ; pilotage à l'aide des documents de planification et d'évaluation ; animation du comité consultatif et du conseil scientifique, fête de la RN ; échange d'informations avec les partenaires, etc. |
| Domaines d'activité secondaires | | | |
| Participation à la recherche | Recherche (RE) (ici inclus dans Suivi écologique SE) | Liée à une demande externe (et non une demande interne nécessaire à la mise en œuvre du plan de gestion), émanant de laboratoires, universités, centres de recherches, auxquels les gestionnaires s'associent dans le cadre de contributions et de protocoles limités dans le temps | Appui logistique aux chercheurs ; fournitures de données, etc. |
| Prestation d'accueil et d'animation | Pédagogie, information, animations, éditions (PI) | Interventions réalisées par les agents de la réserve, y compris les relations avec les médias, l'organisation de manifestations et les partenariats développés avec les rectorats et d'autres structures | Animation auprès des scolaires, participation à des stands ; accueil de groupes, etc. |
| Création de supports de communication et de pédagogie | Pédagogie, information, animations, éditions (PI) | Comprend la conception d'outils et de documents pédagogiques, les publications diverses des gestionnaires, le montage d'expositions et ponctuellement les relations avec les journaux quand il s'agit d'aider à la réalisation d'un article important et détaillé sur une réserve naturelle (NB : la « communication » ne constitue pas un domaine d'activité, mais une fonction support) | Magazines, ouvrages, supports audiovisuels et autres objets commerciaux, etc. |

Méthodologie

Il est prévu par les textes réglementaires (décret n°2005-491) que les plans de gestion doivent obligatoirement être évalués à leur terme afin de rendre compte de leur mise en œuvre et de procéder à leur renouvellement ou à leur modification par décision préfectorale. L'article 5 de la convention fixant les modalités de gestion prévoit également que le gestionnaire produise cette évaluation un an avant l'échéance de la convention, et un projet de plan de gestion six

mois avant l'échéance de la convention. A cet effet, il est donc bien entendu que l'évaluation ne pourra pas prendre en compte la dernière année de gestion.

L'évaluation elle-même a démarré fin mai-2018 et a été plus chronophage qu'initialement prévue, puisqu'elle a duré plus de 155 h sur une période d'environ quatre mois.

Le présent document concerne l'évaluation du second plan de gestion de la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence. Les documents remis lors du transfert de gestion par l'ancien gestionnaire associatif ne permettent pas d'évaluer les actions menées sur la période 2012-2014. Ainsi, seule la période effective de gestion par le Département est évaluée, à partir du 1^{er} janvier 2015 (suite à la mise en place effective de l'unité de gestion au sein du Département, avec le recrutement complet du personnel). La convention de gestion se terminant en juillet 2019, la présente évaluation concerne les années 2015, 2016, 2017 et le seul premier semestre de 2018.

Cette démarche d'évaluation de fin de plan a plusieurs objectifs : il s'agit (1) d'un moyen de contrôle, l'évaluation permettant de mesurer l'efficacité d'une politique publique en matière de préservation de milieux naturels ; (2) c'est aussi un moyen de faire un bilan des années de gestion passées, de vérifier l'efficacité, la cohérence et la pertinence des opérations et des objectifs du plan d'amélioration ; enfin, (3) l'évaluation permet et de proposer des pistes d'amélioration pour le plan suivant.

Le plan de gestion actuel suivant l'ancienne méthodologie proposée par Réserves Naturelles de France (RNF), il n'a pas été rédigé dans l'optique de son évaluation (dans le sens du nouveau guide méthodologique) et il ne précise pas les indicateurs ni les critères qui permettent de vérifier que le résultat obtenu pour chaque opération était bien celui escompté lors de la rédaction du plan. En réalité, le seul critère prévu par le plan pour l'évaluation du travail réalisé est celui du temps passé par opération (en journée prévues, ici convertie en heures). Naturellement, ce critère unique est susceptible d'un biais important puisque pour un évaluateur il s'agit d'un simple indicateur de réalisation et de répartition du plan de charge, mais il ne peut suffire pour dresser une évaluation. Ce critère est par nature surtout très relatif : par exemple, pour réaliser une même tâche, deux personnes ne mettront pas nécessairement le même temps (compétences, motivation, organisation, etc.). Enfin, aucun outil n'a été formalisé dans le plan de gestion pour comptabiliser ce critère-temps.

Dès fin 2014 ce constat a conduit le Conservateur de la Réserve naturelle à mettre en place un outil permettant de comptabiliser le travail horaire effectué lors de chaque action par agent, en fonction des opérations et objectifs prévus au plan de gestion. Ce « tableau de bord », basé sur l'arborescence du plan de gestion (tableau de la partie C), a permis d'extraire les données brutes qui ont servi de base à la présente évaluation, et de les réassigner au mieux aux opérations du plan correspondantes. Ces données, croisées avec le descriptif détaillés des bilans annuels de la gestion, permettent une analyse fine des actions réalisées et de les comparer aux opérations et aux objectifs du plan. Sur cette base, il est donc question dans cette évaluation de faire la critique des actions réalisées et des opérations programmées au plan de gestion et d'estimer si elles répondent aux objectifs et aux enjeux de la réserve, ainsi que de vérifier leur pertinence. De la même manière le plan (le document) sera analysé de manière objective et ces résultats seront croisés au fur et à mesure afin de proposer une perspective et des pistes pour la rédaction du prochain plan de gestion.

The screenshot shows a Gantt chart software interface with a task list on the left and a Gantt chart area. The task list includes entries such as 'PO1 - Visites régulières sur le terrain', 'SE01 - Réalisation des compléments d'inventaire patrimonial géologique', and 'AD01 - Préparation, exécution et suivi des budgets'. The Gantt chart area shows the duration of these tasks across a timeline from March to May. The task details pane on the right shows information for the selected task, including its name, start and end dates, and resource assignments.

Extrait du Tableau de bord.

Définitions

Les définitions suivantes sont extraites du guide méthodologique proposé par RNF. Dans le plan de gestion actuel, elles ont été légèrement adaptées.

- Les objectifs à long terme (OLT) relèvent d'orientations de conservation définies lors des travaux préalables au premier plan de gestion. Ce document permet en particulier d'appréhender les principaux facteurs naturels et anthropiques ayant une influence sur la poursuite de ces objectifs « idéaux ». Dans le second plan de gestion de la RNNGHP, les OLT sont déclinés en « sous-OLT » qui constituent une catégorie entre les OLT et les objectifs opérationnels.

- Les objectifs opérationnels du plan de gestion (OO – quelque fois appelés « sous-objectifs » dans le plan actuel) doivent être considérés comme réalistes. Leur définition tient compte de l'expérience technique et scientifique issue des années précédentes de gestion de l'espace naturel protégé, mais aussi d'une concertation permanente avec les acteurs du territoire rencontrés notamment (mais pas uniquement) lors des réunions du comité consultatif.

- Les opérations (OP) sont les unités d'action prévues un plan de gestion. Les opérations sont ventilées par objectifs opérationnels du plan de gestion dans l'arborescence, et sont également reprises dans un plan de travail de la durée du plan de gestion, en plusieurs catégories (issues de la méthodologie RNF) :

PO : police de la nature

SE : suivi écologiques, études, inventaires

TU : travaux uniques, équipements

TE : travaux d'entretien, maintenance

PI : pédagogie, information, animation, édition

AD : gestion administrative

La catégorie RE (recherche) a été intégrée avec SE dans le plan actuel.

- Les actions sont les activités effectivement réalisées par le gestionnaire, dans le cadre des opérations prévues dans l'application du plan de gestion.

EVALUATION DU PLAN (DOCUMENT)

Présentation du plan

Le second plan de gestion de la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence (2012-2016) correspond à un document en un seul volume, séparé en quatre sections :

- Section A : correspond à la description de la réserve sous tous ses aspects et représente le diagnostic du territoire (synthèse des données sur le patrimoine naturel, les contextes économique et socio-culturel) ;

- Section B : cette section concerne, d'une part (B1) l'évaluation de la valeur patrimoniale de la réserve (une réévaluation du patrimoine après le premier plan de gestion), et d'autre part (B2 à B4) la définition des objectifs du plan (incl. les facteurs ayant une influence sur la gestion) ;

- Section C : correspond au programme des opérations prévues pour répondre aux objectifs, ainsi que l'approche budgétaire. Le plan de travail est développé sous forme d'arborescence ;

- les annexes du plan comprennent une partie administrative (décrets, liste des membres du Conseil scientifique, diverses « déclarations »), une partie géologique pour aider à la compréhension technique du plan, des cartes, des listes d'espèces et de milieux patrimoniaux, et des références bibliographiques concernant la réserve sur la période 2000-2011. Les annexes représentent plus du tiers en volume du document, et de par leur nature, elles ne seront pas évaluées ici.

L'arborescence fonctionnelle du plan de gestion, entre OLT, « sous-OLT », OO et OP est présentée dans le plan directement sous forme de tableaux, ce qui permet de bien cerner l'articulation des opérations avec les objectifs auxquels ils sont rattachés. Ainsi, elle n'a pas nécessité de reconstruction pour la présente évaluation et elle a pu être utilisée telle quelle.

Les OLT et « sous-OLT », développés dans la partie B, sont récapitulés dès le début du plan :

OLT1 : Assurer la conservation (et la restauration) du patrimoine naturel

- 1.1. Faire respecter la réglementation
- 1.2. Assurer la bonne adéquation entre les besoins de protection du patrimoine naturel et les outils juridiques
- 1.3. Assurer la protection physique du patrimoine géologique
- 1.4. Assurer l'entretien du patrimoine naturel et des infrastructures d'accueil
- 1.5. Assurer la Protection du patrimoine naturel au travers d'actions de communication et de sensibilisation (missions secondaires)

OLT2 : Assurer la connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

- 2.1. Acquisition des connaissances
- 2.2. Protocoles et suivis
- 2.3. Opérations relatives à la connaissance, actions « secondaires » ou connexes

OLT3 : Assurer le fonctionnement général de la Réserve

- 3.1. Assurer la gestion et la conservation des données
- 3.2. Assurer la conception des projets et programmes et la rédaction des documents techniques
- 3.3. Assurer l'animation des instances réglementaires et les relations avec les partenaires
- 3.4. Assurer l'animation et le fonctionnement de l'équipe
- 3.5. Assurer la gestion administrative et financière de la Réserve

L'évaluation du plan de gestion est le document qui servira de base à la rédaction du plan suivant. Ainsi il est naturel d'évaluer le plan en tant que document pour proposer des pistes d'amélioration ou d'évolution.

Evaluation

Partie A

Dans le plan actuel, la partie diagnostique A récapitule des données générales (A1 – description sommaire, historique de la Réserve, statuts, aspects fonciers, etc.) et des données environnementales et patrimoniales (A2), qui auront simplement besoin d'être actualisées et complétées à partir des données nouvelles collectées à l'issue de la période de mise en application du plan. Toutefois, il est à noter que certains chapitres sont très axés sur les seuls sites RNN (p. 14-15), au détriment des autres sites, quelque fois majeurs, du périmètre de protection qui fait lui aussi partie intégrante de la réserve. Il faudrait considérer au moins les sites majeurs du périmètre (incl. les sites prévus en projet de classement RNN), et évoquer la présence générale sur l'ensemble du territoire protégé des niveaux lithologiques/stratigraphiques, développer les aspects paléogéographiques (types d'environnements de dépôt des sédiments, avec par exemple la contextualisation du Bassin Vocontien et de sa marge sud – plateforme –, aspects majeurs pour la compréhension de la valeur du patrimoine naturel) : c'est cette géodiversité qui fait toute la richesse patrimoniale de la réserve. Enfin, une présentation géographique des massifs montagneux dominants serait souhaitable (Monges, etc.) sur le modèle de la présentation hydrographique (p. 17).

Le tourisme, ressource économique essentielle du Département, a une influence directe sur la conservation du patrimoine naturel en cela qu'il peut entraîner une surfréquentation de certains géosites sensibles, ou accélérer l'appauvrissement en fossiles des paysages de par un simple ramassage de surface dans le cadre de la réglementation en vigueur, ou encore inciter à la mise en tourisme de sites géologiques. Un développement de cette partie (p. 26-27) avec une cartographie et un développement de l'état des lieux des pratiques touristiques sur le territoire serait souhaitable pour mieux cerner cette problématique.

Dans la thématique de la réserve, une cartographie des sites paléontologiques à enjeux touristiques (patrimoine *in situ*, musées, sites ressources de recherche scientifique, bibliothèques spécialisées, etc.) pourrait également être envisagée (ou faire l'objet d'une OP du prochain plan de gestion).

Le reste de la partie A consiste en la mise en fiches des 18 sites classés RNN. Outre leur mise à jour, ces fiches devraient être complétées par les sites en projet de classement RNN, ainsi que par les sites majeurs du périmètre de protection (GSSP du Bathonien, Stratotype du Barrémien, site des siréniens de Castellane, etc.).

Vu l'importance de cette partie A, il serait peut-être judicieux de la séparer en un volume indépendant, tel que recommandé par la nouvelle méthodologie des plans de gestion de RNF, ce qui permettrait ainsi de l'actualiser au fur et à mesure sans attendre les renouvellements du plan de gestion.

Partie B1

L'évaluation de la valeur patrimoniale (B1) est organisée par zones géographiques et géologiques et concerne d'une part les sites classés RNN, et d'autre part le périmètre de protection. Axée sur l'aspect géologique, elle intervient en complément détaillé des fiches de la partie A. Cette partie devra être actualisée dans le prochain plan de gestion, et éventuellement complétée par une approche cartographique simplifiée montrant la répartition des différentes zones géologiques considérées à l'échelle du territoire.

L'évaluation des risques et de la vulnérabilité des sites devra être actualisée : plusieurs actions effectuées dans le cadre de la gestion de la réserve ont permis de résoudre certains des problèmes identifiés (par exemple les questions de conservation des sites des siréniens et de l'ichtyosaure de La Robine), et d'autres problèmes nouveaux sont apparus (l'état désastreux de conservation de la Dalle).

L'évaluation du patrimoine biologique devra être également actualisée en fonction des inventaires réalisés récemment, et mis à jour régulièrement de manière à alimenter le volume A.

D'autre part, il existe d'autres réserves possédant un patrimoine géologique en Région PACA, et une contextualisation du patrimoine naturel de la RNNGHP dans ce cadre paraît nécessaire pour bien cerner sa spécificité et son très grand intérêt.

Parties B2 à B4

Ces parties définissent les objectifs à long termes (OLT dans B2), déclinés en « sous-OLT », et les objectifs du plan (B4) en se basant sur la convention de gestion passée entre le gestionnaire et l'Etat (cf. supra). Ces éléments sont évalués plus loin (cf. infra), mais on peut déjà noter qu'on retrouve la description des « sous-OLT » à la fois dans le chapitre B2 et à la fois dans le chapitre B4, de manière à peine plus détaillée et souvent redondante. Le tableau de synthèse de la partie B n'apporte pas réellement d'éclairage sur la hiérarchisation entre les « sous-OLT » (parfois qualifiés d'objectifs), les objectifs, et les « sous-objectifs » (finalement considérés ici comme les objectifs opérationnels du plan).

Les facteurs ayant une influence sur la gestion sont développés en B3. Si la plupart restent d'actualité (érosion, activités anthropiques, etc.), certains, inhérent au gestionnaire précédent,

sont désormais obsolètes (équipe et compétences en interne ; voir aussi B4 pour les problématiques de restructuration de l'ARGHP).

Partie C

Cette section correspond au plan de travail et le chapitre C1 développe l'arborescence (tableaux) entre les OLT, les « sous-OLT » (qualifiés dans cette partie « d'objectifs du plan »), les « sous-objectifs » (en réalité les OO) et les « actions » (en réalité les OP). C'est cette partie qui assure le fondement des actions du gestionnaire. Les opérations sont ici abordées pour la première fois dans le plan, et sous cette seule forme très synthétique ; elles sont codifiées selon les catégories du guide méthodologique de RNF, à l'exclusion de la catégorie RE (recherche) qui a été rattachée à SE (suivi écologique) sans explication.

Il est clair que cette forme synthétique, sans explication, ne permet pas toujours de comprendre ce qui était attendu, ni toujours de bien faire le lien entre les opérations et les enjeux de la réserve, même si la structure est hiérarchique. Aucun critère d'évaluation ou de réussite des opérations n'est fourni, à part la programmation en jours présentée dans la partie C2 (convertis en heures dans la présente évaluation) passé pour chaque opération, contrairement à ce qui est pourtant rappelé en préambule du plan (« *La section C décrit la manière d'évaluer la gestion choisie et mise en œuvre* », p. 1).

La partie C2 expose la programmation des opérations avec un rétro-planning permettant leur planification sur la totalité de la durée d'exercice du plan de gestion (2012-2016 initialement).

Enfin, la partie C3 est dévolue à l'approche budgétaire, et ne correspond plus à la situation actuelle en raison du changement de gestionnaire en cours de plan.

Conclusion

L'organisation du plan de gestion laisse une certaine place à l'interprétation pour la réalisation des opérations, qui doivent pourtant être le fil directeur permettant de remplir les objectifs opérationnels et à long terme. La partie B4 qui fixe les objectifs ne fait pas directement le lien avec les opérations elles même. Seul le croisement avec le tableau récapitulatif de la section C (plan de travail), où les opérations codifiées sont listées, permet de se faire une idée de ce qui est espéré à l'issue de l'application de ce plan. La description des opérations (actions dans le tableau C1) est particulièrement courte et synthétique, sans explication ni de l'articulation avec les objectifs (qui sont souvent logiques à la suite de la lecture du plan dans son intégralité), ni dans la façon d'évaluer les résultats hormis le temps passé pour chaque opération, ce qui est un critère pouvant être à la source de biais. Dans certains des cas, les opérations ont été spécifiquement rédigées dans le cadre de la gestion par l'ARGHP et ne sont pas transposables à la nouvelle gestion par le Département.

EVALUATION DES OPERATIONS ET DES OBJECTIFS DU PLAN

Le premier tableau présente les quotas horaires par groupe d'opérations. Les tableaux suivants présentent les différents OLT déclinés en « sous-OLT », OO (incl. les facteurs influençant la gestion) et OP, avec les quotas horaires par année de gestion.

Le temps de travail prévisionnel estimé en heures et par secteur d'activité a été accordé sur la base de la durée légale du travail : 1 607 h / an (35 h par semaine) par agent (base 100%). En bleu, les prévisions portées au plan de gestion (converties en heures ; prévisionnel sur une base de 2,5ETP). En rouge les temps réajustés après la bonne répartition des actions dans les opérations et objectifs correspondants, qui servent de base à la présente évaluation.

Les OP sont ensuite évaluées par OLT en les croisant avec les actions réalisées (ratio horaire, degré de réalisation, résultats, efficacité/effectivité, pertinence, perspectives). Cette évaluation se base, d'une part sur les extractions du « tableau de bord » synthétisées et remise en forme par item, et d'autre part sur les comptes rendus annuels de gestion (fournis en annexes) et sur tous les documents de gestion disponibles.

En conséquence, le degré de réalisation de chaque OO, sa pertinence, l'adéquation de ses OP affiliées ainsi que des actions réalisées avec les objectifs du plan et les enjeux de la Réserve naturelle, peuvent-être évalués.

Ces étapes permettent de conclure sur la pertinence des OLT et « sous-OLT » du plan de gestion.

Temps de travail en nombre d'heures par opérations : prévisionnel et effectivement réalisés

Plan 2012-2016, reporté à juin 2014-juin 2019

| CODE | ANNEES | | | | | | | | | | TOTAL heures | |
|-------|-------------|--------|-------------|--------|-------------|-------|--------------------|--------|--------------------------|---|--------------|--------|
| | 2012 (2015) | | 2013 (2016) | | 2014 (2017) | | 2015 (2018 – juin) | | 2016 (2019) – non évalué | | | |
| PO | 840 | 1854,5 | 760 | 1224,5 | 720 | 2845 | 640(320) | 866 | 640 | ≠ | 3600(2640) | 6790 |
| SE | 752 | 1007,5 | 856 | 1077 | 784 | 964,5 | 784(392) | 484,5 | 784 | ≠ | 3960(2784) | 3533,5 |
| TU | 288 | 60 | 432 | 6 | 664 | 135 | 448(224) | 56,5 | 368 | ≠ | 2200(1608) | 257,5 |
| TE | 1248 | 790,5 | 1088 | 546,5 | 1088 | 658 | 1088(544) | 238,5 | 1088 | ≠ | 5600(3960) | 2233,5 |
| PI | 96 | 43,5 | 96 | 88 | 112 | 19,5 | 96(48) | 64,5 | 80 | ≠ | 480(352) | 215,5 |
| AD | 2632 | 2523,5 | 2360 | 2816 | 2048 | 2817 | 1928(964) | 1604,5 | 2408 | ≠ | 11376(8004) | 9761 |
| TOTAL | 5856 | 6278,5 | 5592 | 5758 | 5416 | 7444 | 4984(2492) | 3314,5 | 5368 | ≠ | 27216(19356) | 22795 |

Objectif 1 : assurer la conservation et le cas échéant la restauration du patrimoine naturel

| Objectifs à long terme du plan (OLT) | Objectifs opérationnels (OO) | Facteurs influençant la gestion | CODE | OPERATIONS (OP) | 2012 2015 | 2013 2016 | 2014 2017 | 2015 2018 (juin) | Total | | | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|------|------------------------|-----------|-----------|-----------|------------------|-------|------|-------|-----|-----|------|
| | Assurer la | Etendue | PO1 | Visites régulières sur | 400 | 1304 | 40 | 889 | 400 | 1323 | 400(2 | 569 | 140 | 4086 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|---|--|------|-------|------|-------|----|-----|------|------|-----|-------|
| 1/1 Faire respecter la réglementation | surveillance des sites sensibles ; rechercher et constater les infractions. | territoire éloigné entre les sites Périodes sensibles Vacances, week-end | | le terrain, pour contrôler les sites sensibles | | ,5 | 0 | 5 | | ,5 | 00) | | 0 | ,5 |
| | | | PO2 | Former l'ensemble des agents de terrain de la RN pour sensibiliser le public sur site à la réglementation. | 80 | 0 | 0 | 80 | | 0 | | 0 | 160 | 0 |
| | Assurer le suivi des procédures transmises à la justice, organiser les éventuelles constitutions de partie civile. | | PO3 | Gestion administrative (suivi des procédures) tenue d'un carnet de tournées. Alimentation de la BD PO. | | 86 | 16 | 18,5 | 16 | 22 | 16 | 12,5 | 64 | 139 |
| | Poursuivre et développer la coopération avec les services compétents en matière de police de la nature (ONF, ONCFS, ONEMA, GN, ...). | Disponibilité des partenaires | PO4 | Organiser, mettre en œuvre, des rencontres et formations pour les agents des institutions chargées de police visant à multiplier le nombre de personnes pouvant intervenir sur le territoire en cas d'infraction. Coordonner les actions de surveillance. | 80 | 61,5 | 80 | 13 | 80 | 9 | 80 | 77 | 320 | 160,5 |
| | Faire commissionner plusieurs salariés de la RN menant des missions ou actions sur le terrain afin de renforcer le service police de la nature de la Réserve | Modalités d'inscription et places disponibles dans les sessions | PO5 | Formation des agents de la RN au commissionnement formation ATEN | 120 | 316,5 | 120 | 177,5 | | 180 | | 177 | 240 | 851 |
| | Assurer un suivi des prélèvements réalisés dans le cadre des autorisations délivrées par la réserve | Date des prélèvements | PO6 | Organiser des rencontres sur le terrain avec les bénéficiaires d'autorisation, pour s'assurer que les prélèvements sont réalisés conformément à la réglementation. | 80 | 5 | 80 | 25 | 80 | 0 | 80 | 10,5 | 320 | 40,5 |
| | | PO7 | Actualiser sur le site internet la liste des autorisations de prélèvement en cours à destination des partenaires police de la nature. | 24 | 60,5 | 24 | 55,5 | 24 | 71 | 24 | 11,5 | 96 | 199 | |
| 1/2 Assurer la bonne adéquation entre les besoins de protection du patrimoine naturel et les outils | Suivi juridique et en particulier du projet de l'outil « arrêté de Géotope ». Notification du décret d'application en cours de | Moyens humains Disponibilités des partenaires | PO8 | Veille juridique : information par les réseaux et les institutions. Étudier la mise en application sur le territoire. | 40 | 20,5 | 40 | 45 | 40 | 15 | 40 | 8,5 | 160 | 89 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------|--|-----|------|-----|-------|-----|------|-----|-------|------|-------|
| juridiques | plan. Mise en application sur le territoire. | | | | | | | | | | | | | |
| | S'appuyer sur la Stratégie de Création d'Aires Protégées développée par l'État pour étendre la zone classée en RNN (actuellement 269 ha) et offrir une protection forte aux sites identifiés comme sensibles et prioritaires dans le cadre de ce plan. Géo et Bio diversités seront pris en compte. En ce sens l'objectif est de développer les collaborations avec d'autres organismes et associations (CEN, la LPO et autres). | | AD01 | Constitution des dossiers de faisabilité d'extension, recherche de financements, réalisation des inventaires (prestataires extérieurs). | 160 | 65 | 160 | 105 | 160 | 23,5 | 160 | 95,5 | 640 | 289 |
| | | | AD02 | Constitution des dossiers techniques pour le classement des sites prioritaires Dépôt des dossiers et suivi de l'instruction, montage des dossiers suivant ordre de nécessité. Hiérarchisation. | 320 | 0 | 320 | 0 | 320 | 0 | 320 | 0 | 1280 | 0 |
| 1/3 Assurer la protection physique du patrimoine géologique | 1 / Dalle à ammonites RNN Assurer la conservation du site par la construction d'une infrastructure | Financements Autorisations | AD03 | conception du projet d'aménagement incluant l'estimation des coûts, rédaction du cahier des charges en concertation avec les acteurs concernés, Recherche de financements, Appel d'offres /concours d'architectes/.... | 200 | 3,5 | | 147,5 | | 234 | | 157,5 | 200 | 542,5 |
| | | | AD04 | Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN. | | 0 | 24 | 0 | | 0,5 | | 0 | 24 | 0,5 |
| | | | TU01 | Lancement des travaux en fin de plan et suivi | | 0 | | 0 | | 0 | 160 | 0 | 160 | 0 |
| | 2 /Ichthyosaur e de la Robine Assurer la conservation du site par la construction d'une nouvelle infrastructure | Financements Autorisations | AD05 | Conception d'un nouvel aménagement, Appel à projet. Projet d'architecte. Cahier des charges, recherche de financements,.... | 160 | 38,5 | | 181 | | 256 | | 134 | 160 | 609,5 |
| | | | AD06 | Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN. | | 0,5 | 24 | 0 | | 0 | | 0 | 24 | 0,5 |
| | | | TU02 | Lancement des Travaux sur site et suivi | | 0 | | 0 | 96 | 0 | | 56,5 | 96 | 56,5 |
| 3/ Site des | Financements | SE0 | Expertise | 16 | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | 16 | 0 | |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|--|--|----|------|-------|-----|-------|------|------|------|-----|------|
| | pas d'oiseaux du Bès, site RNN site menacé par des écroulements. | Autorisations | 1 | géotechnique. | | | | | | | | | | |
| | | | AD07 | Mise en protection du site, dossier et demande d'autorisations. | 16 | 0 | 0 | | 66 | 0 | 16 | 66 | | |
| | | | TU03 | Travaux. | | 0 | 64 | 0 | | 25 | 0 | 64 | 25 | |
| | 4/ Site de Saint Lions RNN Site dégradé par la fréquentation gestion et équipement à revoir. | Financements Autorisations | AD08 | Conception d'un nouveau projet, recherche de financements. | | 8 | 15 | 0 | | 0 | 0 | 15 | 8 | |
| | | | AD09 | Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN. | | 0 | 24 | 0 | | 0 | 0 | 24 | 0 | |
| | | | TU04 | Réalisation des travaux. | | 60 | | 0 | | 0 | 0 | 0 | 60 | |
| | 5/ Site des courants fossiles du Berriasien RNN Site menacé par des écroulements et les cures du Bès. | Financements Autorisations | SE02 | Réalisation d'une expertise géotechnique. | | 0 | 16 | 0 | | 0 | 0 | 16 | 0 | |
| | | | AD10 | Dossier : élaboration d'un projet de sécurisation. | 80 | 0 | | 0 | | 0 | 0 | 80 | 0 | |
| | | | TU05 | Travaux. | | 0 | 80 | 6 | | 0 | 0 | 80 | 6 | |
| | Pour les autres sites (RNN ou non) Site des siréniens (candidat RNN) nécessite une intervention de sauvetage. | Financements Autorisations | AD11 | Étude optimisation de l'aménagement existant, infrastructures complémentaires : Constitution du dossier (projet d'architecte, budget), recherche de financements. Travail en partenariat avec la commune et le PNRV. | 80 | 194 | | 211 | | 76,5 | 41,5 | 80 | 523 | |
| | | | TU06 | Suivi de la réalisation des travaux du nouvel aménagement | | 0 | | 5 | 120 | 110 | 0 | 120 | 115 | |
| | Autres besoins de protection physique rencontrés En cours de plan. | Financements | SE03 | Réflexion pour recherche de nouveaux moyens et outils de protection. Expertises. | 40 | 3 | 40 | 13 | 40 | 31 | 40 | 1,5 | 160 | 48,5 |
| Site de l'ichthyosaure de la Mélaie | Financements Autorisations | TE01 | Renforcement structure et stabilisation. Mise en œuvre d'actions partenariale, si nécessaire en cours de plan, étude géotechnique. | 160 | 0 | | 1 | | 0 | 0 | 160 | 1 | | |
| Patrimoine ex-situ assurer la conservation de pièces en collections et autres outils de conservation du patrimoine | Moyens humains | AD12 | Classement matériel des pièces, numérotation... catalogue Réalisation de moulages ou autres techniques de conservation | 160 | 37 | 160 | 170,5 | 160 | 105,5 | 80 | 91 | 560 | 404 | |
| 1/4 Assurer l'entretien du patrimoine naturel et | Assurer un suivi régulier des sites. Requalification des sites et du territoire. | Financements Moyens humains et techniques | TE02 | Entretien des sentiers d'accès et zone de visite (nettoyage, débroussaillage) | 80 | 80 | 80 | 84 | 80 | 73 | 80 | 10 | 240 | 247 |
| | | | PI01 | Conception, réalisations ou | 80 | 40,5 | 40 | 64 | 40 | 12 | 40 | 58,5 | 200 | 175 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|-------------|---|-----|------------|-----|------------|-----|--------------|-----|--------------|------------|--------------|--|
| L'entretien et/ou la création des infrastructures d'accueil | Maintenir en bon état de conservation et de lisibilité les sites. Améliorer et renforcer la signalétique. Entretien des équipements d'accueil ou les renouveler. Faciliter l'accès aux chercheurs, pose de sites scientifiques majeurs de la Réserve. 1- Site du Carbonifère 2- Site de Descours 3- Site des courants fossiles du Berriasien RNN 4- Site oiseaux Jean 5- Site oiseaux du Bès 6- Site Ichthyosaure 7- Dalle à ammonites 8- Amphiope 9 - Courtiers 10 -Touert 11- Escalier 12- Bas Auran 13- Barrême 14 - Site de Saint Lions RNN 15 Sauveyrans 16- Sauzeries 17- Laubre 18- Taulanne Autres sites siréniens Ichthyosaure de Prads | Autorisations | | actualisations de tablettes d'information sur la réglementation ou sur les sites | | | | | | | | | | | |
| | | Travaux | TE03 | Renforcement de la signalétique RNN | 96 | 388 | 96 | 245 | 96 | 4 | 96 | 0 | <i>384</i> | <i>637</i> | |
| | | Partenariats | TE04 | Sauvetage de pièces paléontologiques en danger de destruction | 40 | | 40 | 32 | 40 | 299 | 40 | 13,5 | <i>160</i> | <i>348,5</i> | |
| | | Résultat Etudes et Expertises | PI02 | Réflexion sur l'aménagement d'aires d'information | 16 | 0 | 16 | 0 | 16 | 0 | | 3,5 | <i>48</i> | <i>3,5</i> | |
| | | Règlementation pour pose de signalétique. | SE04 | Visites régulières, couverture photos (cf protocole) | 80 | 49 | 80 | 50 | 80 | 50 | 80 | 30 | <i>320</i> | <i>179</i> | |
| | | Disponibilité des partenaires | SE05 | Etudier la réouverture du milieu en certains points. (protocole) | 16 | 0 | 16 | 0 | 16 | 0 | 16 | 0 | <i>64</i> | <i>0</i> | |
| | | Autorisations | SE06 | Mise en place des outils de suivi définis selon les protocoles établis pendant le plan (scan 3D) | 80 | 0 | 40 | 4 | 40 | 16 | 40 | 0 | <i>200</i> | <i>20</i> | |
| | | Partenariats Moyen humains et techniques | TE05 | Retirer aménagements détériorés et restauration environnement | 64 | 0 | 64 | 17 | 64 | 16 | 64 | 14 | <i>256</i> | <i>47</i> | |
| | | | TE06 | Dans l'attente d'aménagement, couverture de sites en hiver et réouverture au printemps | 120 | 110 | 120 | 41 | 120 | 51 | 120 | 4 | <i>480</i> | <i>206</i> | |
| | | | TE07 | Amélioration d'accès en bord de route et parking (tablettes informatives) | 80 | 8 | 80 | 69 | 80 | 116,5 | 80 | 174,5 | <i>320</i> | <i>368</i> | |
| | | | TU07 | Aménager accès et aire de visites pour personnes à mobilité réduite | 80 | 0 | 80 | 0 | 80 | 0 | 80 | 0 | <i>320</i> | <i>0</i> | |
| | | | AD13 | Etudier la faisabilité d'un chemin d'accès au GSSP, montage dossier | | 0 | 120 | 4 | | 0 | | 0 | <i>120</i> | <i>4</i> | |
| | | | TU08 | Réalisation d'un chemin d'accès au GSSP | | 0 | | 0 | 160 | 0 | | 0 | <i>160</i> | <i>0</i> | |
| | | | PI03 | Réalisation de nouvelles tablettes (écritures de textes, réalisations d'illustrations, utilisation de la charte graphique RNF, conception d'une image partagée avec le Geopark. | | 0 | | 0 | 16 | 0 | 16 | 0 | <i>32</i> | <i>0</i> | |
| 1/5 Assurer la protection du patrimoine naturel au travers d'actions de communication et de sensibilisation | Communiquer sur la réglementation ses missions son territoire par le biais d'outils de communication : Plaquette RNF | Financements | PI04 | Rédaction actualisation des plaquettes RNF ou autres. | 96 | 3 | 96 | 24 | 112 | 7,5 | 96 | 2,5 | <i>400</i> | <i>37</i> | |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------|---|--|------|--|------|------|------|--------|------|-------|------|--------|-------|-------|
| ion | Sensibiliser les élus locaux sur le patrimoine naturel et les enjeux. | Gouvernance Disponible des partenaires | AD14 | Réunions, rencontres, actions partenariales. | 40 | 89 | 40 | 100 | 40 | 135,5 | 40 | 40,5 | 160 | 365 |
| TOTAL OLT 1 | | | | | 3200 | 3036 | 2695 | 2798,5 | 2696 | 3329 | 2288 | 1794,5 | 10879 | 10958 |

Objectif 2 : connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

| Objectifs à long terme du plan (OLT) | Objectifs opérationnels (OO) | Facteurs influençant la gestion | CODE | OPERATIONS (OP) | 2012 2015 | 2013 2016 | 2014 2017 | 2015 2018 (juin) | Total | | | | | | |
|--------------------------------------|--|--|------|---|---|-----------|-----------|------------------|-------|----|------|------|-------|-----|-------|
| 2/1 Acquisition des connaissances | Améliorer la connaissance avec les inventaires. Projet d'extension du périmètre classé en RNN aux sites prioritaires et sensibles du périmètre de protection. Dans le cadre de la SCAP la Réserve réalisera les inventaires faune flore en tenant compte de la liste des espèces « sensibles » définies pour la région PACA. | Financements Partenariat Disponibilité des chercheurs et scientifiques Moyens humains Opportunités | AD15 | Montage des dossiers et recherche de financements. Pour inventaires complémentaires | 40 | 27 | 40 | 0 | 40 | 11 | 40 | 28 | 160 | 66 | |
| | | | SE07 | Réalisation des compléments d'inventaires pat géol., faune, flore | 80 | 52 | 80 | 158,5 | 80 | 89 | 80 | 49,5 | 320 | 349 | |
| | | Améliorer la connaissance par le biais d'études | | SE08 | Programmation des opérations de recherche et de communications scientifiques | 40 | 274 | 40 | 213 | 40 | 183 | 40 | 161,5 | 160 | 831,5 |
| | | Elaboration des programmes avec le Conseil Scientifique | | AD16 | Animation du Conseil Scientifique de la RN Organisation préparation des réunions et Compte rendus | 96 | 92 | 96 | 121,5 | 96 | 98 | 96 | 69,5 | 384 | 381 |
| | | Identification des potentiels et des besoins | | AD17 | Élaboration des projets et études de faisabilités | 40 | 0 | 40 | 0 | 40 | 0 | 40 | 0 | 160 | 0 |
| | | Études et expertises menées pour la conservation ou la sécurité des sites | | AD18 | Montage de dossiers campagne de terrain : demande | 40 | 43,5 | 40 | 46,5 | 40 | 30,5 | 40 | 24 | 160 | 144,5 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|-------------------------------|-------------|---|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|-------------|--------------|-------------|-------------|
| | | | | d'autorisations, de subvention, et suivi administratif | | | | | | | | | | |
| | | | TU09 | Pilotage et réalisation interne de fouilles de sauvetage (interventions « urgentes) | 208 | 0 | 208 | 0 | 208 | 0 | 208 | 0 | 832 | 0 |
| | | | SE09 | Organisation, pilotage et réalisation de chantiers de fouilles de repérage (en interne). Organisation de chantiers de fouilles (portage RNGHP) | 120 | 569 | 120 | 499,5 | 120 | 333,5 | 120 | 70 | 480 | 1472 |
| | | | SE10 | Coordination, suivi des travaux de recherche (pilotage équipes scientifiques), (co)-Encadrement d'étudiants dans le cadre de leurs sujets de mémoires ou de thèse, accueil de scientifiques | 64 | 39 | 64 | 88 | 64 | 227,5 | 64 | 74,5 | 256 | 429 |
| 2/2 Protocoles et suivis | Elaborer des protocoles de suivi scientifique afin d'améliorer le travail de suivi sur le terrain pour le rendre plus efficace et homogène entre les différents collecteurs potentiels. Suivi méthodique des sites et du patrimoine | Disponibilité des partenaires | SE11 | Élaboration des protocoles, travail avec les partenaires si besoin. Acquisition, installation de matériel de mesure ou autre | 48 | 0 | 80 | 6 | 64 | 0 | 64 | 0 | 256 | 6 |
| | | | SE12 | Récolte sur le terrain des données de suivi | 80 | 0 | 160 | 12 | 160 | 1 | 160 | 8 | 560 | 21 |
| 2/3 Opérations relatives à la connaissance missions « secondaires » ou connexes | Mener à bien un certain nombre d'études et projets montés avec des partenaires tels que le PNR Verdon sur de sites à haute valeur patrimoniale | Financements Partenaires | SE13 | Études et expertises (PNRV autres) | 48 | 19,5 | 80 | 23 | 80 | 27 | 80 | 63,5 | 288 | 133 |
| TOTAL OLT 2 | | | | | 904 | 1115 | 1048 | 1168 | 1032 | 1000,5 | 1032 | 548,5 | 4016 | 3832 |

Objectif 3 : assurer le fonctionnement général de la réserve

| Objectifs à long terme du plan (OLT) | Objectifs opérationnels (OO) | Facteurs influençant la gestion | COD E | OPERATIONS (OP) | 2012 2015 | | 2013 2016 | | 2014 2017 | | 2015 2018 (juin) | | Total | |
|---|---|---|-------|---|--------------|------|--------------|------|--------------|------|------------------------|----|-------|-------|
| 3/1 Assurer la gestion et la conservation des données sur la réserve | Enregistrement des données et actualisation des BD Prise en compte de données naturalistes complémentaires (faune flore) | Disponibilités humaines Outils informatiques Compétences : naturaliste informatique Partenariat et financements Formations | AD19 | Actualisation des bases, existantes et des fonds documentaires (inventaires, fonds iconographiques, collections, documentation...) | 120 | 85,5 | 160 | 66,5 | 160 | 87,5 | 160 | 70 | 600 | 309,5 |
| | Elaboration des bases de données « suivis » en lien avec le développement protocoles. | | SE14 | Elaboration des bases manquantes (suivis des sites, fréquentation, suivi des dérogations et prélèvements, suivi police de la nature...) | 40 | 2 | 40 | 10 | | 6,5 | | 26 | 80 | 44,5 |
| 3/2 Assurer la conception des projets et la rédaction des documents techniques | Assurer des veilles stratégiques pour adapter le programme et faire évoluer le plan de gestion. | Moyens humains Gouvernance | AD20 | Veille sur les stratégies et programmes développés par les partenaires institutionnels Veille sur les programmes de recherches et l'actualité scientifique Veille sur l'évolution des sites | 24 | 19 | 24 | 39 | 24 | 27 | 24 | 33 | 96 | 118 |
| | Élaborer des documents, rapports études etc | | AD21 | Rapports et documents relatifs à la police de la nature à la connaissance | 120 | 48,5 | 120 | 59,5 | 120 | 35,5 | 120 | 24 | 480 | 167,5 |
| | Évaluation du plan de gestion 2012-2016 | | AD22 | Analyse, évaluation du plan de gestion | 80 | 1 | 80 | 0 | 80 | 4,5 | 80 | 40 | 320 | 45,5 |
| | Rédaction du plan 2017-2021 | | AD23 | construction du nouveau projet Plan de gestion 2017-2021 Planning trimestriel et annuel dans le cadre du plan de gestion Rapports d'activité trimestriel, annuel. | | 1,5 | | 14 | | 1,5 | | 5 | | 22 |
| 3/3 Assurer l'animation des instances réglementaires et les relations avec les partenaires | Animation des instances réglementaires Comité consultatif, Conseil d'administration Ministère de tutelle, Préfecture 04, DREAL PACA | Moyens humains Gouvernance | AD24 | Mettre en place un mode de gestion claire entre la RNN et la Réserve dans leur fonctionnement technique et financier | 40 | 226 | | 79,5 | | 34,5 | | 49 | 40 | 389 |
| | | | AD25 | Préparation et participation au comité consultatif | 32 | 35 | 32 | 56,5 | 32 | 40,5 | 32 | 20 | 128 | 152 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|--|-------------|------|--|------|--------|------|--------|------|-------|------|-------|------|--------|
| | Relation avec les partenaires et réseaux RNF, RREN, Maintenir et développer les liens avec les partenaires et acteurs du territoire | | AD26 | Préparation et participation aux réunions de Bureau et CA | 64 | 75,5 | 64 | 48,5 | 64 | 41 | 64 | 33 | 256 | 198 |
| | | | AD27 | Réunions, rencontres, congrès Implication dans les réseaux | 160 | 324 | 160 | 390 | 160 | 560,5 | 160 | 384,5 | 640 | 1659 |
| 3/4 | Assurer l'animation et le fonctionnement de l'équipe RNN l'objectif est également d'améliorer les connaissances sur le territoire, la réglementation et patrimoine de l'ensemble de l'équipe RNN et équipe Réserve s.l. | Gouvernance | AD28 | Formations internes et externes, encadrement du personnel | 40 | 315,5 | 40 | 278,5 | 40 | 290,5 | 40 | 21,5 | 160 | 906 |
| | | | AD29 | Réunions internes et coordination de projets | 200 | 138,5 | 200 | 344,5 | 200 | 169,5 | 200 | 107 | 800 | 759,5 |
| 3/5 | Assurer la gestion administrative et financière de la Réserve Assurer le fonctionnement technique et financier de la Réserve dans le contexte législatif, budgétaire et stratégique actuel. Assurer le financement des actions de la Réserve, en fonctionnement et en investissement | Gouvernance | AD30 | Secrétariat courant | 96 | 126,5 | 96 | 128,5 | 96 | 213,5 | 96 | 94,5 | 384 | 563 |
| | | | AD31 | Préparation, exécution et suivi des budgets, bilans financiers | 48 | 37 | 48 | 47,5 | 48 | 39 | 48 | 7 | 192 | 130,5 |
| | | | AD32 | Réalisation bilan annuel d'activités, rapports, comptes-rendus | 64 | 169,5 | 64 | 114,5 | 64 | 182,5 | 64 | 18 | 256 | 484,5 |
| | | | TE08 | Maintenance infrastructures et entretien | 24 | 5,5 | 24 | 0 | 24 | 0 | 24 | 0 | 96 | 5,5 |
| | | | TE09 | Entretien et renouvellement du matériel | 24 | 194,5 | 24 | 57,5 | 24 | 98,5 | 24 | 22,5 | 96 | 373 |
| | | | TE10 | Travaux et mise en place technique unité RNN, déménagement équipement des locaux, etc. | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| | | | AD33 | Recherche de partenaires financiers | 64 | 59 | 64 | 5,5 | 64 | 3 | 64 | 0 | 256 | 67,5 |
| | | | AD34 | Gestion administrative | | 263,5 | | 56,5 | | 49,5 | | 16,5 | 0 | 386 |
| TOTAL OLT 3 | | | | | 1240 | 2127,5 | 1240 | 1796,5 | 1200 | 1890 | 1200 | 971,5 | 4880 | 6785,5 |

Evaluation des Opérations (OP) et des actions réalisées

Le détail par item des opérations et des actions réalisées par le gestionnaire est donné et commenté avec les descripteurs pour l'évaluation ; les actions ont été synthétisées sous forme de graphiques. A la fin de chaque section d'OLT, un tableau récapitulatif synthétise les opérations par année de gestion avec les descripteurs. Le plan de gestion prévoit en tout 77 OP, plus deux qui ont été ajoutées en cours de plan.

Définition des descripteurs

Ratio horaire : (nombre d'heures effectives / nombre d'heures prévues) X 100. Certaines opérations n'ont pas de nombre d'heures prévu, soit parce que ce sont des opérations nouvellement ajoutées en cours de plan, et donc non prévues au départ, soit parce que ces opérations étaient prévues pour la dernière année du plan (non évaluée de fait).

Degré de réalisation : permet de savoir si :

- l'opération est terminée ou le sera au cours de la dernière année du plan de gestion ;
- l'opération est partiellement réalisée (par manque de moyens humains, financier, etc.) ;
- l'opération n'est pas réalisée (par manque de moyens humains, financier, abandon de l'opération, etc.).

😊 : l'opération a été entièrement réalisée et l'objectif est atteint ;

😊 : l'opération est en cours ou sa réalisation est programmée (avec les financements associés) ;

😬 : l'opération est réalisée, mais l'objectif n'a pas été atteint ;

😇 : l'opération a été partiellement réalisée, mais l'objectif est atteint ;

😬 : l'opération a été partiellement réalisée (objectif partiellement atteint) ;

😞 : opération reportée ;

😡 : opération non réalisée ou annulée.

Résultats : description très synthétique de l'efficacité de l'opération et les résultats obtenus (le détail est porté dans les bilans annuels de gestion portés en annexes de la présente évaluation).

Efficiace – Effectivité : permet de vérifier que les résultats obtenus sont cohérents par rapport aux moyens mis en œuvre (suffisants ou non ?), indépendamment de la pertinence de l'opération (descripteur suivant).

😊 : les résultats obtenus sont suffisants par rapport aux moyens mis en œuvre et/ou aux résultats attendus ;

😬 : résultats partiels par rapport aux moyens mis en œuvre ou aux résultats attendus ;

😡 : résultats nettement insuffisants par rapport aux moyens mis en œuvre ou aux résultats attendus.

/ : opération non réalisée

Pertinence de l'opération : vérifie l'utilité de l'opération et son adéquation entre les enjeux patrimoniaux ou les problèmes de conservation propres à la réserve et les objectifs à long terme.

😊 : l'opération est pertinente et semble apporter un bénéfice à la gestion de la réserve ; sa formulation est correcte et donc permet son évaluation ; l'opération répond à l'objectif du plan de gestion et à l'objectif à long terme auquel elle est rattachée ;

😬 : la pertinence de l'opération est à discuter, soit parce que sa formulation est incomplète, soit parce que le résultat obtenu n'est pas à la hauteur de celui attendu par rapport aux moyens mis en place ;

😡 : l'opération n'apparaît pas comme pertinente au terme du plan, soit parce qu'elle ne semble pas utile à la réserve, soit parce que son intitulé est trop vague ou ne répond pas à l'objectif auquel elle est rattachée.

Perspectives :

- ☺ : l'opération doit se poursuivre ou être reconduite (opérations permanentes ou non terminée) ;
- 😊 : il n'est pas nécessaire de reconduire l'opération (objectif atteint) ;
- 😬 : l'opération doit être reformulée et reconduite ;
- 😬 : l'opération doit être redéfinie ou regroupée avec une autre opération ;
- 😞 : l'opération doit être abandonnée.

OLT1 : assurer la conservation et le cas échéant la restauration du patrimoine naturel

1.1. Faire respecter la réglementation

1.1.1. Assurer la surveillance des sites sensibles ; rechercher et constater les infractions

PO1 Visites régulières sur le terrain, pour contrôler les sites sensibles

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 4086,5h (292%) | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ |

Le plan de gestion prévoyait initialement de concentrer ½ ETP sur cette mission de terrain, essentiellement sur les 18 sites classés RNN, la priorité devant être portée à l'organisation et au développement d'actions partenariales et de sensibilisation avec les autres corps de police de la nature (Gendarmerie, ONF, ONCFS, ONEMA). Il était toutefois prévu que d'autres salariés de l'AGRGHP soient commissionnés en cours de plan.

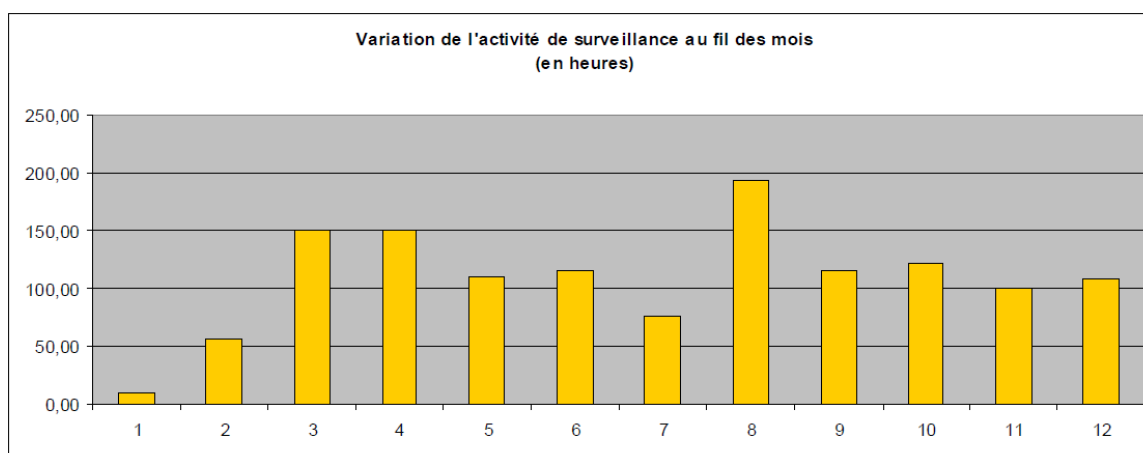
Cette opération est la mission principale du gestionnaire. Pour la mener à bien dans les meilleures conditions, il a été prévu dès le départ de la reprise de gestion par le Département que l'ensemble des quatre agents de l'unité soient commissionnés et assermentés le plus rapidement possible au cours du plan pour participer à la surveillance et potentialiser la couverture du territoire (sites RNN et périmètre de protection). Le nombre d'heures de surveillance prévu au plan a été plus que largement effectué (presque le triple). La totalité des sites classés RNN et des sites majeurs du périmètre de protection ont été visités plusieurs fois au cours du plan, avec une accentuation des visites sur les sites les plus sensibles. Bien entendu la surveillance ne s'est pas restreinte sur ces seuls sites, et quelques 160 zones de surveillances (incluant à chaque fois plusieurs sites) ont été définies : l'opération est un succès et l'objectif a été atteint au regard des moyens mis en œuvre.

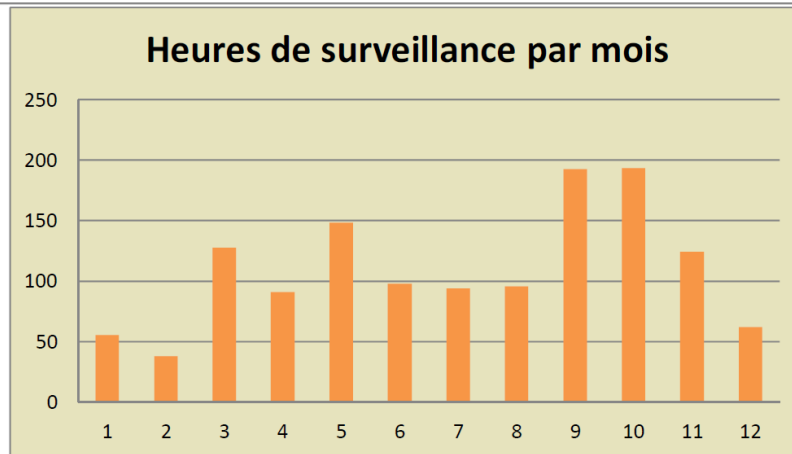
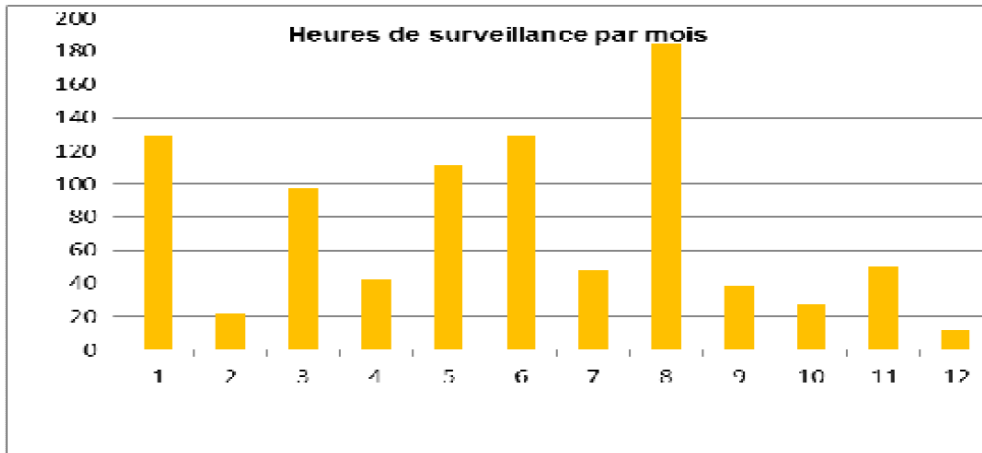
La baisse de la surveillance en 2016 est essentiellement due à une absence prolongée du Garde nature, qui a précédé un changement de personnel en cours d'année. Lors de ces surveillances, quelques dégradations ont pu être constatées, mais on observe très nettement une diminution des atteintes au patrimoine naturel au cours du plan (fouilles illicites) qui étaient en recrudescences lors du transfert de gestion (2014). Bien entendu cette baisse générale des constatations n'est pas reliée aux variations de temps passé par les agents sur le terrain, puisque les infractions relevées consistent essentiellement en fouilles qui marquent durablement le terrain (traces de coups de marteau, blocs cassés, etc.) et peuvent par conséquent être observées *a posteriori* (contrairement aux infractions sur les espèces vivantes par exemple).

Cette action de surveillance doit bien entendu se poursuivre dans le prochain plan en assurant une présence forte des agents sur le terrain. Le détail des données en matière d'infractions pour chaque année est fourni en annexes dans les bilans annuels de gestion.

A noter que dans le plan de gestion les actions en faveur de la prévention (ce terme est totalement absent du plan) sont essentiellement dirigées vers des actions de communication vers les élus, partenaires et acteurs locaux de manière à les sensibiliser sur la gestion de la Réserve et les enjeux du patrimoine naturel (opération AD14), ou via la médiation (plaquettes de la Réserve, opération PI04). Le travail avec les amateurs est également évoqué par ailleurs mais de manière très diffuse (essentiellement en ce qui concerne l’instruction des demandes de dérogations). Avec le développement d’Internet, les actions de prévention devraient aussi se faire sur les forums et les réseaux sociaux, éventuellement avec « l’étiquette police de l’environnement », mais aussi sur les bourses/foires aux fossiles et minéraux ou les Réserves naturelles sont totalement absentes, ou dans les réseaux amateurs. Dans le futur plan, il faudra envisager des opérations visant à pallier ces manques (opérations à catégoriser dans PO ou PI ? – cf. infra PI04).

| Nombre d'heures par sites et par année | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 (juin) | TOTAL |
|--|---------------|--------------|---------------|-------------|-------------|
| RNN-1 Carbonifère | 25 | 11 | 59 | 9 | 104 |
| RNN-2 Descouze | 18 | 10,5 | 29,5 | 15 | 73 |
| RNN-3 Berriasien | 16 | 8 | 13,5 | 4 | 41,5 |
| RNN-4 St Jean | 20 | 8 | 1 | 8 | 37 |
| RNN-5 Colles | 15 | 0 | 9,5 | 6 | 30,5 |
| RNN-6 Ichtyo robine | 30 | 14 | 31,5 | 59 | 134,5 |
| RNN-7 Dalle | 38 | 39 | 49,5 | 25 | 151,5 |
| RNN-8 Amphiopes | 19 | 0 | 10 | 10 | 39 |
| RNN-9 Courtier | 20 | 24,5 | 21 | 25 | 90,5 |
| RNN-10 Touert | 11 | 21 | 36 | 9 | 77 |
| RNN-11 Pas de l'Echelle | 15 | 9 | 12 | 10 | 46 |
| RNN-12 Bas Auran | 23 | 6 | 15 | 18 | 62 |
| RNN-13 Tubes de taretis | 5 | 11 | 0 | 2 | 18 |
| RNN-14 Coulet rouge | 7 | 4 | 16 | 8 | 35 |
| RNN-15 Sauveyrons | 5 | 3 | 7 | 0 | 15 |
| RNN-16 Laubre | 3 | 4 | 1 | 1 | 9 |
| RNN-17 Sauzeries | 10 | 0 | 5 | 0 | 15 |
| RNN-18 Clue Taulanne | 18 | 28 | 20 | 8 | 74 |
| RNN-Ichtyo La Mélaie | 5 | 18 | 28 | 3 | 54 |
| Stratotype Barrémien | 32 | 4 | 60 | 12 | 108 |
| Siréniens | 36 | 40 | 148 | 36 | 260 |
| Site aménagé des Pas d'oiseaux | 11 | 5 | 15 | 14 | 45 |
| Esclangon | 16 | 8 | 6 | 43 | 73 |
| Vélodrome | 5 | 14,5 | 1 | 27 | 47,5 |
| TOTAL | 403 | 290,5 | 594,5 | 352 | 1640 |
| TOTAL PO1 (tous secteurs) | 1304,5 | 890 | 1324,5 | 570 | 4089 |





Variation de l'activité de surveillance respectivement sur 2015, 2016 et 2017.



Un exemple de fouille illégale (2014, constaté en 2015).

PO2 Former l'ensemble des agents de terrain de la RN pour sensibiliser le public sur site à la réglementation

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | 😊 | 😊 | 😐 | 😞 |

Cette opération est devenue hors sujet avec le changement de gestionnaire, puisqu'il s'agissait de former les personnels de l'AGRHP non encore commissionnés. Ainsi, cette action ne bénéficie d'aucun taux horaire, même si elle a été accomplie par le Conservateur et la Chargée de mission scientifique en début de plan pour former les agents dans l'attente de leur commissionnement (Garde nature et Technicien-garde). Il n'a pas été possible de dissocier le travail de surveillance et de formation qui ont été effectués en même temps directement sur le terrain lors de plusieurs sorties dans le cadre de l'opération PO1.

A présent, tous les agents sont commissionnés et assermentés (ou en cours). Cette opération n'apparaît donc plus comme pertinente.

1.1.2. Assurer le suivi des procédures transmises à la justice, organiser les éventuelles constitutions de partie civile.

PO3 Gestion administrative (suivi des procédures) tenue d'un carnet de tournées. Alimentation de la BD PO

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 139h (217%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération est en partie redondante avec AD21 en ce qui concerne la réalisation d'un carnet de tournée et des rapports et documents relatifs à la police de la nature. PO3 concerne plus spécifiquement le suivi juridique des procédures : étant donné qu'aucune plainte n'a fait l'objet de poursuite ni de condamnation, et qu'aucun PV n'a été dressé (ce qui n'a entraîné aucun suivi de procédure), c'est davantage l'aspect de la mise en place du planning de surveillance et de tous les outils (SIG en particulier) nécessaires qui ont été pris en considération ici. Les éventuelles plaintes ou affaires particulières ont également été incluses dans cette opération.

Cette opération sera à reconduire mais à reformuler un minimum dans le prochain plan de gestion afin de compléter les seuls aspects de la surveillance pour les tournées de terrain (PO1) et de suivi des procédures qui sont traités dans le plan (ie. préparation des tournées, stratégie police, etc).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|---|
| Programmation de surveillance et stratégie police | 56 | <ul style="list-style-type: none"> ■ Programmation de surveillance et stratégie police ■ Compte rendu police ■ Création d'outils Police (SIG, CRPV, etc.) ■ Dépôt de plainte, procédures et suivis ■ Démarches CNIL ■ Gestion effets police |
| Compte rendu police | 25,5 | |
| Création d'outils Police (SIG, CRPV, etc.) | 37 | |
| Dépôt de plainte, procédures et suivis | 19 | |
| Démarches CNIL | 1 | |
| Gestion effets police | 0,5 | |

1.1.3. Poursuivre et développer la coopération avec les services compétents en matière de police de la nature (ONF, ONCFS, ONEMA, GN, ...).

PO4 Organiser, mettre en œuvre, des rencontres et formations pour les agents des institutions chargées de police visant à multiplier le nombre de personnes pouvant intervenir sur le territoire en cas d'infraction. Coordonner les actions de surveillance

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 160,5h (50%) | ☹️ | ☹️ | 😊 | 😊 |

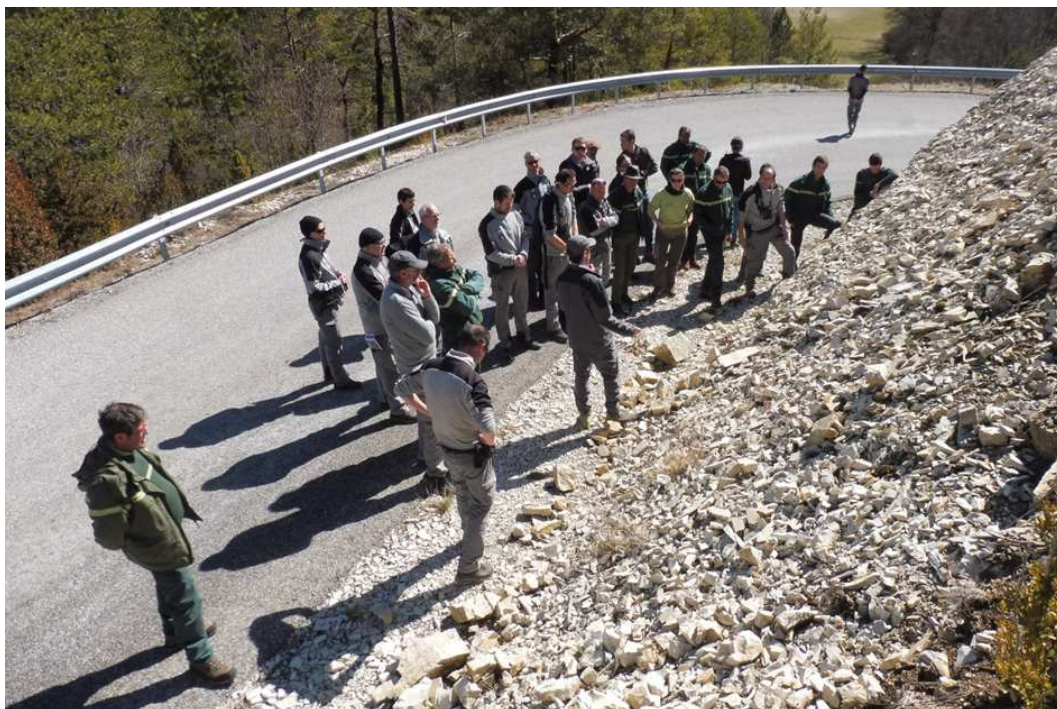
C'est la priorité qui avait été affichée dans le plan pour palier à la diminution de la surveillance effective par les agents (1/2 ETP prévu au départ). Malheureusement, ces interactions ont été compliquées à mettre en place, d'une part en raison du contexte sécuritaire global (plan vigipirate actif) qui a mobilisé les services de gendarmerie sur d'autres missions que la surveillance du patrimoine naturel. Des contacts avec la gendarmerie de Comps-sur-Artuby dans le Var ont toutefois été pris et ont abouti sur une demi-journée de formation aux enjeux de la Réserve naturelle. D'autre part, les services de l'ONEMA ont fait connaître leur impossibilité de collaborer en raison d'une surcharge de travail (sous-effectif). Enfin, les demandes de rendez-vous répétées auprès du Procureur de la République sont restées sans réponse. Ces facteurs limitants avaient d'ailleurs été mis en avant dans le plan de gestion (« disponibilité des partenaires »).

En revanche, il a été possible d'assurer une bonne coordination avec les Ecogardes du Parc Naturel Régional du Verdon, et plus tardivement au cours du plan avec l'ONCFS et l'ONF, y compris par la mise en place d'opérations de police communes. Ces bonnes relations doivent être entretenues dans le prochain plan avec la poursuite des actions communes et la mise en place régulière de journées de sensibilisation/formation aux enjeux de la Réserve.

A noter que le quota horaire de cette opération est sous-estimé étant donné que certaines actions n'ont pas été comptabilisées mais ont bien été réalisées (erreur de saisie du tableau de bord en 2016).

En conclusion, si le bilan de cette opération peut paraître mitigé au regard des contacts pris, il est quand même encourageant étant donné les coopérations effectuées, surtout en fin de plan. Sa pertinence n'est pas remise en cause et l'opération doit être reconduite dans le plan suivant.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|--|
| Coordination et coopération Polices environnement (Ecogardes, ONF, ONCFS, gendarmeries, police nationale) | 127 | <p>■ Coordination et coopération Polices environnement (Ecogardes, ONF, ONCFS, gendarmeries, police nationale) ■ Contacts TGI et procureurs ■ Réunions MIPE ■ Préparation et transmission de documents</p> |
| Contacts TGI et procureurs | 6 | |
| Réunions MIPE | 18,5 | |
| Préparation et transmission de documents | 9 | |



Journée interservices ONF/ONCFS/RNNGHP du 16/03/2018.

1.1.4. Faire commissioner plusieurs salariés de la RN menant des missions ou actions sur le terrain afin de renforcer le service police de la nature de la Réserve

PO5 Formation des agents de la RN au commissionnement formation ATEN

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 851h (355%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération a été parfaitement accomplie, tous les agents de la RNN étant commissionnés et assermentés. Ce commissionnement s’est effectué en deux phases : la première dès 2015 a consisté à former les gardes (Garde nature et Technicien-garde), la seconde phase pour les deux autres agents : le Conservateur et la Chargée de mission scientifique les années suivantes. Le Garde-nature ayant changé en cours de plan, le nouvel agent a été commissionné en 2018. L’équipe de gestion de la Réserve étant constituée, cette action ne sera à nouveau pertinente qu’en cas de nouveau changement éventuel de personnel ou en cas de formations de perfectionnement, elle devrait donc être encore incluse au prochain plan de gestion en ces termes.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|--------------------|
| Formation des agents au commissionnement | 798 | |
| Préparation formation commissionnement | 17,5 | |
| Gestion administrative du commissionnement | 26,5 | |
| Prestation de serment (TGI) | 9 | |

1.1.5. Assurer un suivi des prélèvements réalisés dans le cadre des autorisations délivrées par la réserve

PO6 Organiser des rencontres sur le terrain avec les bénéficiaires d'autorisation, pour s'assurer que les prélèvements sont réalisés conformément à la réglementation

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 40,5h (13%) | ☹️ | 😊 | 😊 | 😊 |

Malgré la volonté de la Réserve de collaborer avec le milieu amateur, il y a aujourd'hui beaucoup moins d'amateurs que par le passé ayant une dérogation de prélèvement sur le périmètre de protection de la Réserve, pour plusieurs raisons. La première est l'avis négatif rendu par le Conseil scientifique et par le Conservateur pour les membres de la principale association de collectionneurs demandeuse (le CEM, dont le siège social est à Barrême, mais dont les membres proviennent en réalité pour majorité de la Côte d'Azur), dont les buts et agissements ne correspondent pas à la déontologie d'une Réserve naturelle. La seconde est que les amateurs locaux ayant eu l'habitude de solliciter une dérogation sont aujourd'hui âgés et n'ont plus la capacité (ou l'envie) de se rendre sur le terrain. La troisième est que d'une manière générale il existe aujourd'hui peu d'amateurs sur le territoire de la Réserve ou ses environs immédiats.

Bien entendu, des rencontres sur le terrain ont pu être effectuées, mais cette opération s'est principalement déclinée dans le suivi des collections.

D'autre part, il est apparu intéressant en cours de plan d'intégrer dans cette opération le suivi des réseaux de collectionneurs (principalement sur Internet), ainsi que des bourses spécialisées, mais ces activités n'étant pas prévues au plan seul un minimum horaire y a été consacré. Dans le prochain plan de gestion, il serait pertinent de compléter cette opération dans ce sens, mais aussi de tisser des liens avec les amateurs potentiellement intéressés (de manière déontologique) par le patrimoine paléontologique, même au-delà des limites du périmètre de protection de la Réserve naturelle. Dans ce but un rapprochement avec des associations, des participations aux fouilles, un encadrement scientifique, etc., pourraient être proposés (à mettre en relation avec le commentaire PO1).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|-----|--|
| Suivi collections amateurs | 35 | <p>■ Suivi collections amateurs ■ Veille Internet réseaux collectionneurs, bourses, etc. ■ Rencontres sur le terrain avec les bénéficiaires de dérogations ■ Rencontre amateur</p> |
| Veille Internet réseaux collectionneurs, bourses, etc. | 1,5 | |
| Rencontres sur le terrain avec les bénéficiaires de dérogations | 3 | |
| Rencontre amateur | 1 | |

PO7 Actualiser sur le site internet la liste des autorisations de prélèvement en cours à destination des partenaires police de la nature

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 199h (207%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

L'ancien système de gestion des dérogations, avec la mise à disposition sur Internet des fiches des personnes ayant une dérogation aux services de police de la nature n'a pas été poursuivi pour les raisons suivantes : (1) cette opération était en l'état peu compatible avec la loi Informatique et Libertés ; et (2) la Réserve n'a pas à ce jour de site Internet (exception faite de sa page Facebook, inadaptée pour ce type d'opération). En conséquence, cette opération a été reformulée en cours de plan pour concerner l'instruction des dérogations dans son ensemble, et toute la mise en place du nouveau système de procédure qui passe désormais par arrêtés

préfectoraux, après avis du Conservateur et du Conseil scientifique, plutôt que par une carte délivrée directement par le gestionnaire. L'opération sera en conséquence à reformuler en ce sens dans le prochain plan de gestion.

Au cours du plan 38 dérogations scientifiques, 9 dérogations au titre d'équipes encadrées, 14 dérogations pour des amateurs et 46 laissez-passer pour des groupes (stages universitaires, etc.) ont été accordés. A noter que les instructions des dossiers ont donné lieu à 8 refus de dérogations (le groupe du CEM).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|---|
| Mise en place procédure dérogations | 33,5 | <p>■ Mise en place procédure dérogations ■ Instruction des demandes de dérogation ■ Affaire CEM (refus de dérogation)</p> |
| Instruction des demandes de dérogation | 112,5 | |
| Affaire CEM (refus de dérogation) | 41,5 | |

1.2. Assurer la bonne adéquation entre les besoins de protection du patrimoine naturel et les outils juridiques

1.2.1. Suivi juridique et en particulier du projet de l'outil « arrêté de Géotope ». Notification du décret d'application en cours de plan. Mise en application sur le territoire.

PO8 Veille juridique : information par les réseaux et les institutions. Étudier la mise en application sur le territoire

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 89h (56%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération concernait principalement le suivi de l'outil juridique « Arrêté de protection de Géotopes », qui s'est finalement décliné en « Décret n° 2015-1787 du 28 décembre 2015 relatif à la protection des sites d'intérêt géologique ». Cette veille a été effectuée régulièrement et s'est poursuivie après la publication du décret d'application auprès des réseaux de manière à avoir des retours d'expériences et à en étudier l'opportunité d'application sur le territoire de la Réserve, ou dans ses environs immédiats. A noter l'importance des réseaux (RNF, Muséum, etc.) dans cette veille, et le soutien de la DREAL PACA.

D'autres projets ont nécessités une veille en partie juridique, et en particulier les projets récurrents d'implantation de panneaux photovoltaïques, de parcs éoliens, de carrières diverses ou de coupes de bois, qui menacent périodiquement le patrimoine géologique au sein du périmètre de protection de la Réserve. Ces derniers aspects ont été rendus difficiles en raison de la non obligation pour les opérateurs de consulter la Réserve naturelle dans la plupart des cas sur le périmètre de protection (l'obligation ne concerne que les sites classés RNN).

Le droit étant en progression constante, il est nécessaire de prolonger cette opération au prochain plan de gestion, sans la restreindre à un outil en particulier (par exemple suivre les évolutions du Code de l'Environnement, de la loi Biodiversité, etc.), tout en tenant compte des projets sur le territoire de la Réserve à propos desquels la RNN est consultée ou s'autosaisie.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|--------------------|
| Veille juridique | 25 | |
| Réunion SCAP | 10,5 | |
| Travail sur les Arrêtés de Protection de la Nature et liste des sites candidats | 3,5 | |
| Projet protection Montagne de Lure | 28 | |
| Dossier Clos de Barral | 9 | |
| Projet arrêté préfectoral pénétration propriétés privées | 1,5 | |
| Problématiques foncières, suivi juridique des sites, adéquation parcellaire | 5,5 | |
| Veille projets sur le territoire et incidences sur le patrimoine naturel (photovoltaïque, carrières, éolien, coupe de bois) | 5,5 | |
| Divers | 0,5 | |

1.2.2. S'appuyer sur la Stratégie de Création d'Aires Protégées développée par l'État pour étendre la zone classée en RNN (actuellement 269 ha) et offrir une protection forte aux sites identifiés comme sensibles et prioritaires dans le cadre de ce plan. Géo et Bio diversités seront pris en compte. En ce sens l'objectif est de développer les collaborations avec d'autres organismes et associations (CEN, la LPO et autres).

AD01 Constitution des dossiers de faisabilité d'extension, recherche de financements, réalisation des inventaires (prestataires extérieurs)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 289h (45%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération consiste étendre le périmètre classé des sites RNN, ou à créer de nouveaux sites, afin de prendre en compte les découvertes patrimoniales intervenues depuis le classement de 1984. La constitution des dossiers, la recherche de financements et la réalisation des inventaires découlaient de l'état des lieux du patrimoine de la Réserve, réalisé en 2015 et 2016, afin de vérifier la bonne adéquation entre les propositions de sites figurant au plan de gestion et l'état actuel du patrimoine (tant sur le plan de la conservation que de la connaissance). Au final, cette opération est prévue pour être réalisée en plusieurs phases :

- **Phase 1** : état des lieux du territoire, identification des nouveaux besoins de conservation, délimitation parcellaires des nouvelles propositions (bilan : 35 sites RNN pour 8 000 ha, dont 7 sites RNN actuels non modifié, 10 sites RNN étendus et 18 sites RNN nouveaux) ; consultation du Conseil scientifique et du Comité consultatif ;
- **Phase 2** : validation du projet en Assemblée Départementale (effectué le 17 mars 2017), définition des sites prioritaires ;
- **Phase 3** : prise de contact avec les Elus locaux et les partenaires (Natura 2000, ONF...) ; réalisation des inventaires complémentaires (en cours : Ichtyosaure de la Robine, Massif des Monges, site du Vélodrome) ; modification de l'Atlas ENS du Département pour inclure les nouveaux sites potentiels ;
- **Phase 4** : lancement de la procédure technique de classement (à venir lors du prochain plan).

Par comparaison avec les sites proposés dans le plan de gestion, 10 concernaient l'extension de sites existants (RNN1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12 et 18) et 15 étaient nouveaux (total = 25). Si la plupart de ces sites a été retenue, certains ont finalement été écartés (par exemple les Cadières de Brandis, Ravin du Descoure, etc.), et plusieurs autres ont été rajoutés (par exemple les Robines du Jabron, le site de Morteiron, etc.). Le prochain plan devra bien entendu poursuivre cette opération, probablement en la regroupant avec AD02 et en séparant les actions d'inventaires.

A noter que la réalisation des inventaires correspond finalement aux opérations AD15 et SE07 (redondance).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|--------------------|
| Mise à jour de l'Atlas des ENS | 69,5 | |
| Dossiers études naturalistes / partenaires (CBNA, etc) | 10 | |
| Projet extension RNN | 201 | |
| Projet extension Périmètre de protection | 2,5 | |
| Expertises interne sites potentiel RNN | 6 | |

AD02 Constitution des dossiers techniques pour le classement des sites prioritaires. Dépôt des dossiers et suivi de l'instruction, montage des dossiers suivant ordre de nécessité. Hiérarchisation

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | ☹️ | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération dépendant de la précédente, elle a donc été logiquement reporté.

1.3. Assurer la protection physique du patrimoine géologique

1.3.1. Dalle à ammonites RNN : Assurer la conservation du site par la construction d'une infrastructure

AD03 conception du projet d'aménagement incluant l'estimation des coûts, rédaction du cahier des charges en concertation avec les acteurs concernés, Recherche de financements, Appel d'offres /concours d'architectes/....

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 542,5h (271%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

A la suite du constat faisant état du non avancement du projet de conservation de la Dalle postérieurement aux travaux « de court termes » de 2009, le plan préconisait de construire le projet et de faire en sorte que le chantier puisse démarrer au plus tard à la fin du plan. Cet objectif a subi des écueils sous l'ancienne gestion, en particulier en raison de son coût très élevé et de sa complexité. Une étude dans le cadre de l'EPR (pôle d'excellence rurale du pays Dignois) a été réalisée, et préconisait entre autres choses la couverture partielle de la Dalle avec la mise en place d'une structure de type « préau », ainsi que la déviation de la route. Depuis, le nouveau gestionnaire a fait mener des études sur l'état de conservation de la Dalle qui ont révélé son état de dégradation alarmant. En conséquence, des sources de financement

complémentaires ont été recherchées dans le cadre plus large de la valorisation du site, et l'objectif de conservation de la Dalle est aujourd'hui en cours de réalisation (AMO complète en cours), et le financement de toute l'opération est assuré (financement du Département, de la Région et de l'Europe).

Le prochain plan de gestion devra prendre en compte le phasage de l'opération d'aménagement et de conservation, en particulier en ce qui concerne le drainage du site par le haut (prévu après 2020), ainsi que d'autres opérations complémentaires. Un suivi du site sera nécessaire pour éventuellement ajuster certains aménagements.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|---|
| Dossier foncier (incl. Réunions, visites site, rencontre propriétaires, géomètre, etc) | 61 | <ul style="list-style-type: none"> Dossier foncier (incl. Réunions, visites site, rencontre propriétaires, géomètre, etc) COPIL (incl. Préparation et comptes rendus) Coordination interne (écriture projet, organisation & coordination Alcotra, validation politique, coordination interservices, administratif, marchés, AMO, etc.) Cartographie dalle Coordination externe (MO, partenaires, ABF) Mise au point projet pédagogique et panneaux (conception, marchés, etc) Dossier CPER (subvention Région) |
| COPIL (incl. Préparation et comptes rendus) | 46 | |
| Coordination interne (écriture projet, organisation & coordination ALCOTRA, validation politique, coordination interservices, administratif, marchés, AMO, etc.) | 359 | |
| Cartographie dalle | 3 | |
| Coordination externe (MO, partenaires, ABF) | 56 | |
| Mise au point projet pédagogique et panneaux (conception, marchés, etc) | 4 | |
| Dossier CPER (subvention Région) | 13,5 | |



Vue générale de l'avant-projet sommaire de l'aménagement de la Dalle à ammonites (groupement eco², Magalie GRANIER et Polymorphe design).

AD04 Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0,5h (2%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération dépend de la précédente, elle est donc logiquement reportée. Le dossier se fera en collaboration avec la DREAL PACA avant la fin du plan.

TU01 Lancement des travaux en fin de plan et suivi

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

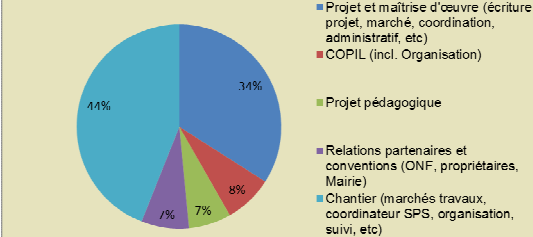
Opération reportée (dépendance des deux opérations précédentes). Le lancement des travaux est normalement prévu pour courant 2019 (dépendant de la procédure de la commande publique).

1.3.2. Ichtyosaure de la Robine : Assurer la conservation du site par la construction d'une nouvelle infrastructure

AD05 Conception d'un nouvel aménagement, appel à projet. Projet d'architecte. Cahier des charges, recherche de financements,.....

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 609,5h (381%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

L'opération est actuellement en cours et sera terminée en 2019 (sur l'aspect de la médiation). Il ne sera donc pas nécessaire de la porter au prochain plan de gestion qui pourra se concentrer sur d'autres sites. En particulier, le nouvel aménagement de protection et de mise en valeur du site est déjà installé et rempli parfaitement son rôle.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|--|
| Projet et maîtrise d'œuvre (écriture projet, marché, coordination, administratif, etc) | 207,5 |  <ul style="list-style-type: none"> ■ Projet et maîtrise d'œuvre (écriture projet, marché, coordination, administratif, etc) ■ COFIL (incl. Organisation) ■ Projet pédagogique ■ Relations partenaires et conventions (ONF, propriétaires, Mairie) ■ Chantier (marchés travaux, coordinateur SPS, organisation, suivi, etc) |
| COFIL (incl. Organisation) | 47 | |
| Projet pédagogique | 41 | |
| Relations partenaires et conventions (ONF, propriétaires, Mairie) | 46 | |
| Chantier (marchés travaux, coordinateur SPS, organisation, administratif) | 268 | |

AD06 Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0,5h (2%) | 😊 | 😊 | 😞 | 😞 |

Le projet est inscrit au plan de gestion, et a été approuvé lors du Comité consultatif du 20 mars 2017 : cette opération consiste donc uniquement en une information à la DREAL et à la Préfecture.

TU02 Lancement des Travaux sur site et suivi

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 56,5h (59%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

Le chantier, avec la mise en place de la structure de protection, est aujourd'hui terminé (fin aout 2018), mis à part quelques ajustements nécessaires. Il ne sera pas nécessaire de la porter au prochain plan de gestion.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--------------------------------------|------|--------------------|
| Hélicoptage | 4 | |
| Préparation et démarrage du chantier | 18,5 | |
| Chantier travaux, suivi et visites | 34 | |



Le nouvel aménagement du site de l'ichtyosaure de La Robine.

1.3.3. Site des pas d'oiseaux du Bès, site RNN : site menacé par des écroulements.

SE01 Expertise géotechnique

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | ⊗ | ⊗ | / | ⊗ |

Concernant le site classé RNN de La Colle, cette opération a déjà été réalisée par l'ancien gestionnaire (2013 ?). Le site n'a pas nécessité d'action particulière depuis. Etant donné son accès non sécurisé en bord de route, il n'est pas prévu de le rouvrir au public.

La MT de Digne-les-Bains a procédé à une purge à proximité en 2018 : il est apparu que le site n'est pas en danger immédiat ; le gestionnaire de la Réserve doit poursuivre la surveillance de ce site. Une action de scan 3D pourra éventuellement être envisagée en cas d'étude scientifique si le moulage présent au Musée promenade s'avère insuffisant.

Concernant le site aménagé des pas d'oiseaux, une expertise géotechnique de la falaise surplombant les vitrines était prévue. Cette opération a été annulée suite à l'écroulement

partiel de la falaise. Le déplacement des aménagements ayant été acté, il ne sera pas nécessaire de la reporter au plan suivant (cf. AD07 et TU03).

AD07 Mise en protection du site, dossier et demande d'autorisations

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 66h (413%) | ☹️ | 😊 | 😊 | 😊 |

Pour le site RNN5 situé en bord de route, cette opération ne s'est pas avérée nécessaire en cours de plan. Le gestionnaire devra poursuivre la surveillance du site.

Etant donné l'état actuel du site aménagé, il est prévu que les vitrines soient déplacées de quelques centaines de mètres, dans un lieu sans danger pour les visiteurs. Le projet a été reporté pour le moment.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|---|
| Visites du site (évaluation du risque d'éboulement, définition futur emplacement) | 21,5 | <p>■ Visites du site (évaluation du risque d'éboulement, définition futur emplacement) : 33%</p> <p>■ Analyse foncier : 6%</p> <p>■ Projet de déplacement : 55%</p> <p>■ Photos et prise mesures du moulage du musée promenade : 6%</p> |
| Analyse foncier | 4 | |
| Projet de déplacement | 36,5 | |
| Photos et prise mesures du moulage du musée promenade | 4 | |

TU03 Travaux

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 25h (39%) | ☹️ | 😊 | 😊 | 😊 |

Concernant le site RNN, suite à la purge du talus à proximité par la MT de Digne-les-Bains en 2018, la dalle a été recouverte d'une nouvelle protection de terre.

Concernant le site aménagé : opération reportée (cf. opération précédente). Des travaux de sécurisation avec la fermeture du site au public et des aménagements de sécurité (balisage, barrière) en raison du danger de chute de pierre ont toutefois été effectués sur le site aménagé dans l'attente de son réaménagement et de son déplacement. Un arrêté de fermeture du site a également été pris par la Mairie de la Javie à la demande de la RNNGHP. Un projet d'aménagement complet sera à prévoir au prochain plan de gestion.



Site RNN de LA Colle : mise en place d'une nouvelle protection de surface, suite au chantier de purge de la MT de Digne-les-Bains.

1.3.4. Site de Saint Lions RNN : Site dégradé par la fréquentation gestion et équipement à revoir.

AD08 Conception d'un nouveau projet, recherche de financements

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 8h (53%) | ⊗ | / | ⊗ | ⊗ |

Le démontage des aménagements existants a été préconisé dans le plan de gestion, dans l'attente d'une expertise visant à concevoir de nouveaux équipements permettant de préserver le site de l'érosion anthropique due à la fréquentation par le public.

En accord avec les élus locaux (mairie) et des partenaires (ONF), le site a été entièrement déséquipé dès 2015, y compris son accès, ce qui a permis sa stabilisation. La situation actuelle permettant de conserver au mieux ce site d'intérêt et l'arrêt de sa dégradation, et devant la difficulté de la mise en place d'une pédagogie adaptée pour de ce type de site pour l'ouvrir au public, de nouveaux équipements ne sont plus à l'ordre du jour.

AD09 Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | ⊗ | / | ⊗ | ⊗ |

Le projet de désinstallation est inscrit au plan de gestion et a été approuvé lors du Comité consultatif du 09 juin 2015.

TU04 Réalisation des travaux

| Ratio horaire | Degré de réalisation | Efficience - | Pertinence | Perspectives |
|---------------|----------------------|--------------|------------|--------------|
|---------------|----------------------|--------------|------------|--------------|

| (%) | | Effectivité | | |
|----------|---|-------------|---|---|
| 60h (/%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

L'opération était prévue en fin de plan (80h programmées), ce qui ne correspondait pas à l'urgence de l'état de conservation du site. L'opération de démontage de la plateforme et le rapatriement des matériaux ont donc été accomplis dès le début de la reprise de gestion de la Réserve par le Département, en 2015.



Suite au démontage des installations, le site RNN du Coulet Rouge est aujourd'hui stabilisé.

1.3.5. Site des courants fossiles du Berriasien RNN : Site menacé par des écroulements et les crues du Bès.

SE02 Réalisation d'une expertise géotechnique

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | 😞 | / | 😞 | 😞 |

Cette opération a déjà été réalisée par l'ancien gestionnaire (2013 ?), mais étant donné les difficultés d'aménagement sur ce site (dangerosité et non pérennisation des installations en raison des risques de crue du torrent), il a été décidé de ne pas réitérer l'expérience pour le moment. A l'avenir, un projet pourra éventuellement être à nouveau considéré à distance depuis le versant opposé (côté route).

AD10 Dossier : élaboration d'un projet de sécurisation

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | 😞 | / | 😞 | 😞 |

Voir opération précédente.

TU05 Travaux

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 6h (7,5%) | ☹️ | / | ☹️ | ☹️ |

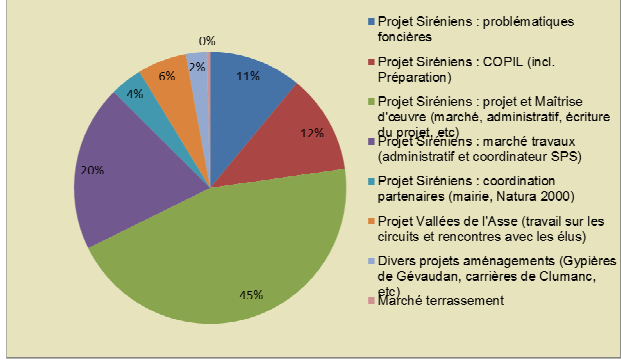
Voir opérations précédentes. Les reliquats du site ont été démontés en collaboration avec les agents du Géoparc/Musée Promenade.

1.3.6. Site des siréniens (candidat RNN) nécessite une intervention de sauvetage.

AD11 Étude optimisation de l'aménagement existant, infrastructures complémentaires : constitution du dossier (projet d'architecte, budget), recherche de financements. Travail en partenariat avec la commune et le PNRV

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 523h (654%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊☹️ |

D'après le plan de gestion, cette opération concerne principalement le site des siréniens, mais sa formulation regroupe aussi d'autres sites non listés ailleurs, ce qui peut entraîner des confusions. Le projet de réaménagement du site des siréniens a été mené à bien intégralement, à l'exception de la révision de la partie pédagogique qui devrait avoir lieu normalement avant 2020 (marché en cours dans le cadre du programme ALCOTRA, « l'Aventure géologique »). Dans le prochain plan, il ne sera pas nécessaire de réinscrire les opérations concernant le site des siréniens, à l'exception de la mise en place d'un belvédère donnant sur le site au niveau du chemin d'accès.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|--|
| Projet Siréniens : problématiques foncières | 57,5 |  |
| Projet Siréniens : COFIL (incl. Préparation) | 61,5 | |
| Projet Siréniens : projet et Maîtrise d'œuvre (marché, administratif, écriture du projet, etc) | 235 | |
| Projet Siréniens : marché travaux (administratif et coordinateur SPS) | 103,5 | |
| Projet Siréniens : coordination partenaires (mairie, Natura 2000) | 20 | |
| Projet Vallées de l'Asse (travail sur les circuits et rencontres avec les élus) | 30,5 | |
| Divers projets aménagements (Gypières de Gévaudan, carrières de Clumanc, etc) | 13 | |
| Marché terrassement | 2 | |

TU06 Suivi de la réalisation des travaux du nouvel aménagement

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 115h (96%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊☹️ |

Les travaux se sont déroulés en 2017 (cf. opération AD11) et la vitrine de protection a été entièrement remplacée. La nouvelle installation remplit entièrement son rôle de protection, de préservation face aux intempéries et de mise en valeur des fossiles. La médiation reste à être aménagée.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|----|---|
| Projet Siréniens : travaux sentier | 49 | <p>■ Projet Siréniens : travaux sentier ■ Projet Siréniens : Coordination travaux, suivi et réception ■ Projet Siréniens : clôture chantier</p> |
| Projet Siréniens : Coordination travaux, suivi et réception | 62 | |
| Projet Siréniens : clôture chantier | 4 | |



Le nouvel aménagement de protection du site des siréniens.

1.3.7. Autres besoins de protection physique rencontrés En cours de plan.

SE03 Réflexion pour recherche de nouveaux moyens et outils de protection. Expertises

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 48,5h (30%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Sans que cette action ne soit rattachée spécifiquement à une opération, le plan prévoit que (p. 109) « *d'autres sites, sur lesquels ont été identifiés des problèmes nécessiteront une expertise (en interne et en externe) pour évaluer leur état et leurs besoins de protection, mais aussi pour assurer une étude scientifique, afin de collecter des informations qui pourraient disparaître (sites soumis à l'érosion : ex. Auribeau (RNN). Une protection physique pourra être envisagée* ».

La formulation de cette opération SE03 n'est pas très claire, et laisse plutôt considérer qu'il s'agit de travailler sur des méthodes techniques, voire expérimentales, de protection, tandis

que l'objectif à laquelle elle est rattaché correspond à des besoins (problèmes) rencontrés en cours de plan. C'est dans ce sens que l'opération a été comprise par le gestionnaire, et les études se sont focalisées sur la Dalle à ammonites qui nécessitait le plus d'attention : en particulier les études sur sa conservation de la Dalle, y compris un projet de test de résine, les études radars pour cartographier les vides (collaboration LERM) et les études de sa fracturation (collaboration CEREGE Aix-Marseille Université). Les études sont fournies en annexes de la présente évaluation.

La recherche de nouvelles techniques de conservation se fait essentiellement avec des organismes ou des laboratoires spécialisés (CICRP, LERM). La nécessité d'évaluer l'état et les besoins de protection de certains sites du territoire devrait faire l'objet d'une opération séparée ou d'une reformulation de SE03 dans le prochain plan.



Cartographie des cavités derrière la Dalle à ammonites entre 10 et 40 cm.

1.3.8. Site de l'ichtyosaure de la Mélaie

TE01 Renforcement structure et stabilisation. Mise en œuvre d'actions partenariale, si nécessaire en cours de plan, étude géotechnique

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 1h (1%) | ☺ | / | ☺ | ☺ |

Bien que l'intérêt des restes d'ichtyosaure de ce site soit considéré comme majeur (p. 85 du plan de gestion), les opérations sur ce site n'apparaissent pas dans les objectifs de la partie B4 du plan de gestion, mais seulement dans le plan de travail de la partie C qui ne fournit pas de détail ni d'explication. On apprend toutefois dans la partie B1 (p. 90 - évaluation de la valeur patrimoniale de la Réserve) que les aménagements sur ce site ont été réalisés à titre expérimental et que « *ce type de patrimoine nécessite un suivi et une protection accrues et des interventions de restauration et de sauvegarde régulières* ».

Une opération de renforcement a déjà été réalisée par l'ancien gestionnaire (2012). Depuis, une expertise rapide de l'état des ossements et des infrastructures a été menée en régie. Il s'est avéré que le site n'était pas en danger immédiat (par rapport à d'autres sites plus fragilisés), bien que son état ne soit pas optimal. Cette opération devra être reportée au prochain plan et proposer de réaliser une réflexion sur le devenir de ce site. Dans cette attente, une surveillance régulière est effectuée avec consolidations des ossements pour ralentir leur dégradation. Si possible, il serait pertinent de garantir l'accès de ce site au public, et de reconsidérer les aménagements sur place.



La cabane de protection de l'ichtyosaure de La Mélaie sur sa crête de marne en cours d'érosion.

1.3.9. Patrimoine ex-situ, assurer la conservation de pièces en collections et autres outils de conservation du patrimoine

AD12 Classement matériel des pièces, numérotation...catalogue. Réalisation de moulages ou autres techniques de conservation

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 404h (72%) | ☹️ | 😊 | 😊 | 😊 |

Selon le plan de gestion, la conservation du patrimoine géologique concerne les sites mais également le patrimoine *ex-situ* (issu des collectes de sauvetages et des chantiers de fouilles) et l'objectif est d'assurer sa conservation matérielle au sein des collections de la Réserve en procédant à son classement et recensement, l'accent étant mis sur le matériel issu des sites RNN.

Plusieurs facteurs ont fait dériver cette opération vers d'autres tâches. Le premier est que l'action de classement, numérotation et enregistrement sur catalogue est indissociable des

bases de données dont l'objet est celui des opérations AD19 et SE14 (redondance). Le second facteur est que le transfert de gestion n'a pas permis de récupérer la majeure partie des collections de la Réserve qui sont restées physiquement sur le site du Musée Promenade et qui échappe donc pour le moment à toute gestion par le Département. Les quelques éléments transmis (bruts de récolte) ont fait l'objet d'un premier tri (une grande partie était absolument sans intérêt, ni patrimonial, ni scientifique, ni pédagogique). De nombreux éléments de cette nature restent encore à trier.

Les collections de la Réserve se reconstituent petit à petit, et l'opération AD12 concerne dans les faits principalement les opérations de préparation des fossiles (opération très longue et technique consistant essentiellement à séparer les fossiles de la roche qui les englobe, ainsi que les techniques de collage et de conservation) qui sont indispensables pour gagner de la place (environ ¼) et pour rendre les fossiles utilisables, soit pour des études scientifiques, soit pour toute autre opération, y compris leur conservation sur le long terme. Il est en effet peu pertinent d'accumuler du matériel brut sans perspective de préparation, et tout matériel récolté doit être un minimum mis en valeur pour avoir une utilité (scientifique, pédagogique, etc.). L'opération AD12 concerne de fait également les opérations de moulage, de rangement, de photographie des fossiles, ainsi que l'accueil de collections ou de spécimens par dons (gestion des collections).

A l'issue du plan, il apparaît clairement que la conservation du patrimoine *ex-situ* est une mission fondamentale dans une Réserve naturelle géologique classée en grande partie sur le fondement scientifique de ses sites paléontologiques. Ces éléments appartiennent au patrimoine naturel au même titre que les fossiles *in-situ* ou les sites géologiques. Malgré ce constat, la gestion des collections est très largement sous-traitée dans le plan de gestion (une brève mention p. 95 dans la définition des objectifs à long termes et un paragraphe de 6 lignes dans la définition des objectifs p. 109). Il est fortement recommandé de tenir compte de cet aspect qui doit devenir une priorité dans le prochain plan de gestion.

Par ailleurs, la Réserve naturelle se doit d'être concernée par le devenir, la conservation et la mise en valeur des collections paléontologiques publiques ou privées concernant son territoire qui sont des éléments essentiels du patrimoine, et éventuellement envisager des acquisitions lorsque des dons ne sont pas possibles si l'opportunité se présente (en prévoyant un budget dédié, et sans alimenter le « marché des fossiles »).

Enfin, l'achat de mobilier de rangement (armoires sécurisées, petit matériel de classement) sera à envisager en parallèle du réaménagement du local alloué.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|-------|---|
| Divers administratif | 1,5 | <p>■ Divers administratif ■ Préparation de fossiles (Tartonne, Angles, etc) ■ Moulage ammonite Tartonne ■ Accueil don fossiles et collections ■ Gestion des collections, photos, etc ■ Projets et devenir de collections (privées, autres)</p> |
| Préparation de fossiles (Tartonne, Angles, etc) | 323,5 | |
| Moulage ammonite Tartonne | 24 | |
| Accueil don fossiles et collections | 15 | |
| Gestion des collections, photos, etc | 37,5 | |
| Projets et devenir de collections (privées, autres) | 2,5 | |



Préparation d'une ammonite et réalisation de son moulage.

1.4. Assurer l'entretien du patrimoine naturel et l'entretien et/ou la création des infrastructures d'accueil

1.4.1. Assurer un suivi régulier des sites. Requalification des sites et du territoire. Maintenir en bon état de conservation et de lisibilité les sites. Améliorer et renforcer la signalétique. Entretien des équipements d'accueil ou les renouveler. Faciliter l'accès aux chercheurs, des sites scientifiques majeurs de la Réserve

TE02 Entretien des sentiers d'accès et zone de visite (nettoyage, débroussaillage)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Effcience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|-------------------------|------------|--------------|
| 247h (103%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération a été menée tout au long de l'application du plan de gestion et est de nature permanente. Toutefois, sa formulation sera à revoir de manière à intégrer clairement les zones de parking, mais aussi des infrastructures des sites ou s'y rattachant (prises en comptes dans les actions). L'entretien et la restauration du patrimoine naturel *in-situ* lui-même devraient faire l'objet d'une autre opération spécifique et indépendante dans le prochain plan (cf. TE05) (opérations de consolidation sur les os des siréniens par exemple, ou des ammonites sur la Dalle). Concernant les opérations sur la Dalle, en 2018 il n'a pas été possible d'effectuer cette opération autant que nécessaire en raison d'une nouvelle directive du Département imposant au préalable une formation spécifique (travaux sur cordes) aux agents concernés. Tous les

autres sites aménagés ont été entretenus et des restaurations ont eu lieu sur plusieurs sites (Dalle à ammonites, ichtyosaures de La Robine et de La Mélaie, siréniens).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|----|--------------------|
| Entretien site des Siréniens | 73 | |
| Entretien Dalle aux ammonites | 52 | |
| Entretien site de l'ichtyosaure Robine | 23 | |
| Entretien site de l'ichtyosaure de Chanolle | 47 | |
| Enfouissement supplémentaire Ichtysaure de la Reine Jeanne | 16 | |
| Entretien passerelle bois Pas d'oiseaux | 4 | |
| Entretien site des Tidalites | 3 | |
| Entretien sentiers divers (collaboration PDIPR) | 21 | |
| Divers | 8 | |



Opération de restauration sur la Dalle à ammonites.

PI01 Conception, réalisations ou actualisations de tablettes d'information sur la réglementation ou sur les sites

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 175h (88%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

Le travail didactique a été fait sur plusieurs sites, en particulier sur ceux en cours de réaménagement, ou dans le cas des panneaux très dégradés. D'une manière générale ces derniers ont été le plus souvent remplacés ou supprimés. Il reste encore des zones avec les anciennes tablettes à remplacer (secteur des Hautes Vallées de l'Asse), ce qui devrait être une priorité du prochain plan de gestion, dans le cadre d'une stratégie locale.

Cette opération apparaît redondante avec la suivante (TE03 – tablettes sur la réglementation *versus* signalétique RNN) et également avec PI03 (tablettes d'information) étant donné que les actions concernant la signalétique sur site passent par les mêmes marchés publics.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|--------------------|
| Pédagogie-médiation (tablettes) Ichtyosaure de La Robine | 78,5 | |
| Travail panneaux Vallée du Bès | 20 | |
| Panneau du Blayeul | 12 | |
| Panneaux Esclangon | 5,5 | |
| Panneaux stratotype Barrémien | 23 | |
| Panneaux Site à nummulites de Saint Jacques | 9,5 | |
| Panneaux ENS des Mées | 3 | |
| Revue panneaux territoire et projets signalétiques divers | 15,5 | |
| Démontage de panneaux litigieux Géoparc | 8 | |

TE03 Renforcement de la signalétique RNN

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 637h (166%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

La signalétique routière a été revue et remplacée. Il ne reste que quelques panneaux avec l'ancien logo à remplacer (secteur des Hautes Vallées de l'Asse et stratotype d'Angles par exemple).

Pour les autres remarques, cf. opération précédente (PI01).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|-------|--------------------|
| Stratégie de signalétique de la Réserve | 6 | |
| Stratégie de gestion partagée avec le Geoparc | 44,5 | |
| Préparation et réalisation panneaux RN | 161,5 | |
| Préparation et réalisation panneaux signalétique routière | 111,5 | |
| Relevé de signalétique sur site et cartographie SIG | 111,5 | |
| Choix implantation des futurs panneaux | 18 | |
| Travail administratif (marchés) et coordination prestataires/partenaires (MT, mairies, etc) | 71 | |
| Dépose anciens panneaux, pose nouveaux panneaux, jalons et autocollants | 107 | |
| Divers | 6 | |



TE04 Sauvetage de pièces paléontologiques en danger de destruction

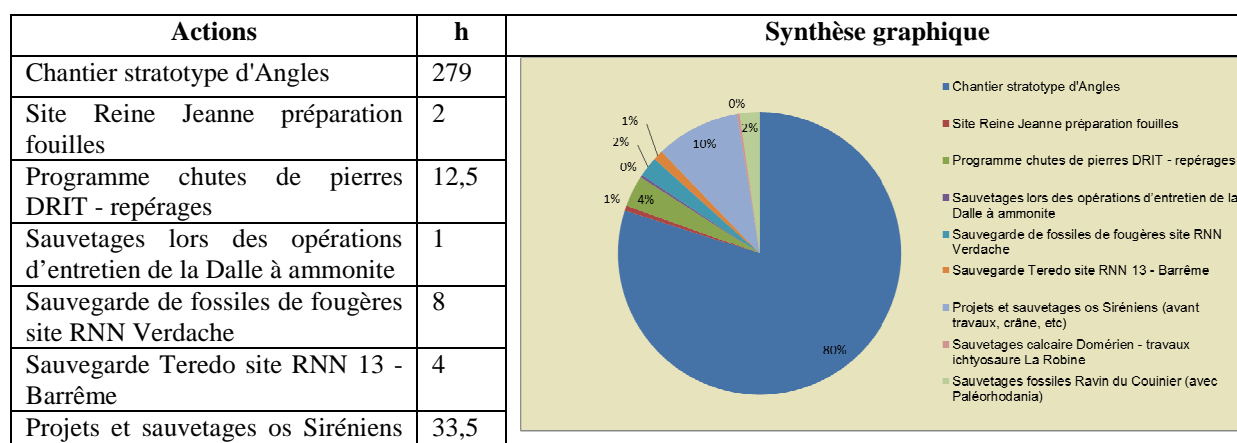
| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 348,5h (218%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Quelques fossiles ont été sauvegardés dans le cadre de cette opération, y compris sur les sites RNN, mais pas en grand nombre. L'absence d'une réelle stratégie de conservation du patrimoine *ex-situ* dans le plan, le retard dans la réalisation de la base de données et dans l'acquisition des locaux de stockage (etc.), ainsi que les vicissitudes par rapport à la possibilité d'accéder dans les propriétés privées pour faire les prélèvements (ex. cas du crâne des siréniens), ont fortement contraint cette opération. De plus, le temps passé sur cette opération a probablement été sous-estimé car souvent pris en compte dans les autres opérations de terrain.

L'action de la fouille préventive du stratotype d'Angles, en raison de la programmation de l'élargissement de la route d'Angles pour raisons de sécurité, a été entièrement classée TE04. Toutefois, dans le prochain plan de gestion, il faudra reconsidérer l'articulation de TE04 avec TU09 (fouilles de sauvetage = redondance), SE09 (fouilles de repérage) et SE07 (inventaires, qui incluent les inventaires de paléontologie et donc *a fortiori* des fouilles et prélèvements).




En l'état, la formulation de TE04 est trop vague et pourrait aussi concerner des techniques de préparation des fossiles visant à les sauvegarder (conservation), ou simplement des opérations de « ramassage » (collectes de surface) lors de tournées de terrain (surveillance, activités techniques sur les infrastructures, etc.). Dans le prochain plan de gestion, il faudra veiller à une bonne formulation afin de ne pas sous-estimer cette opération par rapport aux autres activités sur le terrain.

La pertinence du sauvetage du patrimoine (fossiles en particulier) en danger de destruction n'est pas remise en cause, mais par rapport à la stratégie générale de conservation du patrimoine *ex-situ*, il faut considérer que les prélèvements ont plus de valeur (patrimoniale et scientifique) lorsqu'ils sont en lien avec le contexte du site, et en particulier prélevés en place dans une coupe géologique levée banc par banc (log), ce qui reste trop peu le cas dans la Réserve naturelle aujourd'hui (y compris sur les sites RNN). En conséquence, la réalisation systématique de logs, à la fois sur les sites RNN qui s'y prêtent, et sur les sites du périmètre de protection, devrait être portée au plan de gestion en tant que priorité du gestionnaire.



| | | |
|--|---|--|
| (avant travaux, crâne, etc) | | |
| Sauvetages calcaire Domérien - travaux ichtyosaure La Robine | 1 | |
| sauvetages fossiles Ravin du Couinier (avec Paléorhodania) | 8 | |

PI02 Réflexion sur l'aménagement d'aires d'information

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|---|--------------------------|---|---|
| 3,5h (7%) |  | / |  |  |

La formulation de cette opération n'est pas expliquée dans le plan de gestion. En l'état elle a été interprétée par le fait de disposer, pour la Réserve, d'espaces la concernant dans des structures muséales existantes, comme par exemple dans le cas de la restructuration du Musée Nature & Patrimoine de Castellane, ou dans le cas de la requalification du Musée Promenade à Digne. Cette opération est pertinente et permettrait pour la Réserve de disposer d'espaces d'accueil ouvert au public, mais ces derniers projets étant encore en gestation, la réflexion sur ces aires est encore très peu avancée. Dans le prochain plan cette opération devra être mieux qualifiée et être rattachée à un objectif précis.

Une réflexion devrait être menée sur la manière de réaliser cette opération, peut-être plus dans le sens de la mise en place d'un réseau des petites structures muséales de paléontologie sur le territoire de la Réserve et dans ses environs (par exemple Musées de Barles, Bargemon, etc.), qui sont souvent isolées les unes des autres et déconnectées d'un projet globale. Dans ce cadre, des espaces dédiés à la présentation de la Réserve pourraient éventuellement être mis en place si la proximité territoriale fait sens, en plus de la création d'un outil de diffusion réseau (type plaquette touristique de visite).

Une implication de la Réserve dans les projets muséaux dédiés à la paléontologie (par exemple le projet de musée de Barrême, la Maison Nature & Patrimoine de Castellane, ou le Musée Promenade en cours de réflexion sur sa requalification) est très nettement souhaitable et devrait être portée au prochain plan de gestion.




SE04 Visites régulières, couverture photos (cf. protocoles)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|---|---|---|---|
| 179h (56%) |  |  |  |  |

Les sites sont systématiquement photographiés lors des opérations de terrain diverses (police, technique, inventaires, etc.), ce qui rend cette opération difficile à quantifier, et par là à évaluer, à part peut-être par le nombre de photos réalisées (des milliers). Il en résulte que le temps passé sur cette action est largement sous-estimé même si de très nombreux sites ont été visités et suivis au cours du plan. A noter que l'équipe ne dispose plus que d'un seul appareil photo, ce qui est très nettement insuffisant.

Les actions courantes de suivi des sites, qui ne concernent pas la mise en place de protocoles scientifiques particuliers (= SE06, SE11 et SE12), ont été classées dans cette opération (pas d'autre opération disponible pour cette action pourtant importante et prévue dans les objectifs du plan de gestion). L'opération sera à modifier dans ce sens dans le prochain plan.

SE05 Etudier la réouverture du milieu en certains points (protocole)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|---|--------------------------|---|---|
| 0h (0%) |  | / |  |  |

Cette opération est pertinente dans le cadre de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine géologique, mais sa mise en œuvre sur des terrains dont le gestionnaire n'est pas propriétaire peut poser problème (autorisations et mise en œuvre complexe). En conséquence, elle n'a pas été menée à bien pour le moment. Cette opération devrait toutefois être portée au prochain plan et faire l'objet d'une concertation avec les services ONF (par exemple pour le site RNN 9 des Courtier).

SE06 Mise en place des outils de suivi définis selon les protocoles établis pendant le plan (scan 3D)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|---|---|---|---|
| 20h (10%) |  |  |  |  |

En l'absence de protocole de suivi autre que du suivi courant, cette opération a concerné pour ce plan uniquement la gestion du parc d'écompteurs qui permettent de mesurer la fréquentation des sites. Des réflexions sont à mener sur les outils de suivi et les protocoles qui pourraient être mis en place pour le suivi scientifique de certains sites (à distinguer du suivi courant et de la couverture photo qui ont bien été réalisés, cf. opération SE04). Dans certains cas des sondes de température et d'hygrométrie pourraient être utiles dans des installations de type vitrines de sites (siréniens, ichtyosaures). Un suivi régulier (ie. non ponctuel) par scan 3D tel qu'envisagé dans le plan, s'il paraît intéressant, paraît assez peu réaliste en raison des coûts de ce type d'opération.

TE05 Retirer aménagements détériorés et restauration environnement

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|---|---|---|---|
| 47h (18%) |  |  |  |  |

Cette opération a consisté essentiellement en l'enlèvement des anciens panneaux détériorés portant le logo de l'ancien gestionnaire et ne respectant pas la charte graphique RNF. Cette opération est dépendante de la collaboration avec le Géoparc, qui a récupéré l'image de l'ancien logo de la Réserve naturelle, et qui reste gestionnaire d'une partie des panneaux ne concernant pas la géologie. Le problème concerne essentiellement ce type de panneaux situés en dehors du périmètre actuel du Géoparc (par exemple Barrême et les hautes vallées de l'Asse) : ainsi, il reste de nombreux panneaux abîmés à retirer, mais d'autre part certains élus ont manifesté la volonté à les conserver dans l'attente d'un projet de remplacement. Il sera toutefois nécessaire, dans un souci de lisibilité et d'image de la Réserve de supprimer tous ces reliquats.

D'autre part, certaines opérations de restauration, liées à l'entretien des sites (par exemple les interventions sur la Dalle à ammonites) ont été traitées en TE02. Il sera souhaitable de bien séparer les notions d'aménagement et de restauration du patrimoine dans des opérations distinctes dans le prochain plan de gestion.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|----|--------------------|
| Intervention sur Dalle | 15 | |
| Intervention Ichtyosaure de la Mélaie (squelette et panneaux) | 10 | |
| Ichtyosaure de La Robine | 8 | |
| Retrait panneaux ancien gestionnaire | 14 | |

TE06 Dans l'attente d'aménagement, couverture de sites en hiver et réouverture au printemps

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 206h (43%) | 😊 | 😊 | 😞 | 😊 |

Cette opération devait être réalisée dans l'attente de nouveaux équipements de protection des sites (vitrines pour les siréniens et l'ichtyosaure de la Robine), et devait se poursuivre sur le site de l'ichtyosaure de la Mélaie.

L'hivernage a été parfaitement réalisé sur les deux premiers sites et est désormais inutile en raison des nouveaux aménagements. Sur le site de la Mélaie, en revanche, le suivi a montré que l'hivernage, qui consistait à plaquer une couche de laine de verre protectrice sur le fossile, a été dommageable puisqu'il a entraîné les conditions favorables à l'installation de rongeurs dont les mictions et autres excréments ont eu un effet néfaste sur les ossements fossiles. Les améliorations qui avaient été apportées à l'équipement par le gestionnaire précédent permettent d'abandonner cette opération qui ne devrait pas être reconduite dans le prochain plan de gestion.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|----|--------------------|
| Hivernage et suivi ichtyosaure de La Robine | 74 | |
| Réouverture du site de l'ichtyosaure La Robine | 19 | |
| Hivernage et suivi siréniens de Castellane | 60 | |
| Réouverture du site des Sireniens | 24 | |
| Hivernage et suivi ichtyosaure de la Mélaie | 24 | |
| Réouverture du site de l'ichtyosaure de la Mélaie | 5 | |



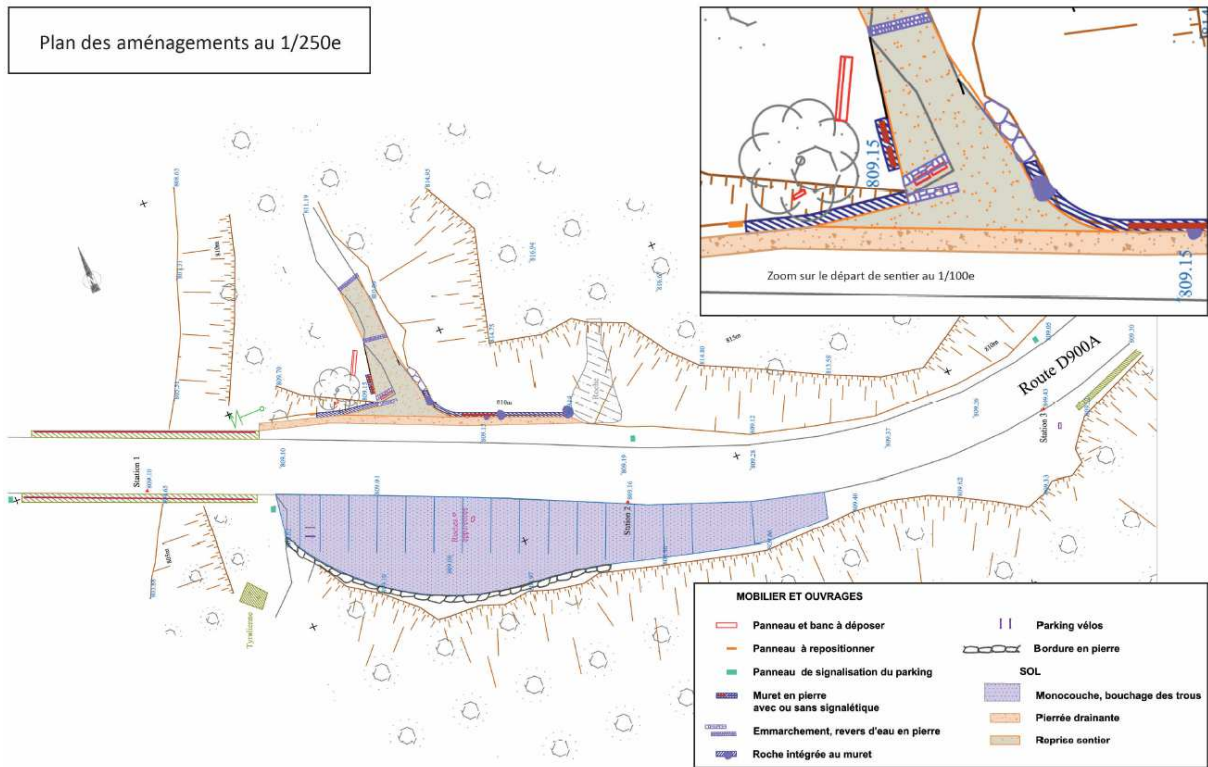
Fermeture hivernale du site de l'ichtyosaure de La Robine.

TE07 Amélioration d'accès en bord de route et parking (tablettes informatives)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 368h (115%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération a concerné les projets d'aménagement des parkings (mais aussi du belvédère du Vieil Esclangon, indissociés sur le plan des marchés publics). D'une manière générale, le parti d'aménagement défini par le gestionnaire implique le traitement des sites dans leur globalité, depuis le parking, les accès et les sites eux-mêmes. Les actions d'entretien courant des parkings pourront être regroupées dans l'opération TE02 dans le prochain plan.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|-----|--|
| Entretien des parkings de la Dalle à ammonites et de l'Ichtyosaure de La Robine | 8 | <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien des parkings de la Dalle à ammonites et de l'Ichtyosaure de La Robine ■ Projet 3P1B : projet, Maitrise d'Œuvre (MO) et administratif ■ Projet 3P1B : coordination partenaires, conventions et problématique foncière ■ Projet 3P1B : COPIL ■ Projet 3P1B : problématique archéologique |
| Projet 3P1B : projet, Maitrise d'Œuvre (MO) et administratif | 173 | |
| Projet 3P1B : coordination partenaires, conventions et problématique foncière | 165 | |
| Projet 3P1B : COPIL | 4 | |
| Projet 3P1B : problématique archéologique | 18 | |



Avant-projet de l'aménagement du parking du belvédère du Vélodrome (Groupement FB Paysagiste, Embelia).

TU07 Aménager accès et aire de visites pour personnes à mobilité réduite

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | ☹️ | 😊 | ☹️ | ☹️ |

Cette opération n'est pas spécifique et ne peut pas être dissociée des opérations d'aménagement des sites où cette problématique est traitée directement dans les cahiers des charges des marchés publics lorsque les conditions d'accès en donnent la possibilité (par exemple sur le site de la Dalle à ammonites où cet aspect a bien été inclus au cahier des clauses techniques particulières du marché public, et largement pris en compte par le maître d'œuvre). Il ne sera pas nécessaire d'identifier à nouveau cette opération dans le prochain plan de gestion, mais simplement d'intégrer cette notion dans les futurs aménagements de sites.



Prise en compte de tous les publics pour le projet d'aménagement de la Dalle à ammonites (document groupement eco², Magalie GRANIER et Polymorphe design).

AD13 Etudier la faisabilité d'un chemin d'accès au GSSP, montage dossier

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 4h (3%) | ☹️ | / | 😊 | ☹️ |

Le GSSP est un site qui sert de référence internationale aux scientifiques pour séparer les étages géologiques du Bajocien et du Bathonien (Jurassique moyen), et sert en quelque sorte d'étalon. Le site n'est actuellement pas aménagé pour recevoir du public, et son accès difficile en fond de ravin rend cette possibilité aléatoire en raison du régime torrentiel du cours d'eau (risques de crues qui emportent tout). En conséquence la réalisation d'un sentier est apparue comme peu réalisable à la suite d'un repérage sur site pour en évaluer la faisabilité. En revanche, l'installation (et la cérémonie officielle qui va de pair) d'un repère de type « clou d'or », tel qu'il est d'usage sur ce type de site, devra être envisagée.



Situation du site du GSSP, dans un ravin à régime torrentiel.

TU08 Réalisation d'un chemin d'accès au GSSP

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | ☹️ | / | 😊 | ☹️ |

Cf. opération précédente.

PI03 Réalisation de nouvelles tablettes (écritures de textes, réalisations d'illustrations, utilisation de la charte graphique RNF, conception d'une image partagée avec le Geopark

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | ☹️ | / | ☹️ | ☹️ |

Cette action intervient en doublon avec PI01 et AD24, elle a donc été annulée.

1.5. Assurer la protection du patrimoine naturel au travers d'actions de communication et de sensibilisation

1.5.1. Communiquer sur la RNN sa réglementation ses missions son territoire par le biais d'outils de communication : Plaquette RNF

PI04 Rédaction actualisation des plaquettes RNF ou autres

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Effizienz - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|-------------------------|------------|--------------|
| 37h (9%) | ☹️ | 😊 | 😊 | 😊 |

Concernant la réalisation des plaquettes réglementaires de présentation de la Réserve, celles-ci ont pu être réalisées en cours de plan en collaboration avec le service Communication du Département. Elles sont régulièrement réimprimées et diffusées en fonction des besoins (diffusion auprès des partenaires, OT, communes, public rencontré sur le terrain, etc.).

La formulation « *ou autres* » laisse place à l'interprétation pour le reste de cette opération. Les actions concernant la diffusion sur Internet ont donc été traitées ici : une page Facebook a été mise en place et est gérée régulièrement (le temps passé est largement sous-estimé, puisque cette page est aussi gérée en dehors des horaires de travail en raison du pare-feu Internet du Département interdisant l'accès aux réseaux sociaux). En revanche il n'a pas été possible pour l'instant de réaliser un site Internet en raison de difficultés internes aux services départementaux concernés (DSI), d'où le degré de réalisation « partiel » attribué (toutefois, une page sur la Réserve est déjà présente sur le site de RNF - <http://www.reserves-naturelles.org/geologique-de-haute-provence>). L'opération devrait être reformulée pour tenir compte de cet aspect.

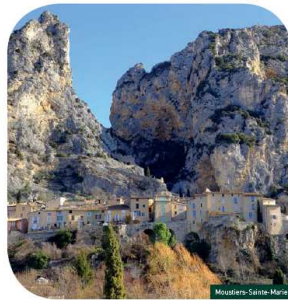
Voir AD14 pour les autres actions de communication.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-----|--|
| Conception et gestion de la page Facebook de la Réserve | 10 | <p>■ Conception et gestion de la page Facebook de la Réserve (62%) ■ Code de déontologie des géologues (4%) ■ Projet logo ecusson (2%) ■ Travail préparatoire futur Site Web RNNGHP (6%) ■ Travail sur les dépliants de la Réserve et planification de la diffusion (1%)</p> |
| Code de déontologie des géologues | 1,5 | |
| Projet logo ecusson | 2 | |
| Travail préparatoire futur Site Web RNNGHP | 0,5 | |
| Travail sur les dépliants de la Réserve et planification de la diffusion | 23 | |

Réserve Naturelle géologique HAUTE-PROVENCE

La Réserve Naturelle géologique de Haute-Provence :

- Territoire protégé : RNN 18 sites, 270 ha
- Périmètre de Protection : 230000 ha, 59 communes (Alpes de Haute-Provence : 52, Var : 7)
- Gestion : Département des Alpes de Haute-Provence
- Réserve Naturelle Nationale (loi juillet 1976 ; Article L332-2 du Code de l'Environnement)
- Ministère de Tutelle : Ministère en charge de l'Environnement
- Membre du réseau RNF : <http://www.reserves-naturelles.org/geologique-de-haute-provence>
- RNN73 : création par Décret n°84-983 du 31/10/1984
- Périmètre de Protection : arrêté interdépartemental du 30 mars 2011



Réglementation : Sur les 18 sites classés en Réserve naturelle nationale, il est interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux substances minérales ou aux fossiles, de les extraire, de les ramasser ou de les emporter.



Tout travail susceptible de modifier l'état ou l'aspect des lieux est interdit (y compris par des inscriptions, signes ou dessins).

Sur le périmètre de protection, le prélèvement, la destruction ou la dégradation des fossiles, minéraux et concrétions y sont interdits. Toutefois, le prélèvement manuel (sans outil) des pièces naturellement dégagées par l'érosion est toléré, pour autant qu'il soit effectué en quantité limitée.

Universitaires, pensez à demander vos laissez-passer pour vos études et stages de terrain.

www.facebook.com/RNN604



Réserve Naturelle géologique HAUTE-PROVENCE



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

13 rue du Docteur Romieu
CS 70216
04995 Digne-les-Bains cedex 9

Téléphone : 04-92-30-08-30
Courriel : didier.berthe@4.fr



MISSIONS

La Réserve naturelle est un espace réglementé dont les missions principales et actions associées sont :

- **La protection / conservation du patrimoine naturel :** les agents assermentés assurent la surveillance du territoire, veillent au respect de la réglementation, et mènent des actions de police de la nature. Les sites fragiles sont équipés pour être protégés physiquement tout en étant rendus accessibles au public. Le patrimoine est sauvegardé.
- **L'amélioration des connaissances :** pour gérer de façon optimale le patrimoine il faut le connaître. Études, chantiers de fouilles, inventaires sont réalisés en partenariat avec différents organismes de recherche et le soutien du Conseil scientifique de la Réserve.
- **La sensibilisation :** l'équipe de la Réserve mène des actions de valorisation du patrimoine, pour le faire découvrir et respecter par le plus grand nombre.



DES SITES ET DES FOSSILES UNIQUES AU MONDE

Le territoire de la Réserve doit sa **réputation internationale** à sa richesse paléontologique. Ses gisements et des fossiles, d'une exceptionnelle conservation et parfois d'une **grande rareté**, illustrent les **300 derniers millions d'années** de l'histoire de la Terre.

- La **dalle à ammonites** de Digne-les-Bains, 1550 ammonites de grande taille sur 320 m².
 - Le site des **siréniens** de Castellane, unique au monde avec ses nombreux ossements.
 - Les **ichtyosaures** de La Robine, ou de Prads, squelettes de reptiles marins de l'Ère Secondaire.
 - Le Barrézien, son **stratotype** et ses célèbres **ammonites déroulées**.
- ... et bien d'autres merveilles encore !

UN LIVRE OUVERT

- Un petit territoire à l'échelle des Alpes offrant une **multitude d'objets géologiques** (fossiles, paysages).
- Une **forte érosion** qui constitue de véritables archives de la terre d'une extraordinaire richesse et diversité.
- Un véritable **site école**, où l'on apprend à lire l'histoire de la vie et de la Terre, l'histoire des Alpes, de l'Océan alpin et de la Méditerranée.
- Un **terrain de prédilection** des chercheurs, des étudiants et des visiteurs.
- Un lieu de **développement de la connaissance scientifique** sur le patrimoine naturel.
- Un haut lieu de la mémoire de la Terre : un **paradis pour les géologues !**

MILIEUX ET BIODIVERSITÉ

Des **espèces emblématiques** associées à la **diversité des milieux**, dont parois calcaires, zones humides, pelouses d'altitude, forêts, ... :

- Bouquetin, coq de bruyère, gélinothe des bois, loup, castor, vipère d'Orsini, triton alpestre, vautour fauve...
- Une riche entomofaune
- Une flore diversifiée : *Berardia subcaulis*, *Juniperus thurifera*, *Primula marginata*, *Asplenium jahandiezii*, *Arenaria c. merca*, *Dracocephalum austriacum*...

Plaquette de présentation de la Réserve naturelle.

1.5.2. Sensibiliser les élus les partenaires les acteurs locaux sur la RNN le patrimoine naturel et les enjeux.

AD14 Réunions, rencontres, actions partenariales

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 365h (228%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

L'opération PI04 est celle qui répond à l'objectif de communication de la Réserve, mais elle ne concerne que les plaquettes RNF (et la communication Internet). Les autres actions de communication ont été placées dans l'opération AD14 puisque la communication est la voie pour assurer la sensibilisation comme le stipule l'objectif correspondant. Dans ce sens, la Réserve a participé à de nombreuses opérations détaillées dans les bilans annuels de gestion fournis en annexes (fêtes des PNR, fête de la Science, conférences, contacts avec les associations, communications avec les journalistes, etc.).

La formulation de cette opération sera à revoir et les opérations devront être refondues dans le prochain plan de gestion de manière à les clarifier (par exemple en séparant les actions de communication journalistiques, les actions de communication auprès du grand public – rencontres, stands, conférences, actions pédagogiques, sorties, etc. –, les contributions éditoriales et les actions partenariales, et les actions de prévention).

Les contacts avec les amateurs de géologie devront également être optimisés avec l'opération refondue PO6 (cf. supra).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|---|
| Contacts avec les amateurs de paléontologie/géologie | 20,5 | <ul style="list-style-type: none"> ■ Contacts avec les amateurs de paléontologie/géologie ■ Communication sur les fouilles de Tartonne ■ Conférences et préparation (incl. Fête de la science, "30 ans de la RNN du Lubéron", "Fête du PNRV", inauguration projet ALCOTRA, etc.) ■ Relations associations (incl. Projet film Vallée du Bès) ■ Contacts journalistes (presse écrite et TV) et communications ■ Participation projets éditoriaux-ouvrages (incl. Guide du routar, réédition guide géologique 04, etc.) ■ Contact mairies RNNGHP et élus ■ Contacts et communication avec les partenaires locaux et le public ■ Divers (réunions, contacts, dossiers, etc.) |
| Communication sur les fouilles de Tartonne | 29,5 | |
| Conférences et préparation (incl. Fête de la science, "30 ans de la RNN du Lubéron", "Fête du PNRV", inauguration projet ALCOTRA, etc) | 117 | |
| Relations associations (incl. Projet film Vallée du Bès) | 38 | |
| Contacts journalistes (presse écrite et TV) et communications | 56,5 | |
| Participation projets éditoriaux-ouvrages (incl. Guide du routar, réédition guide géologique 04, etc) | 22 | |
| Contact mairies RNNGHP et élus | 16 | |
| Contacts et communication avec les partenaires locaux et le public | 39,5 | |
| Divers (réunions, contacts, dossiers, etc) | 26 | |

Synthèse OLT1

| Objectifs à long terme du plan (OLT) | Objectifs opérationnels (OO) | Facteurs influençant la gestion | CO DE | OPERATIONS | Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Résultats | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives | Commentaires |
|---------------------------------------|--|--|-------|---|-------------------|----------------------|---|--------------------------|------------|--------------|---|
| 1/1 Faire respecter la réglementation | Assurer la surveillance des sites sensibles ; rechercher et constater les infractions. | Etendue territoire Eloignement entre les sites Périodes sensibles Vacances, week-end | PO1 | Visites régulières sur le terrain, pour contrôler les sites sensibles | 292 % | 😊 | Les agents sont assermentés ; tous les sites RNN et majeurs ont été visités plusieurs fois au cours du plan ; nombreuse | 😊 | 😊 | 😊 | Objectif prioritaire du Département suite à la reprise de gestion de la Réserve : un maximum de temps y a donc été consacré |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|------------|---|------|---|--|---|---|---|---|
| | | | | | | s heures de surveillance et bonne couverture sur tout le territoire | | | | |
| | | PO2 | Former l'ensemble des agents de terrain de la RN pour sensibiliser le public sur site à la réglementation. | 0% | 😊 | Action accomplie, mais incluse dans PO1 (travail de terrain) | 😊 | 😐 | 😞 | Action désormais hors sujet (les 4 agents sont commissionnés) |
| Assurer le suivi des procédures transmises à la justice, organiser les éventuelles constitutions de partie civile. | | PO3 | Gestion administrative (suivi des procédures) tenue d'un carnet de tournées. Alimentation de la BD PO. | 217% | 😊 | Mise en place des plannings de surveillance et des outils police (SIG, etc) ; dépôts de plaintes et suivis | 😊 | 😊 | 😊 | Pas de suivi juridique, puisque aucun PV dressé ; redondance partielle avec AD21 (carnet de tournée et rapports relatifs à la police) ; |
| Poursuivre et développer la coopération avec les services compétents en matière de police de la nature (ONF, ONCFS, ONEMA, GN, ...). | Disponibilité des partenaires | PO4 | Organiser, mettre en œuvre, des rencontres et formations pour les agents des institutions chargées de police visant à multiplier le nombre de personnes pouvant intervenir sur le territoire en cas d'infraction. Coordonner les actions de surveillance. | 50% | 😐 | Bons contacts avec l'ONF, l'ONCFS et les écogardes du PNRV | 😐 | 😊 | 😊 | Pas/peu de réponse des services aux demandes de contacts / collaboration / rencontres (procureur, ONEMA, Gendarmerie) |
| Faire commissionner plusieurs salariés de la RN menant des missions ou actions sur le terrain afin de renforcer le service police de la Réserve | Modalités d'inscription et places disponibles dans les sessions | PO5 | Formation des agents de la RN au commissionnement formation ATEN | 355% | 😊 | Tous les agents sont commissionnés et assermentés | 😊 | 😊 | 😊 | Cette opération ne sera nécessaire à nouveau qu'en cas de changement de personnel, ou en cas de formations de police de perfectionnement |
| Assurer un suivi des prélèvements réalisés dans le cadre des autorisations délivrées par la réserve | Date des prélèvements | PO6 | Organiser des rencontres sur le terrain avec les bénéficiaires d'autorisation, pour s'assurer que les prélèvements sont réalisés conformément à la réglementation. | 13% | 😐 | Peu de rencontres sur le terrain, mais suivi régulier des collections effectuées en grande partie | 😊 | 😊 | 😊 | A reformuler dans le prochain plan : suivi des collections des amateurs ; voir aussi pour une veille des milieux amateurs/commérçants (bourses, Internet, ventes aux enchères, etc.) ; aujourd'hui il y a un tournant dans la gestion de la Réserve : se rapprocher des |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|-------------|---|-------|---|---|---|---|---|--|
| | | | | | | | | | | scientifiques (moins d'amateurs présents sur le territoire) | |
| | | | PO7 | Actualiser sur le site internet la liste des autorisations de prélèvement en cours à destination des partenaires police de la nature. | 207 % | 😊 | Dérogations de prélèvements gérées en bon et due forme en lien avec le CS et la Préfecture | 😊 | 😊 | 😊 | Action à reformuler « gestion des dérogations de prélèvements » |
| 1/2 Assurer la bonne adéquation entre les besoins de protection du patrimoine naturel et les outils juridiques | Suivi juridique et en particulier du projet de l'outil « arrêté de Géotope ». Notification du décret d'application en cours de plan. Mise en application sur le territoire. | Moyens humains Disponibilités des partenaires | PO8 | Veille juridique : information par les réseaux et les institutions. Étudier la mise en application sur le territoire. | 56% | 😊 | Veille juridique effectuée en continu ; veille sur les projets impactant le patrimoine naturel (parcs photovoltaïques, etc) | 😊 | 😊 | 😊 | Soutien important de la DREAL et des réseaux (RNF, Muséum, etc.) |
| | S'appuyer sur la Stratégie de Création d'Aires Protégées développée par l'État pour étendre la zone classée en RNN (actuellement 269 ha) et offrir une protection forte aux sites identifiés comme sensibles et prioritaires dans le cadre de ce plan. Géo et Bio diversités seront pris en compte. En ce sens l'objectif est de développer les collaborations avec d'autres organismes et associations (CEN, LPO et autres). | | AD01 | Constitution des dossiers de faisabilité d'extension, recherche de financements, réalisation des inventaires (prestataires extérieurs). | 45% | 😊 | Etat des lieux sur les besoins de protection ; définition des sites à classer RNN (y compris cadastre) ; consultation du Département et des partenaires ; consultation du CS et du CC ; premières consultations des élus locaux | 😊 | 😊 | 😊 | Action à prévoir sur le long terme ; redondance avec la réalisation des inventaires (AD15 et SE07) |
| | | | AD02 | Constitution des dossiers techniques pour le classement des sites prioritaires Dépôt des dossiers et suivi de l'instruction, montage des dossiers suivant ordre de nécessité. Hiérarchisation. | 0% | 😊 | | 😊 | 😊 | 😊 | Opération reportée (dépend de la réalisation de AD01) |
| 1/3 Assurer la | 1 / Dalle à ammonites | Financements | AD03 | Conception du projet | 271 % | 😊 | Maitrise d'œuvre | 😊 | 😊 | 😊 | Opération normalement |

| | | | | | | | | | | | |
|--|---|----------------------------|------|---|-------|---|---|---|---|---|---|
| protection physique du patrimoine géologique | RNN Assurer la conservation du site par la construction d'une infrastructure | Autorisations | | d'aménagement incluant l'estimation des coûts, rédaction du cahier des charges en concertation avec les acteurs concernés, Recherche de financements, Appel d'offres /concours d'architectes/.... | | | complète en cours et projet budgétisé ; projet en cours ; problèmes fonciers résolus | | | | terminée en 2020-2021 ; dossier très complexe et donc plus chronophage et coûteux que prévu |
| | | | AD04 | Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN. | 2% | 😊 | Dossier en cours avec la DREAL PACA | 😊 | 😊 | 😞 | Opération finalisée en 2018 ou 2019 |
| | | | TU01 | Lancement des travaux en fin de plan et suivi | 0% | 😊 | | 😊 | 😊 | 😊 | Lancement des travaux prévus en 2019 |
| | 2 /Ichthyosau re de la Robine Assurer la conservation du site par la construction d'une nouvelle infrastructure | Financements Autorisations | AD05 | Conception d'un nouvel aménagement, Appel à projet. Projet d'architecte. Cahier des charges, recherche de financements,.... | 381 % | 😊 | Projet en cours de finalisation et financé ; maîtrise d'œuvre complète | 😊 | 😊 | 😞 | L'opération devrait être finalisée en 2019 (médiation) |
| | | | AD06 | Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN. | 2% | 😊 | Procédure d'information de la DREAL et de la Préfecture réalisée | 😊 | 😊 | 😞 | Projet est inscrit au plan de gestion et validé en CC |
| | | | TU02 | Lancement des Travaux sur site et suivi | 59% | 😊 | Travaux en cours et presque finalisés | 😊 | 😊 | 😞 | Opération terminée en 2018 ; supports de médiation définitifs en 2019 |
| | 3/ Site des pas d'oiseaux du Bès, site RNN site menacé par des écroulements . | Financements Autorisations | SE01 | Expertise géotechnique. | 0% | 😞 | | / | 😞 | 😞 | Site RNN5 : opération déjà réalisée par le gestionnaire précédent ; Site aménagé : opération abandonnée suite à l'écroulement de la falaise et à la nécessité de déplacer le site |
| | | | AD07 | Mise en protection du site, dossier et demande d'autorisations. | 413 % | 😊 | Site aménagé : projet de déplacement du site | 😊 | 😊 | 😊 | Site RNN5 : projet en suspend (surveillance à poursuivre) ; Site aménagé : projet reporté |
| | | | TU03 | Travaux. | 39% | 😊 | Site RNN : nouvelle couche de protection de terre suite aux travaux routiers ; Site aménagé : fermeture du site au public | 😊 | 😊 | 😊 | |

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|----------------------------|------|--|------|---|--|---|---|----|---|
| | 4/ Site de Saint Lions RNN Site dégradé par la fréquentation et équipement à revoir. | Financements Autorisations | AD08 | Conception d'un nouveau projet de recherches et de financements. | 53% | ☹ | Etude en interne de la fragilité du site en lien avec sa fréquentation anthropique | / | ☹ | ☹ | Opération annulée en raison de la fragilité du site |
| | | | AD09 | Montage du dossier pour autorisation de modifier un site classé en RNN. | 0% | ☹ | | / | ☹ | ☹ | Opération annulée en raison de la fragilité du site |
| | | | TU04 | Réalisation des travaux. | / | 😊 | Opération de démontage du site | 😊 | 😊 | 😊 | Démontage réalisé, site déséquipé et à surveiller |
| | 5/ Site des courants fossiles du Berriasien RNN Site menacé par des écroulements et les cures du Bès. | Financements Autorisations | SE02 | Réalisation d'une expertise géotechnique. | 0% | ☹ | | / | ☹ | ☹ | Site déséquipé, fermé au public |
| | | | AD10 | Dossier : élaboration d'un projet de sécurisation. | 0% | ☹ | | / | ☹ | ☹ | Site déséquipé, fermé au public |
| | | | TU05 | Travaux. | 7,5% | ☹ | Démontage des reliquats du site | / | ☹ | ☹ | Site déséquipé, fermé au public |
| | Pour les autres sites (RNN ou non) Site des siréniens (candidat RNN) nécessite une Intervention de sauvetage. | Financements Autorisations | AD11 | Étude optimisation de l'aménagement existant, infrastructures complémentaires : Constitution du dossier (projet d'architecte, budget), recherche de financements. Travail en partenariat avec la commune et le PNRV. | 654% | 😊 | Site des siréniens rééquipé intégralement | 😊 | 😊 | 😊😊 | Principalement site des siréniens, mais aussi autres sites non listés ailleurs : reformulation nécessaire pour ces derniers |
| | | | TU06 | Suivi de la réalisation des travaux du nouvel aménagement | 96% | 😊 | Site des siréniens rééquipé intégralement | 😊 | 😊 | 😊😊 | Principalement site des siréniens, mais aussi autres sites non listés ailleurs : reformulation nécessaire pour ces derniers |
| | Autres besoins de protection physique rencontrés En cours de plan. | Financements | SE03 | Réflexion pour recherche de nouveaux moyens et outils de protection. Expertises. | 30% | 😊 | Recherches de partenariats (CICRP), réalisation d'études sur l'état de conservation et les perspectives (Dalle principale) | 😊 | 😊 | 😊 | Opération dans le principe pertinente, mais formulation à revoir |
| | Site de l'ichthyosaure de la Mélaie | Financements Autorisations | TE01 | Renforcement de structure et stabilisation. Mise en œuvre d'actions partenariales, si nécessaire en cours de plan, étude géotechnique. | 1% | 😊 | Expertise du site réalisée en interne | / | 😊 | 😊 | Réflexion à mener sur le devenir de ce site et les moyens à mettre en œuvre pour quels résultats |
| | Patrimoine | Moyens | AD1 | Classement matériel | 72% | 😊 | Préparation | 😊 | 😊 | 😊 | - action |

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|------|--|------|---|--|---|---|---|---|
| | ex-situ assurer la conservation de pièces en collections et autres outils de conservation du patrimoine. | humains | 2 | des pièces, numérotation... catalogue Réalisation de moulages ou autres techniques de conservation | | | , moulages et rangement des fossiles issus des fouilles (programmées, de sauvetage ou prospectives); photographies de fossiles; acquisition de collections (dons) | | | | majeur de la préservation du patrimoine ex situ, mais reformulation à envisager (fragmentation en plusieurs opérations? - préparation, classification, etc); - action redondante pour la classification (catalogue = base de données = AD19 et SE14); |
| 1/4 Assurer l'entretien du patrimoine naturel et l'entretien et/ou la création des infrastructures d'accueil | Assurer un suivi régulier des sites. Requalification des sites et du territoire. Maintenir en bon état de conservation et de lisibilité les sites. Améliorer et renforcer la signalétique. Entretien des équipements d'accueil ou les renouveler. Faciliter l'accès aux chercheurs, des sites scientifiques majeurs de la Réserve. 1- Site du Carbonifère 2- Site de Descours 3- Site des courants fossiles du Berriasien RNN 4- Site oiseaux St Jean 5- Site oiseaux du Bès 6- Site ichthyosaure 7- Dalle à ammonites 8 - Amphiope 9 - Courtiers 10 -Touert 11- Escale | Financements Moyens humains et techniques Autorisations Travaux Partenariats Résultat Etudes et Expertises Règlementation pour pose de signalétique. Disponibilité des partenaires Autorisations Partenariats Moyen humains et techniques | TE02 | Entretien des sentiers d'accès et zone de visite (nettoyage, débroussaillage) | 103% | 😊 | Entretien des sites aménagés, de leurs accès et parkings | 😊 | 😊 | 😊 | Action permanente; inclure les parkings dans la formulation |
| | | | PI01 | Conception, réalisations ou actualisations de tablettes d'information sur la réglementation ou sur les sites | 88% | 😊 | Nombreux panneaux remplacés dans le respect de la charte graphique RNF; réalisation de nouveaux panneaux (textes, etc) | 😊 | 😊 | 😞 | En partie redondant avec TE03; vu le nombre de panneaux, et les projets en cours, action récurrente sur le long terme |
| | | | TE03 | Renforcement de la signalétique RNN | 166% | 😊 | Stratégie, gestion partagée avec le Géoparc, réalisation de maquettes, signalétique routière et réglementaire RNN | 😊 | 😊 | 😞 | En partie redondant avec PI01 |
| | | | TE04 | Sauvetage de pièces paléontologiques en danger de destruction | 218% | 😞 | - Quelques fossiles sauvegardés, mais vicissitudes par rapport à la possibilité d'accéder dans les propriétés privées pour faire les prélèvements (ex. cas des siréniens); - fouille préventive | 😞 | 😊 | 😞 | - Reconsidérer l'articulation avec les actions TU09 (fouilles de sauvetage = redondance), SE09 (fouilles de repérage) et SE07 (inventaires, incl. paléontologie); - réflexion à avoir sur l'intérêt de prélever des fossiles en dehors d'un cadre référencé; |

| | | | | | | | | | |
|---|-------------|--|-----|--|--|---|--|--|---|
| 12- Bas Auran 13- Barrême 14 - Site de Saint Lions RNN 15 - Sauveyrons 16- Sauzeries 17- Laubre 18- Taulanne Autres sites siréniens Ichthyosaure de Prads | | | | | du stratotype d'Angles | | | | besoin d'une stratégie de conservation du patrimoine ex-situ |
| | PI02 | Réflexion sur l'aménagement d'aires d'information | 7% | | Petite réflexion uniquement pour le Musée N&P de Castellane | / | | | Réflexion à mener sur la manière de réaliser cette opération |
| | SE04 | Visites régulières, couverture photos (cf protocole) | 56% | | Les sites sont régulièrement photographiés pour assurer le suivi dans le temps | | | | Cette opération est menée lors des opérations de terrain et est difficile à quantifier ; reformulation et croisements à envisager avec les autres activités de terrain (PO1 en particulier) |
| | SE05 | Etudier la réouverture du milieu en certains points (protocole) | 0% | | | / | | | Aucune action menée dans ce sens au cours du plan (autorisations et mise en œuvre complexes) ; action pertinente cependant dans le cadre de la conservation et de l'étude du patrimoine géologique |
| | SE06 | Mise en place des outils de suivi définis selon les protocoles établis pendant le plan (scan 3D) | 10% | | Gestion du parc des éco-compteurs du Département | | | | Réflexions à mener sur les outils de suivi et les protocoles qui pourraient être mis en place |
| | TE05 | Retirer aménagements détériorés et restauration environnement | 18% | | Enlèvement d'anciens panneaux ; restauration de fossiles in situ (Dalle, ichtyosaures) | | | | Séparer les notions d'aménagements et de patrimoine à restaurer ; il reste de nombreux panneaux abimés à retirer, mais volonté de certains élus à les conserver (attente d'un projet de remplacement), et coordination attendue avec le Géoparc |
| | TE06 | Dans l'attente d'aménagement, couverture de sites en hiver et réouverture au printemps | 43% | | Opérations réalisées avec succès | | | | Les travaux sur sites rendent cette opération désormais inutile ; l'hivernage du site de |

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|-------------|---|-------|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | Chanolle s'est avéré néfaste et non pertinent depuis l'amélioration des équipements par l'ancien gestionnaire | | |
| | | | TE07 | Amélioration d'accès en bord de route et parking (tablettes informatives) | 115 % | 😊 | Projets d'aménagement des parkings des sites ouverts au public et du belvédère du Vieil Esclangon (même marché - projet 3P1B) | 😊 | 😊 | 😊 | Opération en cours (terminée en 2019 ?) ; ne concerne pas uniquement les tablettes informatives (=PI01, TE03) mais l'aménagement complet (paysager) ; ne concerne pas l'entretien courant (=TE02), mais uniquement les opérations de travaux |
| | | | TU07 | Aménager accès et aire de visites pour personnes à mobilité réduite | 0% | 😞 | Travail en cours pour la Dalle (inclus dans le projet de réaménagement) | 😊 | 😞 | 😞 | Opération à supprimer, cet aspect (compléter par les autres formes de handicap) devant être systématiquement pris en compte directement dans les projets d'aménagement lorsque c'est possible (cas d'impossibilités fréquents en raison de l'accessibilité des sites) |
| | | | AD13 | Etudier la faisabilité d'un chemin d'accès au GSSP, montage dossier | 3% | 😞 | Faisabilité négative | / | 😊 | 😞 | Un projet d'aménagement du site serait pertinent, mais sa faisabilité est très complexe) ; envisager la pose d'un « clou d'or » |
| | | | TU08 | Réalisation d'un chemin d'accès au GSSP | 0% | 😞 | | / | 😊 | 😞 | Opération très complexe à mettre en œuvre en raison de la localisation du site dans un ravin à régime torrentiel |
| | | | PI03 | Réalisation de nouvelles tablettes (écritures de textes, réalisations d'illustrations, utilisation de la charte graphique | 0% | 😞 | | / | 😞 | 😞 | Action annulée : doublon avec PI01 et AD24 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|------|---|------|----|---|---|---|----|--|
| | | | | RNF, conception d'une image partagée avec le Geopark. | | | | | | | |
| 1/5 Assurer la protection du patrimoine naturel au travers d'actions de communication et de sensibilisation | Communiquer sur la RNN sa réglementation ses missions son territoire par le biais d'outils de communication : Plaque RNF | Financements | PI04 | Rédaction actualisation des plaquettes RNF ou autres. | 9% | ☹️ | Plaquettes de la RNNNGHP réalisées ; page Facebook réalisée et régulièrement animée | 😊 | 😊 | 😊 | Manque un site web pour la Réserve (problèmes interne aux services départementaux concernés) |
| | Sensibiliser les élus les partenaires les acteurs locaux sur la RNN le patrimoine naturel et les enjeux. | Gouvernance Disponibilité des partenaires | AD14 | Réunions, rencontres, actions partenariales. | 228% | 😊 | Nombreuses actions réalisées ; relations constantes avec les partenaires | 😊 | 😊 | ☹️ | Opération à réorganiser (actions de communication journalistiques, les actions de communication, rencontres, conférences, actions pédagogiques, sorties, contributions éditoriales, actions partenariales, contacts avec les amateurs de géologie, le public, les partenaires, le milieu scolaire et étudiant, les élus, etc.) |

OLT 2 : connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

2.1. Acquisition des connaissances

2.1.1. Améliorer la connaissance avec les inventaires. Projet d'extension du périmètre classé en RNN aux sites prioritaires et sensibles du périmètre de protection. Dans le cadre de la SCAP la Réserve réalisera les inventaires faune flore en tenant compte de la liste des espèces « sensibles » définies pour la région PACA.

AD15 Montage des dossiers et recherche de financements. Pour inventaires complémentaires

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 66h (41%) | 😊 | 😊 | 😊 | ☹️ |

Plusieurs travaux d'inventaires ont été faits sur plusieurs sites, en particulier en collaboration avec le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) qui dispose d'une convention avec le Département. Un chantier de fouille sur la Montagne de Lure (programmé pour 2019) a également été programmé, de manière à constituer un inventaire paléontologique précis d'un gisement qui pourrait faire l'objet d'un classement RNN.

Dans sa formulation actuelle, cette opération en parti redondante avec AD01. Une reformulation et des croisements seront nécessaires entre les deux opérations dans le prochain

plan de gestion afin de bien séparer (ou au contraire de regrouper) les inventaires menés dans le cadre du classement RNN des sites (plan biodiversité), des inventaires continus du patrimoine naturel (action de gestion confiée par l'Etat).

D'autre part, les dossiers de financements ne se limitent pas aux seuls inventaires et devraient prendre en compte les études dans leur globalité, de la même manière que des inventaires paléontologiques sont la même chose que des fouilles programmées ou de sauvetage : l'articulation entre toutes ces opérations doit être recherchée pour le prochain plan.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|--------------------|
| Programmation études flore CBNA | 12,5 | |
| Travail inventaires patrimoine biologique & projets de classements RNN (administratif, marchés, coordination prestataires) | 46,5 | |
| Préparation chantier Lure | 6 | |
| Divers | 1 | |

SE07 Réalisation des compléments d'inventaires pat géol., faune, flore

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 349h (109%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération a essentiellement correspondu à des activités de terrain, à la fois pour la réalisation d'inventaires sur le patrimoine paléontologique/géologique de certains sites en manque de données, la réalisation de prospection et d'échantillonnages divers (bois subfossiles, ammonites, etc), mais aussi des inventaires naturalistes programmés dans l'opération précédente (AD15).

Toutefois, pour le prochain plan, une réflexion devrait être menée pour la réorganisation de ces opérations de manière à bien articuler les inventaires continus du patrimoine naturel (action de gestion confiée par l'Etat) des inventaires menés dans le cadre du plan biodiversité pour les classements RNN des sites.

De même, les inventaires paléontologiques correspondent dans les faits à des activités de fouilles/prospection de surface (à séparer ou regrouper au sein d'une seule opération ?). Des opérations ponctuelles de la Réserve peuvent aussi concerner le patrimoine archéologique qui peut être inclus ou non dans une même opération.

Il sera peut-être également nécessaire de séparer les inventaires biologiques et paléontologiques/géologiques qui n'utilisent pas les mêmes méthodologies. Une opération spécifique sur les bois subfossiles, thématique forte de la Réserve naturelle, pourrait-être aussi pertinente.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|-------|--------------------|
| Prospections inventaires patrimoine géologique, suivi géologiques | 226,5 | |
| Prospection et suivi bois sub-fossiles et genévriers | 60,5 | |
| Etudes naturalistes (faune et flore, incl. CBNA, ONF, projet classements RNN) | 52,5 | |
| Travail inventaire patrimoine archéologique | 2 | |
| Dossier coupe de bois Chanollette : recherches information Patrimoine Naturel | 3 | |

| | | |
|-----------------------------------|-----|--|
| Divers et travail SIG | 3,5 | |
| Info sites et apport des amateurs | 1 | |

2.1.2. Améliorer la connaissance par le biais d'études ; Elaboration des programmes avec le Conseil Scientifique ; Identification des potentiels et des besoins ; Études et expertises menées pour la conservation ou la sécurité des sites

SE08 Programmation des opérations de recherche et de communications scientifiques

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 831,5h (520%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Plusieurs articles scientifiques ont été publiés, ou sont en cours de publication, au cours de ce plan, dont le détail est donné dans les bilans annuels de gestion fournis en annexes. La Réserve a été présente dans plusieurs congrès scientifiques. Cette opération a également concerné diverses prospections et études, ainsi que la planification et la mise en place de projets scientifiques ou d'études et recherche de collaborations avec des scientifiques (universitaires ou non).

Au regard des résultats obtenus, cette opération est un succès et devrait être reconduite. A la limite, une reformulation visant à distinguer les actions de recherche « en bureau » (travail scientifique et rédaction des articles ; préparation de congrès), des prospections (travail de terrain) et de la programmation des études (thématique qui inclut la recherche de financements et de partenaires) serait intéressante.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|--------------------|
| Articles scientifiques paléontologie (incl. Tartonne) | 275 | |
| Articles et projets scientifiques archéologie (contribution géologie, incl. Puits salés, PCR Senez, etc) | 45 | |
| Préparation et colloques (incl. IPC5, INPG, géopatrimoine, etc) | 268,5 | |
| Projet bois sub-fossile : dendrologie, archéologie, palynologie | 42 | |
| Programmation budgets études, stratégie scientifique de la Réserve | 95 | |
| Projets Master (incl. Rennes 1, ITN, RGF) | 9,5 | |
| Divers projets d'études et recherche partenaires scientifiques (incl. Paléorhodania, reptiles marins, mammifères, Vraconien, Pas d'oiseaux, siréniens, géomorphologie Barles, GIS Draix, Valbonnette, etc) | 44,5 | |
| Visites de sites pour projets études (incl. Trias, Aptien, ichtyosaures, site à Barrême, sites potentiels classement RNN, etc) | 52 | |

| | | |
|--|--|--|
| pongiaires, Terredos de Barrême, sites potentiels classement RNN, etc) | | |
|--|--|--|

AD16 Animation du Conseil Scientifique de la RN ; organisation préparation des réunions et Compte rendus

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 381h (99%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Le Conseil scientifique (CS) est un collège obligatoire et indépendant de spécialistes reconnus dans leur domaine, nommés pour 5 ans et dont la liste est établie par arrêté préfectoral. Une réunion par an a bien été organisée (ce qui est très acceptable au vu de l'éloignement de la plupart des membres), et de nombreux contacts, soit en commissions, soit individuels, ont permis un travail efficace en collaboration avec le CS.

Cette opération est donc permanente et devra être reconduite dans le prochain plan ; la formulation de l'opération devra prendre en compte toutes les interactions avec les membres du CS (projets, contacts), et pas seulement la préparation et l'animation des réunions.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|---|
| Conseil Scientifique, réunions et préparation | 258,5 | <p>■ Conseil Scientifique, réunions et préparation ■ Rédaction comptes rendus réunion du Conseil scientifique ■ Réalisation règlement intérieur CS ■ Avis sur les dérogations par le CS (incl. Affaire du CEM) ■ Projet Alcotra et implication CS ■ Préparation, contacts et participation CS à divers projets (ichtyosaures, Teredos, Tartonne, IUT, etc) ■ Travail sur article Géochronique</p> |
| Rédaction comptes rendus réunion du Conseil scientifique | 14 | |
| Réalisation règlement intérieur CS | 10,5 | |
| Avis sur les dérogations par le CS (incl. Affaire du CEM) | 13,5 | |
| Projet ALCOTRA et implication CS | 12 | |
| Préparation, contacts et participation CS à divers projets (ichtyosaures, Teredos, Tartonne, IUT, etc) | 66 | |
| Travail sur article Géochronique | 6,5 | |

AD17 Élaboration des projets et des études de faisabilités

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | 😞 | / | 😞 | 😞 |

La formulation de cette opération est particulièrement floue et on ne voit pas très bien à quoi ces projets et études de faisabilités se rapportent, ni quel objectif ils sont sensés remplir par rapport à l'opération SE08. Il est clair que les opérations AD17, AD18, voire SE08 et AD15 dans le cas des inventaires, semblent inutilement séparées. L'opération a donc été supprimée en cours de plan.

AD18 Montage de dossiers campagne de terrain : demande d'autorisations, de subvention, et suivi administratif

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 144,5h (90%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

Cette opération a concerné les actions administratives permettant la mise en place de campagnes de terrain. Toutefois, toutes les opérations concernant les fouilles, inventaires, études et leur pendant administratifs devront être réorganisées dans prochain plan afin de limiter au maximum sa complexité, si possible dans une logique de projet (cf. TE04, AD15, AD18, SE08, SE08, TU09, SE09...).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|---|
| Dossier Tartonne (organisation, budgétisation, administratif, convention, bilan) | 44 | <ul style="list-style-type: none"> Dossier Tartonne (organisation, budgétisation, administratif, convention, bilan) Dossier dendrochronologie et bois subfossiles (organisation, etc) Dossier ichtyosaure de la Reine Jeanne Préparation chantier stratotype d'Angles (autorisations, administratif, prestataire, etc) Dossier plésiosaure de La Robine Préparation fouilles Lure (administratif, conventions) Dossier siréniens projet de fouilles et problèmes accès Opération prospection vertébrés Paléorhodania (incl. Convention) Divers dossiers fouilles (administratif, cadastre, autorisations, etc) |
| Dossier dendrochronologie et bois subfossiles (organisation, etc) | 30,5 | |
| Dossier ichtyosaure de la Reine Jeanne | 9,5 | |
| Préparation chantier stratotype d'Angles (autorisations, administratif, prestataire, etc) | 8 | |
| Dossier plésiosaure de La Robine | 5 | |
| Préparation fouilles Lure (administratif, conventions) | 2,5 | |
| Dossier siréniens projet de fouilles et problèmes accès | 13,5 | |
| Opération prospection vertébrés Paléorhodania (incl. Convention) | 12,5 | |
| Divers dossiers fouilles (administratif, cadastre, autorisations, etc) | 19 | |

TU09 Pilotage et réalisation en interne de fouilles de sauvetage (interventions « urgentes »)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (0%) | ☹️ | / | ☹️ | 😊 |

Même si cette opération semble plus spécifique que l'opération TE04 (sauvetage de pièces paléontologiques en danger de destruction) par l'ampleur que peuvent prendre des fouilles de sauvetage (par exemple le chantier du stratotype d'Angles dans le cadre de l'élargissement de la route), ces deux opérations sont redondantes, et TU09 a été annulée. Elles devront être regroupées et reformulées.

La distinction avec l'opération suivante (fouilles de repérage) est également discutable, et les opérations de fouille devraient être réorganisées (voir les commentaires des opérations TE04 et AD18).

A noter qu'ici ce n'est pas la pertinence des fouilles de sauvetage qui est remise en cause, mais bien celle de l'opération avec ce qu'elle a de redondant.

SE09 Organisation, pilotage et réalisation de chantiers de fouilles de repérage (en interne). Organisation de chantiers de fouilles (portage RNGHP)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 1472h (307%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Les fouilles sur le site de Tartonne, autour de la découverte du reste de plésiosaure, est celle qui a été la plus emblématique. D'autres opérations ont été menées, en particulier en ce qui

concerne les bois sub-fossiles, le site à ichtyosaure de la Reine Jeanne et le sirénien trouvé à « Taulanne ouest ».

L'aspect de cette opération concernant l'organisation est redondante avec l'opération administrative AD18. Cette opération a donc concerné la préparation technique (y compris sur SIG) et la réalisation des fouilles programmées. Comme déjà dit précédemment, toutes les opérations concernant les fouilles, inventaires et les études devront être réorganisées dans prochain plan (cf. TE04, AD15, SE08, SE08, TU09, AD18).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|---|
| Fouilles du site de Tartonne (incl. Chantier, préparation, terrassement, rangement, clôture du chantier, bilan, réunions de terrain) | 1025 | <ul style="list-style-type: none"> ■ Fouilles du site de Tartonne (incl. Chantier, préparation, terrassement, rangement, clôture du chantier, bilan, réunions de terrain) ■ Prospections pour préparation projet M2 (Hauterivien) ■ Fouille du site de la Reine-Jeanne (incl. organisation, chantier) ■ Fouille du site de La Palud sur Verdon ■ Fouilles pour bois subfossiles ■ Echantillonnage Génévriers de Phénicie-dendrochronologie ■ Fouilles Taulanne ouest (incl. coordination équipe Montpellier) ■ Divers : préparations fouilles, prospections, SIG, administratif, etc. |
| Prospections pour préparation projet M2 (Hauterivien) | 16 | |
| Fouille du site de la Reine-Jeanne (incl. organisation, chantier) | 149 | |
| Fouille du site de La Palud sur Verdon | 12 | |
| Fouilles pour bois subfossiles | 191 | |
| Echantillonnage Génévriers de Phénicie-dendrochronologie | 5 | |
| Fouilles Taulanne ouest (incl. coordination équipe Montpellier) | 58 | |
| Divers : préparations fouilles, prospections, SIG, administratif, etc. | 16 | |



Fouille du site de Tartonne, campagne 2016.

SE10 Coordination, suivi des travaux de recherche (pilotage équipes scientifiques), (co)-Encadrement d'étudiants dans le cadre de leurs sujets de mémoires ou de thèse, accueil de scientifiques

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 429h (168%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

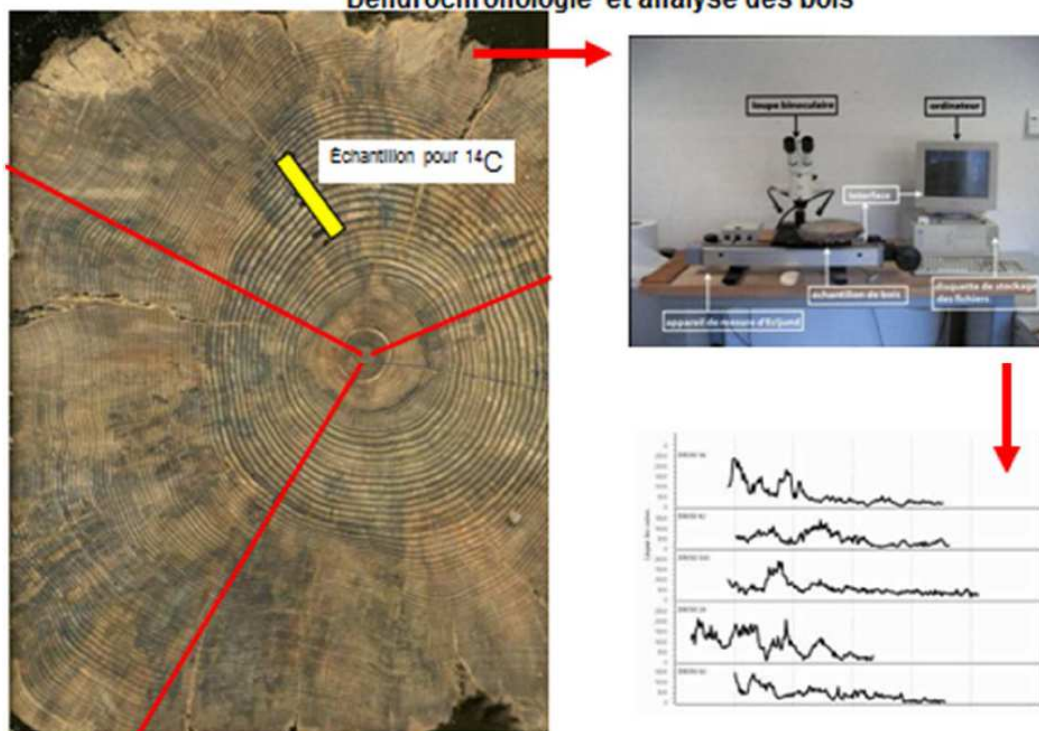
Cette opération a été pleinement menée dans tous ses aspects avec la mise en place de nombreux partenariats au cours de ce plan (cf. liste dans le tableau synthétique), y compris avec des Universités, ce qui a conduit à l'encadrement d'étudiants dans le cadre de leur cursus. Au-delà de ces partenariats spécifiques, de nombreux contacts avec le milieu scientifique ont eu lieu et ont permis de rendre la Réserve naturelle visible dans ces réseaux.

Cette opération est cruciale pour l'image de la Réserve, en particulier en termes de crédibilité scientifique, de pilotage de réseaux et donc de légitimité dans le milieu scientifique pour assurer toutes les missions confiées par l'Etat (y compris les missions de police de l'environnement).

L'accueil des stagiaires (y compris des stages d'observation, ou non scientifiques) a également été classé dans cette opération. Dans le prochain plan de gestion, il sera peut-être souhaitable de séparer les différents type de stagiaires (?) : les étudiants qui contribuent à la connaissance du patrimoine de la Réserve (par exemple ici le projet de M2 sur l'Hauterivien) et les stagiaires « observant » qu'il faut encadrer (forme d'encadrement du personnel = OLT3).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|-------|--------------------|
| Accueil et contacts scientifiques (partenaires, réseaux, thèses, etc) | 94,5 | |
| Accueil et encadrement de stagiaires-étudiants (incl. Projets) | 37 | |
| Projet stage tuteuré IUT, suivi stagiaires, etc. | 33 | |
| Projet Hauterivien : encadrement stagiaire M2 (Rennes 1 - incl. terrain, administratif, soutenance) | 175,5 | |
| Dossiers archéologiques (incl. Collaboration D. Maurin, PCR) | 4,5 | |
| Dossiers dendrochronologie et bois subfossiles | 22,5 | |
| Etude sites à siréniens avec l'université de Montpellier (Taulanne ouest et site "classique") | 29,5 | |
| Dossier Ichtyosaure Valdrôme | 1 | |
| Suivi travaux Jc Hippolite - CEREGE | 1,5 | |
| Coordination Paléorhodania (incl. Tartonne, Couinier, prospections Vraconien) | 19,5 | |
| Projets divers (reptiles et mammifères, inventaires géologiques, etc) | 10,5 | |

Dendrochronologie et analyse des bois



2.2. Protocoles et suivis

2.2.1. Elaborer des protocoles de suivi scientifique afin d'améliorer le travail de suivi sur le terrain pour le rendre plus efficace et homogène entre les différents collecteurs potentiels. Suivi méthodique des sites et du patrimoine

SE11 Élaboration des protocoles, travail avec les partenaires si besoin. Acquisition, installation de matériel de mesure ou autre

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 6h (2%) | ☹️ | ☹️ | 😊 | ☹️ |

Des protocoles spécifiques pour le suivi scientifique des sites n'ont pas été élaborés au cours de ce plan. Si cette opération apparaît comme pertinente, sa mise en place se heurte à des questions techniques, chaque site étant spécifique. Les seules opérations ont été menées dans le cadre de la conservation de la Dalle avec la réalisation d'un scan 3D qui pourra être reconduit périodiquement afin de suivre l'évolution du site dans le temps, et en particulier de vérifier si les mesures de protections envisagées dans le cadre du projet « l'Aventure géologique » auront été couronnées de succès. La totalité des sites suivis par la Réserve ne seront pas éligibles à de tels protocoles, qui doivent être réservés aux sites les plus fragiles. Il pourra par exemple être envisagé l'acquisition de matériel de mesure (température, hygrométrie, etc.).

La prise en charge des matériels de mesures de type éco-compteurs (pour mesurer la fréquentation anthropique des sites) a fait l'objet de l'opération suivante.

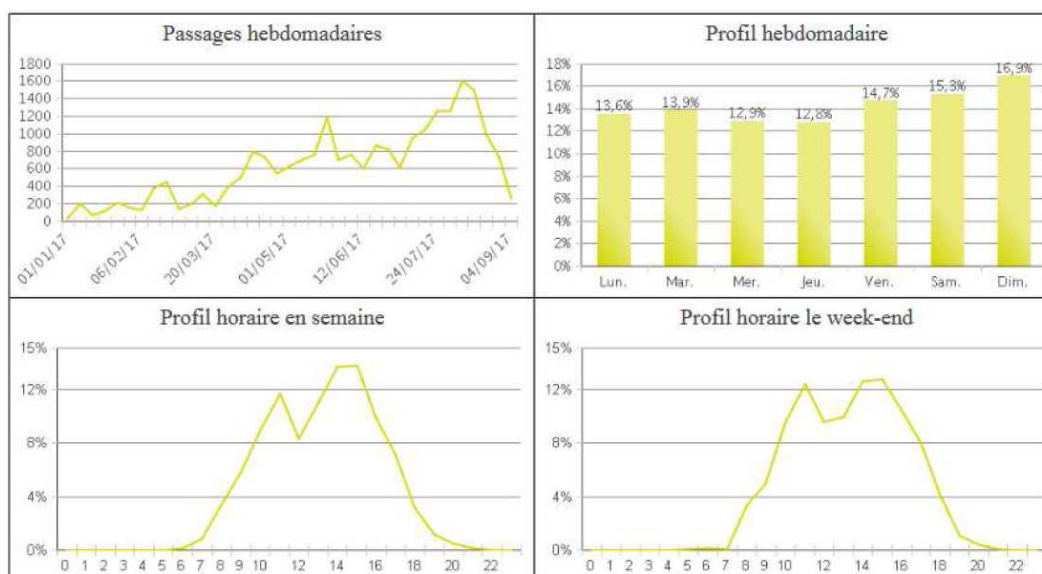
Pour le prochain plan, cette opération sera à restructurer avec SE06, SE12 voire SE04.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|---|--------------------|
| Travail sur les protocoles suivi scan 3D ou autre | 2 | |
| Travail sur protocole dalle à ammonites/CICRP | 4 | |

SE12 Récolte sur le terrain des données de suivi

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 21h (4%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération est en lien avec la précédente, et a en conséquence concerné ici uniquement les relevés de données d'écompteurs (dispositifs visant à mesurer la fréquentation anthropique des sites). Ces relevés ont été souvent réalisés au cours des autres missions de terrain.



Exemple de données fournies par le dispositif éco-compteurs (ici les données sur la Dalle à ammonites).

2.3. Opérations relatives à la connaissance missions « secondaires » ou connexes

2.3.1. Mener à bien un certain nombre d'études et projets montés avec des partenaires tels que le PNR Verdon sur des sites à haute valeur patrimoniale

SE13 Études et expertises (PNRV et autres)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 133h (46%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Dans cette opération, le plan prévoit de mener à bien un certain nombre d'études et projets montés en partenariat avec le PNR du Verdon, ou avec d'autres espaces naturels ou partenaires (par exemple les autres Réserves géologiques de PACA), mais aussi une implication dans le comité régional du patrimoine géologique mis en place par la DREAL pour participer à la protection et à la valorisation des sites géologiques remarquables en

région PACA. Cependant, une partie des contacts et projets mis en places avec les autres Réserves ont préférentiellement été répartis dans d'autres opérations (OLT 2 et 3), étant donné qu'elles sortent le plus souvent du champ « expertise » (participation à la recherche) du domaine d'activité secondaire défini par l'Etat par convention (avec une exception : l'expertise géologique préliminaire de la Réserve naturelle de la Plaine des Maures).

L'opération a consisté ici dans des actions de review pour des journaux scientifiques : processus de révision par les pairs, qui est le principal mécanisme permettant de juger de la qualité d'un travail scientifique soumis pour publication auprès d'un éditeur, l'intérêt pour la Réserve étant de montrer sa crédibilité scientifique. Des expertises diverses ont été également produites pour différents publics (avis pour implantation de parcs photovoltaïques, détermination fossiles, projets d'aménagements ou de protection de sites géologiques, etc.).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|---|
| Review journaux scientifiques | 56,5 | <ul style="list-style-type: none"> Review journaux scientifiques (47%) Projet Oxfordien Algérie (17%) Projet aménagement Dinoplagne (Ain) (7%) Projet photovoltaïque de Peyroules (1%) Expertise protection des sites paléontologiques CD13, site de Fontblanche (incl. réunion) (5%) Expertise géologique RNN Plaine des Maures (2%) Dossier RTE pylônes (1%) Dossier carrière d'Aubignosc (1%) Dossier matériaux Riez antique (7%) Géomorphologie Montfroc (0,5%) ENS Lure (1%) Expertise requin Aubenas (1%) Expertise site à restes de mammifères St Michel l'Observatoire (RNNL) (7%) Expertise Ventoux - collaboration Université de Brest + Genève (16%) Diverses expertises paléontologiques (9,5%) Dossier Valensole pour PNRV (1%) Divers conseils et corrections de textes (3%) |
| Projet Oxfordien Algérie | 7 | |
| Projet aménagement Dinoplagne (Ain) | 1 | |
| Projet photovoltaïque de Peyroules | 7,5 | |
| Expertise protection des sites paléontologiques CD13, site de Fontblanche (incl. réunion) | 11 | |
| Expertise géologique RNN Plaine des Maures | 2 | |
| Dossier RTE pylônes | 1 | |
| Dossier carrière d'Aubignosc | 1 | |
| Dossier matériaux Riez antique | 7 | |
| Géomorphologie Montfroc | 0,5 | |
| ENS Lure | 1 | |
| Expertise requin Aubenas | 1 | |
| Expertise site à restes de mammifères St Michel l'Observatoire (RNNL) | 7 | |
| Expertise Ventoux - collaboration Université de Brest + Genève | 16 | |
| Diverses expertises paléontologiques | 9,5 | |
| Dossier Valensole pour PNRV | 1 | |
| Divers conseils et corrections de textes | 3 | |



Synthèse OLT2

| Objectifs à long terme du plan (OLT) | Objectifs opérationnels (OO) | Facteurs influençant la gestion | CODE | OPERATIONS | Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Résultats | Efficacité Effectivité | Pertinence | Perspectives | Commentaires |
|--------------------------------------|--|--|-------|---|-------------------|----------------------|---|------------------------|------------|--------------|---|
| 2/1 Acquisiton des connaissances | Améliorer la connaissance avec les inventaires. Projet d'extension du périmètre classé en RNN aux sites prioritaires et sensibles du périmètre de protection. Dans le cadre de la SCAP la Réserve réalisera les inventaires faune flore en tenant compte de la liste des espèces « sensibles » définies pour la région PACA. | Financements Partenariat Disponibilité des chercheurs et scientifiques Moyens humains Opportunités | ADI 5 | Montage des dossiers et recherche de financements. Pour inventaires complémentaires | 41% | 😊 | programmation études CBNA ; inventaire des sites projet RNN (prestataire) ; préparation chantier Lure | 😊 | 😊 | 😞 | En parti redondant avec AD01 ; reformulations et croisements nécessaires entre les deux opérations |
| | | | SEO 7 | Réalisation des compléments d'inventaires pat géol., faune, flore | 109% | 😊 | Collaboration CBNA ; prospections bois subfossiles ; prospections paléontologiques ; recherches de données existantes | 😊 | 😊 | 😊 | Réflexion à mener pour la réorganisation des opérations d'inventaires (inventaires continus du patrimoine vs. plan biodiversité) et des activités de fouilles (inventaires paléontologiques) et d'inventaire du patrimoine biologique (méthodologies différentes) |
| | | | SEO 8 | Programmation des opérations de recherche et de communications scientifiques | 520% | 😊 | Plusieurs articles scientifiques publiés ou en cours ; participation à des congrès ; divers prospections et études ; planification et mise en place de projets scientifiques ou d'études et recherche de collaborations | 😊 | 😊 | 😊 | Séparer les actions de recherche (articles, congrès), des prospections (activité de terrain) et de la programmation (financements, etc) ? |
| | Améliorer la connaissance par le biais d'études Elaboration des programmes avec le Conseil Scientifique Identification des potentiels et des besoins Études et expertises menées pour la | | ADI 6 | Animation du Conseil Scientifique de la RN | 99% | 😊 | Un conseil scientifique par an ; nombreux | 😊 | 😊 | 😊 | Action permanente ; inclure dans la formulation les contacts et projets |

| | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------|--|-------------------------------|-------------|---|-------|---|---|---|---|---|---|
| | conservation ou la sécurité des sites | | | Organisation préparation des réunions et Comptes rendus | | | contacts avec les membres, y compris pour la gestion des dérogations | | | | avec les membres du CS |
| | | | AD17 | Élaboration des projets et des études de faisabilité | 0% | ☹ | | / | ☹ | ☹ | Action supprimée, fusionnée avec SE08 (limite floue entre les actions) |
| | | | AD18 | Montage de dossiers campagne de terrain : demande d'autorisations, de subvention, et suivi administratif | 90% | 😊 | Mise en place de conventions, demandes d'autorisations, recherches cadastrales, SIG ; préparation des marchés de fouilles | 😊 | 😊 | 😊 | Réorganiser toute la partie concernant les fouilles et études |
| | | | TU09 | Pilotage et réalisation en interne de fouilles de sauvetage (interventions « urgentes) | 0% | ☹ | | / | ☹ | 😊 | Opération annulée : redondante avec TE04 (réorganisation nécessaire pour ce qui concerne les aspects fouille, sauvetages, études, etc) |
| | | | SE09 | Organisation, pilotage et réalisation de chantiers de fouilles de repérage (en interne). Organisation de chantiers de fouilles (portage RNGHP) | 307 % | 😊 | Préparation et réalisation des fouilles programmées ; programmation et préparation des sorties terrain | 😊 | 😊 | 😊 | Formulation peut-être redondante avec les aspects administratifs de AD18 ; à reformuler et clarifier avec les autres opérations du même genre (sauvetages, préparation terrain, etc.) |
| | | | SE10 | Coordination, suivi des travaux de recherche (pilotage équipes scientifiques), (co)-Encadrement d'étudiants dans le cadre de leurs sujets de mémoires ou de thèse, accueil de scientifiques | 168 % | 😊 | Nombreux partenariats réalisés ; encadrement d'étudiants et de stagiaires ; accueil et contacts de scientifiques | 😊 | 😊 | 😊 | Action permanente, nécessaire pour augmenter la crédibilité et la légitimité de la Réserve dans ses missions ; large contribution à la connaissance (OLT2) ; encadrement des stagiaires non scientifiques à déplacer éventuellement dans une autre opération (encadrement du personnel ? =OLT3) |
| 2/2 Protocoles et suivis | Elaborer des protocoles de suivi scientifique afin d'améliorer le travail de | Disponibilité des partenaires | SE11 | Élaboration des protocoles, travail avec les partenaires si besoin. Acquisition, installation | 2% | 😊 | Protocoles sur la Dalle (scan 3D) | 😊 | 😊 | 😊 | A restructurer avec SE06, SE12 voire SE04 ; réflexion à mener sur les outils à mettre en place pour conserver un ratio moyens / coûts / complexité raisonnable ; |

| | | | | | | | | | | | |
|---|--|--------------------------|-------|---|-----|---|---|---|---|---|--------------------------------------|
| | suivi sur le terrain pour le rendre plus efficace et homogène entre les différents collecteurs potentiels. Suivi méthodique des sites et du patrimoine | | | de matériel de mesure ou autre | | | | | | | |
| | | | SE1 2 | Récolte sur le terrain des données de suivi | 4% | 😊 | Récupération sur le terrain des données éco-compteurs | 😊 | 😊 | 😊 | Opération à mettre en lien avec SE11 |
| 2/3 Opérations relatives à la connaissance des missions « secondaires » ou connexes | Mener à bien un certain nombre d'études et projets montés avec des partenaires tels que le PNR Verdon sur des sites à haute valeur patrimoniale | Financements Partenaires | SE1 3 | Études et expertises (PNRV et autres) | 46% | 😊 | Reviews ; expertises diverses (photovoltaïque, détermination fossiles, projets d'aménagements, protection de sites, etc.) | 😊 | 😊 | 😊 | |

OLT3 : assurer le fonctionnement général de la réserve

3.1. Assurer la gestion et la conservation des données sur la réserve

3.1.1. Enregistrement des données et actualisation des BD. Prise en compte de données naturalistes complémentaires (faune flore). Elaboration des bases de données « suivis » en lien avec le développement de protocoles

AD19 Actualisation des bases, existantes et des fonds documentaires (inventaires, fonds iconographiques, collections, documentation...)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Effizienz - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|-------------------------|------------|--------------|
| 309,5h (52%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération concerne essentiellement un travail de saisie informatique et est dépendante de la suivante (SE14). Elle a accusé un gros retard en partie en raison du temps nécessaire à l'élaboration de la structure des bases (manque de solution logicielle par la Direction des services d'information du Département, problèmes réseaux, etc.).

A noter que cette activité, bien qu'indispensable au bon fonctionnement de la Réserve est chronophage et répétitive (saisie informatique). Des stagiaires ont pu intervenir ponctuellement et de manière souvent peu efficace : cette activité n'est pas très valorisante pour un stage dans le cadre d'études supérieures et à l'opposé ne peut pas être confiée à des stagiaires en dessous d'un certain niveau d'études.

Le travail cartographique sur SIG a également été intégré dans cette opération.

Pour le prochain plan de gestion, il faudra prévoir de regrouper ensemble les opérations concernant les collections.

Concernant la contribution à la base SILENE : il a été demandé systématiquement aux prestataires travaillant sur les inventaires faune/flore d'y verser les données récoltées.

Pour la géologie, le prochain plan devrait mentionner explicitement la participation de la Réserve à l'INPG.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|--------------------|
| Archivage et classement photos | 96 | |
| Recherche et classement documentation | 42 | |
| Base de données SIG (inventaires, parcellaires, sites RNN, Atlas ENS, etc) | 76 | |
| Base de données RNN (fiches inventaire des sites, collections, notice) | 13 | |
| Classement document du transfert de gestion | 19,5 | |
| Enregistrement collections | 8,5 | |
| Archivage et classement divers ; résolution problèmes réseau | 54,5 | |

SE14 Elaboration des bases manquantes (suivis des sites, fréquentation, suivi des dérogations et prélèvements, suivi police de la nature...)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 44,5h (56%) | 😊 | 😞 | 😊 | 😞 |

Le gros retard dans la mise en place de la base (collections/inventaire des sites/bibliographie) fait suite à plusieurs difficultés rencontrées au cours du plan. En premier lieu par l'absence de solution logicielle (problème interne au Département et à la Direction des systèmes d'information – DSI). La Réserve a finalement pu obtenir l'installation d'ACCESS sur un seul poste, ce qui est très insuffisant pour un travail efficace sur les bases de données et entraîne une perte de temps conséquente. De plus, la maintenance du logiciel n'est pas assurée par la DSI, ce qui implique que les agents doivent se débrouiller pour la faire fonctionner, élaborer la structure des bases et solutionner les éventuels problèmes. Enfin, un bug connu du logiciel ACCESS pose problème pour la gestion des images dans la base (dont l'intégration augmente le poids de la base de manière disproportionnée). Les autres solutions proposées par la DSI (utilisation du logiciel Fleurus spécialisé dans la gestion des collections des musées) ne sont pas transposables aux spécificités d'une Réserve naturelle.

A noter que les bases dont l'élaboration était prévue dans le plan de gestion (p. 113) et qui concernent « l'organisation et la planification du travail de l'équipe en fonction des objectifs fixés (fréquences et régularité des opérations de Police de la nature, opérations d'entretien...) et à la mise en place de protocoles de suivis et d'acquisition de données (suivi des sites, suivi de la fréquentation, suivi des autorisations) », ne concernent pas la conservation et la gestion des données, objectif auquel est rattachée l'opération SE14, et ces aspects ont été intégrés dans d'autres opérations.

La sauvegarde des données est quant à elle assurée par la structure en réseau du système informatique du Département qui évite la perte des données et les conserve de manière pérenne. Toutefois, une solution de sauvegarde portable supplémentaire serait à envisager pour des raisons de stockage (poids important des données de la Réserve qui « pèse » sur le réseau départemental).

Enfin, la mise en place d'une base de suivi des dérogations est rendue impossible car en contradiction avec la loi Informatique et libertés. L'aspect police est redondant avec les opérations PO3 et AD21.

Dans le prochain plan de gestion, une refonte de cette opération sera nécessaire pour bien séparer les catégories de bases de données (police, etc.).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|--|
| Construction bases de données RNN (gestion des sites, collections et documentation) | 41,5 | <p>■ Construction bases de données RNN (gestion des sites, collections et documentation)</p> <p>■ Base inventaire des sites sur SIG</p> <p>■ Projet gestion collections et définition de la numérotation</p> |
| Base inventaire des sites sur SIG | 2 | |
| Projet gestion collections et définition de la numérotation | 1 | |

3.2. Assurer la conception des projets et programmes et la rédaction des documents techniques

3.2.1. Assurer des veilles stratégiques pour adapter le programme et faire évoluer le plan de gestion

AD20 Veille sur les stratégies et programmes développés par les partenaires institutionnels. Veille sur les programmes de recherches et l'actualité scientifique. Veille sur l'évolution des sites. Élaborer des documents, rapports études etc.

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 118h (128%) | 😊 | 😊 | 😞 | 😞 |

Cette opération est éclectique et mériterait d'être refondue dans le prochain plan de gestion pour plus de clarté. En particulier la veille scientifique devrait être placée en OLT 2. La formulation « veille sur l'évolution des sites » n'est pas claire et n'a pas été interprétée (elle ne semble pas correspondre à un objectif particulier du plan, ou est clairement redondante avec le suivi régulier des sites). La réalisation de documents est abordée dans plusieurs autres opérations (par exemple AD21 et AD32) et n'a aucun rapport avec les veilles stratégiques. Le degré de réalisation concerne donc le temps effectif passé sur cette opération par rapport au temps prévu par le plan (128%).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|--|
| Veille documentaire scientifique, patrimoine naturel, géoconservation et biodiversité | 92,5 | <p>■ Veille documentaire scientifique, patrimoine naturel, géoconservation et biodiversité</p> <p>■ Veille programme/partenaires et divers</p> <p>■ Veille institutionnelle et RNF (méthodologie plan de gestion, actualités, etc)</p> |
| Veille programme/partenaires et divers | 20 | |
| Veille institutionnelle et RNF (méthodologie plan de gestion, actualités, etc) | 5,5 | |

3.2.2. Élaborer des documents, rapports études etc

AD21 Rapports et documents relatifs à la police de la nature à la connaissance

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 167,5h (35%) | ☹️ | 😊 | ☹️ | ☹️ |

Opération éclectique de nature administrative qui mélange les genres (police de l'environnement et connaissance). La formulation n'est pas claire et devra être refondue dans le prochain plan.

Ici, les documents réalisés ont concernés essentiellement les comptes rendus de sorties sur le terrain et les différentes notes et rapports effectués à la demande du Département.

Le degré de réalisation incomplet correspond au temps passé sur cette opération, par rapport au temps prévu dans le plan (35%). Ce critère est très discutable, étant donné que les documents réalisés correspondent à ce qui a été demandé au cours du plan et qu'ils ont bien été finalisés.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-----|--------------------|
| Comptes rendus de sorties | 115 | |
| Rapport départemental du développement durable : contribution RNNGHP | 1,5 | |
| Rédaction texte explicatif sur les stratotype à destination des élus | 1 | |
| Rapports et documents relatif à la mission de police | 4,5 | |
| Rapports Var & ENS 83 | 7 | |
| Notes sur la dalle (patrimoine, suivi, etc) | 7 | |
| Dossiers dendrochronologie et flore | 6,5 | |
| Compte rendu des fouilles de Tartonne | 5 | |
| Comptes rendus découvertes et prospections divers | 12 | |
| Notes diverses (incl. extension RNN, réunions, travaux, etc) | 8 | |

3.2.3. Évaluation du plan de gestion 2012-2016

AD22 Analyse, évaluation du plan de gestion

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 45,5h (14%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Opération obligatoire à réaliser à la fin de chaque plan. L'action de mise en place de l'outil d'évaluation est très largement sous-estimée. L'évaluation du plan est en cours au 30 juin 2018, le quota horaire indiqué est donc très largement inférieur au nombre d'heures réel qui y sera passé.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-----|--------------------|
| Analyse des actions pour le Bilan du plan de gestion, mise en place de l'outil de suivi des actions pour l'optimisation de l'évaluation quinquennale du plan (tableau de bord) | 1 | |
| Préparation pour l'évaluation du plan de gestion | 4,5 | |

| | | |
|--|----|--|
| Evaluation du plan de gestion (en cours) | 40 | |
|--|----|--|

3.2.4. Rédaction du plan 2017-2021

AD23 construction du nouveau projet Plan de gestion 2017-2021. Planning trimestriel et annuel dans le cadre du plan de gestion. Rapports d'activité trimestriel, annuel

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 22h (/) | 😊 | / | 😊 | 😊 |

Cette opération est redondante avec AD32 pour ce qui concerne les bilans annuels d'activités. Elle n'a donc été comprise ici que dans le cadre de la construction du prochain plan de gestion (nécessairement dépendante de l'opération précédente d'évaluation du plan actuel). Dans les faits, ce sont ici les travaux préparatoires à cette construction qui ont été comptabilisés.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-----|--------------------|
| Travail sur le plan de gestion 2012-2019 | 1,5 | |
| Etude Plan de Gestion RNN Lot | 1 | |
| Réunion RNF - Nouvelle méthodologie des plans de gestion | 13 | |
| Stratégie et réflexion sur le prochain plan de gestion | 1,5 | |
| Etude de la nouvelle méthodologie des plans de gestion | 5 | |

3.3 Assurer l'animation des instances réglementaires et les relations avec les partenaires

3.3.1. Animation des instances réglementaires : Comité consultatif, Conseil d'administration, Ministère de tutelle, Préfecture 04, DREAL PACA ; Relation avec les partenaires et réseaux RNF, RREN, Maintenir et développer les liens avec les partenaires et acteurs du territoire

AD24 Mettre en place un mode de gestion claire entre la RNN et la Réserve dans leur fonctionnement technique et financier

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 389h (973%) | 😊 | 😊 | 😞 | 😞 |

Opération caduque après le changement de gestion, puisqu'elle concernait les relations et l'articulation entre les différentes activités de l'AGRGHP, les divers personnels impliqués, et la gestion de la RNN.

L'opération a donc été remplacée en cours de plan par la mise en place de la nouvelle organisation de gestion, le fonctionnement inter-services du Conseil Départemental (travail avec les différentes directions, y compris SDA04, ENS et PDIPR et tout ce qui concerne la « vie du Département »), par l'articulation entre les trois pôles issus du transfert de gestion (pôle Réserve naturelle, Géoparc et Musée Promenade), ainsi que par le transfert des biens de gestion.

Dans le prochain plan de gestion cette opération sera à remplacer totalement dans ce sens.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|--------------------|
| Rencontre délégué à l'Environnement du Département | 11 | |
| Transfert de gestion (incl. Préparation, transfert des biens, analyse, mise en place de la gestion, contacts DREAL, réunions) | 140,5 | |
| Convention tripartite (incl. Réunions, relations partenaires, résolution des conflits avec le Géoparc, participation relabellisation Géoparc, etc) | 124 | |
| Préparation et visite Ministre collectivités territoriales | 16,5 | |
| Coordination service communication du Département (incl. stratégie de communication) | 7,5 | |
| Liens Direction des services informatiques : résolution des demandes et problèmes | 16 | |
| Notes : récapitulatif des actions RNGHP et participation au bilan départemental | 4,5 | |
| Coordination service départemental d'archéologie | 10,5 | |
| Collaboration autres unités service environnement (PDIPR, ENS, sports de pleine nature) | 39 | |
| Réunions inter-services (DRIT, etc) | 6,5 | |
| Vie du Département (vœux, CHSCT) | 13 | |

AD25 Préparation et participation au comité consultatif

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 152h (119%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Un comité consultatif par an a été réalisé.

AD26 Préparation et participation aux réunions de Bureau et CA

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 198h (77%) | 😊 | 😊 | 😞 | 😞 |

Opération caduque suite au transfert de gestion, et qui concernait l'organisation interne de l'AGRGHP. Elle a donc été remplacée en cours de plan dans le même esprit par la participation aux réunions de service, de direction, et plus généralement aux liens avec la hiérarchie. Cette opération sera à reformuler et à croiser en partie avec AD29 (réunions internes) dans le prochain plan.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|--------------------|
| Réunions de direction | 48,5 | |
| Réunions de service | 128,5 | |
| Réunions hiérarchiques (DGS, DGA, Directeur, Chef de service, DRH) | 15 | |
| Divers | 6 | |

AD27 Réunions, rencontres, congrès. Implication dans les réseaux

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 1659h (259%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

Cette opération pléthorique a concerné toutes les (nombreuses) interactions avec les partenaires de la Réserve et les réseaux, les comités consultatifs et CS des autres réserves, les conventions diverses, les liens institutionnels (DREAL, Préfecture, etc.), mais aussi la participation au réseau RNF (inclus les congrès), etc., à l'exclusion des congrès purement scientifiques qui sont intégrés à l'opération SE08.

Dans le prochain plan, il faudra nécessairement scinder cette opération pour la rendre plus lisible et prendre en compte, d'une part les relations institutionnelles, d'autre part les relations avec les autres réserves géologiques/PNR et le réseau RNF, la CRPG, mais aussi avec les instances nationales (SGF, etc.) ou locales...

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|-------|--------------------|
| Réunion des gestionnaires RNN et contacts DREAL | 67,5 | |
| Congrès et contacts RNF (incl. Commission patrimoine géologique) | 244,5 | |
| IRPG/INPG : commissions, fiches, etc | 547,5 | |
| Comités consultatifs autres Réserves PACA | 60,5 | |
| Conseils scientifiques (PNRV, Quinson, RNN St Victoire) | 80 | |
| Liens autres Réserves naturelles (PACA et France) | 40,5 | |
| Liens PNRV | 76,5 | |
| Liens ONF (incl. Convention) | 37 | |
| Liens Maison Nature & Patrimoine - Castellane | 91 | |
| Liens avec les associations (incl. Rencontres Géoles, AGSE, SGF, etc) | 159 | |
| Lien Musés (Aix, Quinson, MNHN) | 34 | |
| Liens Communauté de commune du Verdon (incl. PLUi) | 52,5 | |
| Liens GIS Draix | 18,5 | |
| Liens Var (CD, ENS, ONF) | 17 | |
| Congrès et réunions divers | 32,5 | |

| | | |
|--|------|--|
| Réunions PCR Senez (sel et bois) | 36,5 | |
| Lien Réseau départemental de culture scientifique PACA | 5 | |
| Contacts RENN et SCAP | 9,5 | |
| Liens et contacts réseaux divers | 49,5 | |



Participation à la « Fête du Parc naturel régional du Verdon », 2016.

3.4. Assurer l'animation et le fonctionnement de l'équipe

3.4.1. Animation fonctionnement de l'équipe RNN. L'objectif est également d'améliorer les connaissances sur le territoire, la réglementation et patrimoine de l'ensemble de l'équipe RNN et équipe Réserve s.l.

AD28 Formations internes et externes, encadrement du personnel

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficienc - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|-------------------------|------------|--------------|
| 906h (566%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Les formations sont un droit des salariés, mais aussi une nécessité pour que les agents puissent toujours être à niveau ou acquérir de nouvelles compétences. Cette opération est donc fondamentale et ne doit pas être sous-estimée en termes de quota horaire.

Dans le prochain plan, il serait peut-être pertinent de séparer les actions de formation de l'encadrement de personnel (gestion des congés, management de l'équipe, évaluations professionnelles, etc.).

Autre réflexion à avoir pour le prochain plan de gestion : l'encadrement des stagiaires (non scientifiques) est-il assimilable à de l'encadrement de personnel ?

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|--------------------|
| Formation sécurité estivale en montagne | 80 | |
| Formation tronçonneuse | 24 | |
| Formation 4x4 | 48 | |
| Formation eco conduite | 15 | |
| Formation logiciel Elise | 4 | |
| Formation juridique | 14 | |
| Formations marchés publics | 76,5 | |
| Formation sécurité incendie | 8,5 | |
| Formations botanique/mycologique | 169 | |
| Formation QGIS | 96 | |
| Formation Marco Web (logiciel marchés publics) | 20 | |
| Formation typologie des espaces naturels | 4 | |
| Formation tourisme expérientiel | 11 | |
| Formation SST | 42,5 | |
| Formation AIPR | 32 | |
| Formation communication | 24 | |
| Encadrement, gestion équipe (incl. Évaluations professionnelles) | 72 | |
| Réunion Atelier Nature et réflexion usage nouvelles technologies | 6 | |
| Recrutement, jury, fiches de postes | 35,5 | |
| Divers (incl. RH) | 18 | |
| Formation intégration | 88 | |
| Compagnonnage avec les autres unités | 16 | |
| Formation personnel d'accueil Hôtel du Département | 2 | |

AD29 Réunions internes et coordination de projets

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 759,5h (95%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

Cette opération est relativement éclectique puisqu'elle a concerné les réunions d'unité (qui devraient plutôt être regroupées avec les réunions de service), mais aussi tous les projets difficilement assignables à d'autres opérations (projets apparus en cours de plan par exemple). Une réflexion devra être engagée pour restructurer cette opération dans le prochain plan de gestion.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|--------------------|
| Projet ALCOTRA l'Aventure géologique (incl. Conseil scientifique, travail sur le projet, réunions, accueil délégations européennes, inauguration, marchés, administratif, etc) | 330 | |
| Travail et coordination projet Livre stratotype du Barrémien | 183,5 | |
| Projet Musée de paléontologie de Barrême | 11,5 | |
| Dossier aménagement Mines et ardoisières de Barles (projet Géoparc associé au FODAC) | 8,5 | |
| Travail livre du stratotype de l'Aptien (coordination RNNGL) | 8 | |
| Projet Grand site du Verdon - PNRV | 1 | |
| Réunion unité RNN (incl. Stratégie, planification des actions, etc) | 217 | |

3.5. Assurer la gestion administrative et financière de la Réserve

3.5.1. Assurer le fonctionnement technique et financier de la Réserve dans le contexte législatif, budgétaire et stratégique actuel. Assurer le financement des actions de la Réserve, en fonctionnement et en investissement

AD30 Secrétariat courant

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 563h (147%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Opération à reformuler pour tenir compte de la gestion des mails et des courriers : le travail de secrétariat s. str. est normalement assuré par le secrétariat du service environnement du Département.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|-------|--------------------|
| Gestion du courrier (mails et ELISE) | 492,5 | |
| Gestion des incidents informatiques (LISA) | 13,5 | |
| Divers (incl. Recherche de formations, réservation véhicules, etc) | 57 | |

AD31 Préparation, exécution et suivi des budgets, bilans financiers

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 130,5h (68%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Cette opération a été menée en permanence avec la Comptable du service environnement qui a assuré le lien avec la comptabilité générale du Département. Les budgets de la Réserve ont été proposés et défendus par l'élu délégué lors des assemblées départementales, avec le

soutien du Directeur DDEE et du Chef du service Environnement lors des réunions de pôle. Ces actions n'ont pas été comptabilisées et n'apparaissent donc pas directement dans l'évaluation.

Les instructions des demandes de subventions ont été assurées par le Conservateur, ainsi que la programmation et le suivi des budgets en lien avec la Chargée de mission scientifique pour le budget études, et les techniciens chargés des projets pour les lignes d'investissement.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|--------------------|
| Instruction demandes subvention DCO (DREAL) | 20,5 | |
| Instruction demandes subventions Région (incl. CPER) | 52,5 | |
| Programmation et suivi des budgets | 57,5 | |

AD32 Réalisation bilan annuel d'activités, rapports, comptes rendus

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 484,5h (189%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

Il serait nécessaire de bien séparer la réalisation des bilans annuels de gestion, document obligatoire présenté en Comité consultatif et fourni à l'Etat, des autres rapports et compte-rendu qui peuvent être quelque fois des documents issus d'une demande interne au Département (notes, rapports, fiches, etc. – cf. aussi opération AD21).

| Actions | h | Synthèse graphique |
|--|------|--------------------|
| Comptes rendus d'activités annuels | 385 | |
| Rapports et notes divers (internes au Département, incl. Rapports CP, AD, etc) | 33 | |
| Mise en place et renseignement du suivi d'activité (tableau de bord) | 56 | |
| Fiches politiques publiques environnement, rapport développement durable | 10,5 | |

TE08 Maintenance infrastructures et entretien

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 5,5h (6%) | 😞 | / | 😞 | 😞 |

Opération caduque depuis le transfert de gestion au Département : dans le cadre de l'AGRHP il s'agissait du Musée Promenade et des bureaux. Du personnel dédié à l'entretien des locaux est directement mis en place par le Département (bâtiments communs) et n'est pas pris en compte pour cette évaluation.

N'a été classé dans cette opération que la visite des locaux qui ont été temporairement attribués à la Réserve à Château-Arnoux.

TE09 Entretien et renouvellement du matériel (matériel technique, véhicules, commandes matériel)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| | | | | |

| | | | | |
|-------------|---|---|---|---|
| 373h (389%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
|-------------|---|---|---|---|

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|-----|---|
| Gestion uniformes - RNF | 14 | <p>■ Gestion uniformes - RNF ■ Gestion et entretien du matériel (incl. Véhicules, commande équipements, etc) ■ Rangement matériel suite au transfert de biens de gestion ■ Gestion (DSI) du matériel informatique</p> |
| Gestion et entretien du matériel (incl. Véhicules, commande équipements, rangement des locaux, etc) | 280 | |
| Rangement matériel suite au transfert de biens de gestion | 63 | |
| Gestion (DSI) du matériel informatique | 16 | |

TE10 Travaux et mise en place technique unité RNN, déménagement équipement des locaux, etc.

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 0h (/) | ☹️ | / | ☹️ | ☹️ |

Cette opération a été ajoutée en cours de plan pour répondre à la mise en place technique des locaux (rangement du matériel et des collections), mais elle fait doublon avec l'opération TE09.

AD33 Recherche de partenaires financiers

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 67,5h (26%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Il s'agit plus précisément de la recherche de financements, à l'exclusion des demandes de subventions déjà traitées dans l'opération AD31. Dans le prochain plan cette opération devrait comprendre toutes les demandes et dossiers de subventions (inclus région et programmes européens).

Le dossier européen ALCOTRA « l'Aventure géologique » ne concerne pas exclusivement des aspects géologiques mais traite aussi de développement local. Si plusieurs sites de la Réserve sont concernés (la Dalle, les siréniens, etc), il s'agit en fait d'un projet global de la Direction qui concerne les services Environnement et Tourisme du Département. Le dossier de candidature a été monté par le Chef du service Environnement, et un agent du service a été spécifiquement déployé pour sa mise en place. Ces dernières actions n'ont été comptabilisées dans la présente évaluation que lors de l'intervention d'agents de la Réserve naturelle.

| Actions | h | Synthèse graphique |
|---|------|---|
| Faisabilité financements Espaces valléens | 29,5 | <p>■ Faisabilité financements Espaces valléens ■ Montage dossier Alcotra ■ Divers</p> |
| Montage dossier Alcotra | 34 | |
| Divers | 4 | |

AD34 Gestion administrative (rajouté en cours 2015)

| Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Efficience - Effectivité | Pertinence | Perspectives |
|-------------------|----------------------|--------------------------|------------|--------------|
| 386h (389%) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

Opération ajoutée en cours de plan pour tenir compte des spécificités administratives du Département (formulaires, fonctionnement courant de l'unité, ordres de missions, etc.).

Synthèse OLT3

| Objectifs à long terme du plan (OLT) | Objectifs opérationnels (OO) | Facteurs influençant la gestion | COD E | OPERATIONS | Ratio horaire (%) | Degré de réalisation | Résultats | Efficience Effectivité | Pertinence | Perspectives | Commentaires |
|--|--|--|-------|---|-------------------|----------------------|---|------------------------|------------|--------------|--|
| 3/1 Assurer la gestion et la conservation des données sur la réserve | Enregistrement des données et actualisation des BD Prise en compte de données naturalistes complémentaires (faune flore) | Disponibilités humaines Outils informatiques Compétences : naturaliste informatique Partenariat et financements Formations | AD19 | Actualisation des bases, existantes et des fonds documentaires (inventaires, fonds iconographiques, collections, documentation...) | 52% | ☹️ | Archivages et classements divers ; SIG ; remplissage de la base ACCESS | ☹️ | 😊 | 😊 | Gros retard sur cette action dépendante de SE14 |
| | Elaboration des bases de données « suivis » en lien avec le développement des protocoles. | | SE14 | Elaboration des bases manquantes (suivis des sites, fréquentation, suivi des dérogations et prélèvements, suivi police de la nature...) | 56% | 😊 | Mise en place des couches/bases SIG ; construction de la base RNN sous ACCESS ; définition de la numérotation des collections | ☹️ | 😊 | ☹️ | Des problèmes techniques ont été rencontrés pour la réalisation de cette opération (absence de solution logicielle); mise en place d'une base de suivi des dérogations impossible car en contradiction avec la loi Informatique et libertés; base police redondante avec PO3 et AD21 |
| 3/2 Assurer la conception des projets et la rédaction des documents techniques | Assurer des veilles stratégiques pour adapter le programme et faire évoluer le plan de gestion. | Moyens humains Gouvernance | AD20 | Veille sur les stratégies et programmes développés par les partenaires institutionnels Veille sur les programmes de recherches et l'actualité scientifique Veille sur l'évolution des sites. Élaborer des documents, rapports études etc. | 128% | 😊 | Veille scientifique; veille partenariale et institutionnelle; veille sur les congrès à venir ; veille RNF ; | 😊 | ☹️ | ☹️ | Veille scientifique à déplacer en OLT2 ; élaboration de documents sans rapport avec les veilles (redondance AD21, AD32) ; |
| | Élaborer des documents, rapports études etc | | AD21 | Rapports et documents relatifs à la police de la nature à la | 35% | ☹️ | Compte rendus de sorties ; rapport développem | 😊 | ☹️ | ☹️ | Opération à redéfinir ; mélange des genres à éviter |

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|-------------------------------|-------|---|------|---|---|---|---|---|--|
| | | | | connaissance | | | ent durable (CD04) ; divers rapports et notes ; | | | | (police, connaissance) : |
| | Évaluation du plan de gestion 2012-2016 | | AD2 2 | Analyse, évaluation du plan de gestion | 14% | 😊 | Mise en place de l'outil d'évaluation en début de plan (tableau de bord) ; évaluation quinquennale du plan de gestion ; | 😊 | 😊 | 😊 | A réaliser à la fin de chaque plan ; opération en cours, terminée en 2018 ; temps passé indiqué très sous-estimé ; |
| | Rédaction du plan 2017-2021 | | AD2 3 | Construction du nouveau projet Plan de gestion 2017-2021 Planning trimestriel et annuel dans le cadre du plan de gestion Rapports d'activité trimestriel, annuel. | / | 😊 | Etude de la nouvelle méthodologie des plans de gestion et d'exemples | / | 😊 | 😊 | Opération programmée pour 2019, à la suite de AD22 |
| 3/3 Assurer l'animation des instances réglementaires et les relations avec les partenaires | Animation des instances réglementaires Comité consultatif, Conseil d'administration Ministère de tutelle, Préfecture 04, DREAL PACA Relation avec les partenaires et réseaux RNF, RREN, Maintenir et développer les liens avec les partenaires et acteurs du territoire | Moyens humains Gouvernance | AD2 4 | Mettre en place un mode de gestion claire entre la RNN et la Réserve dans leur fonctionnement technique et financier | 973% | 😊 | Transfert de gestion (opération terminée) ; coordination avec Géoparc et Musée Promenade ; liens inter-service (Département – y compris SDA04, ENS et PDIPR) ; vie du Département | 😊 | 😊 | 😊 | Opération caduque après le changement de gestion, remplacé par : mise en place de la nouvelle organisation de gestion ; fonctionnement inter-services CG, travail avec les différentes directions ; convention RNN CG Géopark Musée ; transfert de gestion |
| | | | AD2 5 | Préparation et participation au comité consultatif | 119% | 😊 | Préparation et réunions du Comité consultatif (1 par an) | 😊 | 😊 | 😊 | |
| | | | AD2 6 | Préparation et participation aux réunions de Bureau et CA | 77% | 😊 | Réunions de direction, de service et hiérarchiques (DGS, etc.) | 😊 | 😊 | 😊 | Opération caduque après le changement de gestion ; remplacé par : réunions de service/direction |
| | | | AD2 7 | Réunions, rencontres, congrès Implication dans les | 259% | 😊 | Toutes les interactions avec les partenaires et les | 😊 | 😊 | 😊 | Opération pléthorique qu'il faudra scinder et rendre plus |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|-------------|-------|--|------|---|---|---|---|---|--|
| | | | | réseaux | | | réseaux ; comités consultatifs et CS des autres réserves ; conventions divers ; liens DREAL ; congrès RNF ; etc | | | | lisible (DREAL, RNF, autres Réserves, etc.) |
| 3/4 Assurer l'animation et le fonctionnement de l'équipe | Animation fonctionnent de l'équipe RNN l'objectif est également d'améliorer les connaissances sur le territoire, la réglementation et patrimoine de l'ensemble de l'équipe RNN et équipe Réserve s.l. | Gouvernance | AD2 8 | Formations internes et externes, encadrement du personnel | 566% | 😊 | Nombreuses formations réalisées par les agents ; management ; évaluations professionnelles | 😊 | 😊 | 😊 | Séparer formations et encadrement ; ajouter l'encadrement des stagiaires? |
| | | | AD2 9 | Réunions internes et coordination de projets | 95% | 😊 | Projets ALCOTRA ; réunions d'unité ; travail livre stratotype du Barrémien ; divers autres projets | 😊 | 😊 | 😞 | Regrouper les réunions d'unité avec les réunions de service/direction |
| 3/5 Assurer la gestion administrative et financière de la Réserve | Assurer le fonctionnement technique et financier de la Réserve dans le contexte législatif, budgétaire et stratégique actuel. Assurer le financement des actions de la Réserve, en fonctionnement et en investissement | Gouvernance | AD3 0 | Secrétariat courant | 147% | 😊 | Planification des agendas ; gestion des mails/courriers | 😊 | 😊 | 😊 | Tenir compte de la gestion des mails/courrier |
| | | | AD3 1 | Préparation, exécution et suivi des budgets, bilans financiers | 68% | 😊 | Dossiers de subventions ; prévisionnels budgets ; suivis et plans de financements | 😊 | 😊 | 😊 | Action permanente avec le soutien de la Comptable du service Environnement |
| | | | AD3 2 | Réalisation bilan annuel d'activités, rapports, comptes rendus | 189% | 😊 | Rapports d'activités annuels ; divers notes et rapports ; fiches politiques environnement ; suivi d'activité (renseignement du tableau de bord) | 😊 | 😊 | 😞 | Séparer les bilans annuels d'activité des autres rapports (redondance avec AD21) |
| | | | TE0 8 | Maintenance infrastructures et entretien | 6% | 😞 | Visite de / | | 😞 | 😞 | Opération sans objet depuis le transfert de gestion (il s'agissait du Musée et des locaux) |
| | | | TE0 9 | Entretien et renouvellement du matériel | 389% | 😊 | Commande, gestion et rangement du matériel ; entretien du | 😊 | 😊 | 😊 | |

- l'objectif est partiellement atteint (par manque de moyens humains, financier, etc.) ;
- l'objectif n'est pas atteint (par manque de moyens humains, financier, abandon, etc.).

😊 : l'objectif est atteint ;

😬 : l'objectif est en cours ou sa réalisation est programmée (avec les financements associés) ;

😞 : l'objectif a été partiellement atteint ;

😇 : objectif reporté ;

😡 : l'objectif n'a pas été atteint ou est annulé ;









La pertinence reprend la terminologie de l'évaluation des opérations (😊😬😡). Dans le cas des OO, elle permet de s'assurer de son adéquation avec leur OLT et « sous-OLT » de rattachement, mais aussi aux enjeux de la Réserve naturelle identifiés dans le diagnostic (partie A du plan de gestion) ou en cours de plan.

L'adéquation des OP et des actions réalisées (😊😬😡) par rapport à l'OO a également été évaluée.

| Objectifs à long terme du plan (OLT) | | Objectifs opérationnels (OO) | Degré de réalisation OO | Pertinence | Adéquation des OP | Adéquation des actions réalisées | Commentaires |
|---|--|--|-------------------------|------------|-------------------|----------------------------------|--|
| OLT1 : ASSURER LA CONSERVATION ET LE CAS ÉCHÉANT LA RESTAURATION DU PATRIMOINE NATUREL | 1/1 Faire respecter la réglementation | Assurer la surveillance des sites sensibles ; rechercher et constater les infractions. | 😊 | 😊 | 😞 | 😊 | Objectif fondamental du gestionnaire sur lequel un effort particulier a été mené pour ce plan. L'OP (PO2) n'est pas totalement en adéquation, d'une part parce qu'elle est devenu hors-sujet avec le changement de gestionnaire, et d'autre part, parce que des salariés non commissionnés (personnels de l'AGRHP visés au départ dans le plan) n'ont pas à rechercher ou constater des infractions, et le public n'a pas à assurer de surveillance (la sensibilisation est l'objet du « sous-OLT » 1/5) |
| | | Assurer le suivi des procédures transmises à la justice, organiser les éventuelles constitutions de partie civile. | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 | Si cet OO est pertinent, les actions associées n'apparaissent pas totalement en adéquation (=mise en place des outils de police) en raison de l'absence de procédure au cours du plan. Toutefois le « sous-OLT » est bien respecté |
| | | Poursuivre et développer la coopération avec les services compétents en matière de police de la nature (ONF, ONCFS, ONEMA, GN, ...). | 😞 | 😊 | 😊 | 😊 | Le degré incomplet de la réalisation dépend de facteurs externes au gestionnaire (disponibilité des partenaires) |
| | | Faire commissionner plusieurs salariés de la RN menant des missions ou actions sur le | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | Les 4 agents sont commissionnés à l'issu du plan de gestion |









| | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|---|--|
| | | terrain afin de renforcer le service police de la nature de la Réserve | | | | | |
| | | Assurer un suivi des prélèvements réalisés dans le cadre des autorisations délivrées par la réserve | 😊 | 😊 | 😞 | 😊 | OP pas en adéquation avec l'OO : PO6 concernait la vérification de la bonne application de la réglementation et PO7 la diffusion de l'information sur les dérogations aux services de police partenaires. En réalité le suivi des prélèvements (les collections) n'était pas prévu (il a été réalisé dans une certaine mesure dans les actions de PO6). D'autre part, l'OO n'est pas en adéquation avec le « sous-OLT », puisque le suivi des prélèvements ne concerne pas le respect de la réglementation |
| | 1/2 Assurer la bonne adéquation entre les besoins de protection du patrimoine naturel et les outils juridiques | Suivi juridique et en particulier du projet de l'outil « arrêté de Géotope ». Notification du décret d'application en cours de plan. Mise en application sur le territoire. | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | Le suivi juridique a bien été réalisé, ainsi que l'étude de sa faisabilité sur le territoire |
| | | S'appuyer sur la Stratégie de Création d'Aires Protégées développée par l'État pour étendre la zone classée en RNN (actuellement 269 ha) et offrir une protection forte aux sites identifiés comme sensibles et prioritaires dans le cadre de ce plan. Géo et Bio diversités seront pris en compte. En ce sens l'objectif est de développer les collaborations avec d'autres organismes et associations (CEN, la LPO et autres). | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | Le projet a été construit au cours du plan et est actuellement en cours |
| | | 1 / Dalle à ammonites RNN Assurer la conservation du site par la construction d'une infrastructure | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | Le projet a été construit au cours du plan et est actuellement en cours |

| | | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|--|--|
| | | 2 /Ichthyosaure de la Robine Assurer la conservation du site par la construction d'une nouvelle infrastructure | | | | | Le site a été entièrement réaménagé |
| | | 3/ Site des pas d'oiseaux du Bès, site RNN site menacé par des écroulements. | | | | | - Le site RNN en bord de route reste enfoui et est donc protégé - Le site aménagé a été fermé au public dans l'attente du futur projet d'aménagement ; le site lui-même n'a pas été protégé des éboulements. |
| | | 4/ Site de Saint Lions RNN Site dégradé par la fréquentation gestion et équipement à revoir. | | | | | Formulation de l'OO peu clair. Les OP prévoient de revoir les équipements de manière à laisser le site ouvert au public si possible, ce qui était incompatible avec sa protection ; les actions effectuées ont permis la stabilisation du site |
| | | 5/ Site des courants fossiles du Berriasien RNN Site menacé par des écroulements et les cures du Bès. | | | | | Formulation de l'OO peu clair. Les OP prévoient un projet de sécurisation qui n'a pas été réalisé, puisque le site a été déséquipé et fermé au public ; le patrimoine n'est pas menacé outre mesure |
| | | Pour les autres sites (RNN ou non) Site des siréniens (candidat RNN) nécessite une Intervention de sauvetage. | | | | | Le site des siréniens a été entièrement réaménagé |
| | | Autres besoins de protection physique rencontrés En cours de plan. | | | | | OP partiellement en adéquation, mais la formulation laisse beaucoup de place à l'interprétation |
| | | Site de l'ichtyosaure de la Mélaie | | | | | OO peu clair (non expliqué dans le plan) en raison du caractère expérimental de l'installation (cf. commentaire de l'OP TE01) et de l'intérêt des ossements pourtant élevé |
| | | Patrimoine ex-situ assurer la conservation de pièces en collections et autres outils de conservation du patrimoine. | | | | | OP incomplète pour assurer la réalisation de l'OO (voir commentaire AD12) |
| | 1/4 Assurer l'entretien du patrimoine naturel et l'entretien et/ou | Assurer un suivi régulier des sites. Requalification des sites et du territoire. | | | | | OO qui mériterait à être scindé en raison de la multiplicité des domaines concernés ; OP TE04 et PI02 hors sujet avec cet OO |

| | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|---|--|
| | la création des infrastructures d'accueil | <p>Maintenir en bon état de conservation et de lisibilité les sites. Améliorer et renforcer la signalétique. Entretien des équipements d'accueil ou les renouveler</p> <p>Faciliter l'accès aux chercheurs, des sites scientifiques majeurs de la Réserve.</p> <p>1- Site du Carbonifère 2- Site de Descours 3- Site des courants fossiles du Berriasien RNN 4- Site oiseaux St Jean 5- Site oiseaux du Bès 6- Site ichthyosaure 7- Dalle à ammonites 8 - Amphiope 9 - Courtiers 10 - Touert 11- Escal 12- Bas Auran 13- Barrême 14 - Site de Saint Lions RNN 15 - Sauveyrons 16- Sauzeries 17- Laubre 18- Taulanne Autres sites siréniens Ichthyosaure de Prads</p> | | | | | |
| | 1/5 Assurer la protection du patrimoine naturel au travers d'actions de communication et de sensibilisation | <p>Communiquer sur la RNN sa réglementation ses missions son territoire par le biais d'outils de communication : Plaquette RNF</p> |  |  |  |  | <p>Voir commentaire PI04</p> |
| | | <p>Sensibiliser les élus les partenaires les acteurs locaux sur la RNN le patrimoine naturel et les enjeux.</p> |  |  |  |  | <p>OP incomplète pour assurer l'OO ; voir commentaire AD14</p> |

| | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|---|---|--|
| <p align="center">OLT2 : CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL</p> | <p align="center">2/1 Acquisition des connaissances</p> | <p>Améliorer la connaissance avec les inventaires. Projet d'extension du périmètre classé en RNN aux sites prioritaires et sensibles du périmètre de protection. Dans le cadre de la SCAP la Réserve réalisera les inventaires faune flore en tenant compte de la liste des espèces « sensibles » définies pour la région PACA.</p> | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | <p>Tous les inventaires pour les classements RNN ne sont pas finalisés en fin de plan ; séparer les notions de classement RNN et d'amélioration de la connaissance</p> |
| | | <p>Améliorer la connaissance par le biais d'études</p> <p>Elaboration des programmes avec le Conseil Scientifique</p> <p>Identification des potentiels et des besoins</p> <p>Études et expertises menées pour la conservation ou la sécurité des sites</p> | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | <p>Certaines OP sont peu claires OO (cf. AD17) ; bien qu'elles donnent lieu à des études, les fouilles relèvent d'avantage de l'inventaire ou de la préservation du patrimoine (stratégie globale à revoir) ; aucune OP ici spécifiquement liée à la conservation ou la sécurité des sites (voir OLT1), ou à l'identification des potentiels et des besoins (voir OO suivant) ; formulation de l'OO à revoir</p> |
| | <p align="center">2/2 Protocoles et suivis</p> | <p>Elaborer des protocoles de suivi scientifique afin d'améliorer le travail de suivi sur le terrain pour le rendre plus efficace et homogène entre les différents collecteurs potentiels. Suivi méthodique des sites et du patrimoine</p> | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | <p>Les actions ne réalisent pas entièrement cet OO (homogénéisation entre les différents collecteurs) et dont certains aspects ne sont plus pertinents en raison du transfert de gestion ; le suivi des sites (non prévu par des OP ici) correspond à l'OLT1 ; voir également commentaire SE11 ; la définition de « protocoles » sera à préciser</p> |
| | <p align="center">2/3 Opérations relatives à la connaissance missions « secondaires » ou connexes</p> | <p>Mener à bien un certain nombre d'études et projets montés avec des partenaires tels que le PNR Verdon sur de sites à haute valeur patrimoniale</p> | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | <p>L'OP SE13 prévoyait la réalisation d'expertises, ce qui n'est pas nécessairement ce qui était attendu par l'OO (par exemple l'action de review est une expertise, mais elle ne répond pas à la formulation stricte de l'OO) ; très peu de projets ont été montés spécifiquement avec le PNRV ; cet OO sera à reformuler dans le prochain plan</p> |

| | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|--|---|
| OL3 : ASSURER LE FONCTIONNEMENT GENERAL DE LA RESERVE | 3/1 Assurer la gestion et la conservation des données sur la réserve | Enregistrement des données et actualisation des BD Prise en compte de données naturalistes complémentaires (faune flore) Elaboration des bases de données « suivis » en lien avec le développement protocoles. | | | | | Les OP ne mentionnent pas des données naturalistes, mais sont plutôt en lien avec les photos (ie. suivi des sites), les collections et la documentation ; les bases élaborées ne concernent pas le développement de protocoles (l'OP SE14 mentionne explicitement les suivis des sites, la fréquentation, le suivi des dérogations et de la police de la nature) ; en plus du classement documentaire, les actions ont essentiellement concerné le transfert des documents de gestion, les données SIG et la mise en place de la base « collections ». L'OO devra être reformulé pour coller à la réalité des besoins de la Réserve indiqués par le « sous-OLT » |
| | 3/2 Assurer la conception des projets et programmes et la rédaction des documents techniques | Assurer des veilles stratégiques pour adapter le programme et faire évoluer le plan de gestion. | | | | | L'OP AD20 prévoit, en plus des veilles, l'élaboration de documents, de rapports d'études, ce qui est sans lien avec le présent OO ; l'OO est pertinent, mais n'est pas en adéquation avec le « sous-OLT » auquel il est rattaché |
| | | Élaborer des documents, rapports études etc | | | | | Pertinence de ce type d'objectif discutable, puisque qu'il conduit à la définition d'OP éclectiques difficile à évaluer |
| | | Évaluation du plan de gestion 2012-2016 | | | | | |
| | | Rédaction du plan 2017-2021 | | | | | |
| | 3/3 Assurer l'animation des instances réglementaires et les relations avec les partenaires | Animation des instances réglementaires Comité consultatif, Conseil d'administration Ministère de tutelle, Préfecture 04, DREAL PACA Relation avec les partenaires et réseaux RNF, RREN, Maintenir et développer les liens avec les partenaires et acteurs du territoire | | | | | Une partie des OP est caduque, puisque dirigée vers la structure interne de l'AGRHP, mais leur adéquation avec l'OO n'est pas remise en cause |

| | | | | | | | |
|--|---|--|---|---|---|---|---|
| | <p>3/4 Assurer l'animation et le fonctionnement de l'équipe</p> | <p>Animation fonctionnement de l'équipe RNN l'objectif est également d'améliorer les connaissances sur le territoire, la réglementation et patrimoine de l'ensemble de l'équipe RNN et équipe Réserve s.l.</p> |  |  |  |  | <p>L'OP (et les actions) concernant la coordination de projets (AD29) est hors-sujet avec cet OO ; à noter que l'amélioration des connaissances est intégrée dans l'action de formation</p> |
| | <p>3/5 Assurer la gestion administrative et financière de la Réserve</p> | <p>Assurer le fonctionnement technique et financier de la Réserve dans le contexte législatif, budgétaire et stratégique actuel.</p> <p>Assurer le financement des actions de la Réserve, en fonctionnement et en investissement</p> |  |  |  |  | |

EVALUATION FINANCIERE

Etant donné que la clôture des comptes départementaux intervient généralement au printemps de chaque année, les états financiers présentés sur les bilans annuels de gestion de la réserve sont prévisionnels le plus souvent. Pour l'évaluation de fin de plan un récapitulatif est fourni ici : il reprend l'état des comptes de résultats de 2015 à 2017 (réalisés) et 2018-2019 en prévisionnel, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES 2015 - 2019

Dépenses de fonctionnement pour la gestion de la réserve naturelle nationale (RNN) géologique de Haute-Provence

| ACTIVITES REALISEES | | | | | | |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| Activité | 2015 réalisé | 2016 réalisé | 2017 réalisé | 2018 prévisionnel | 2019 prévisionnel | TOTAL |
| Frais de fonctionnement divers <i>Cotisation - Frais de réception suite Conseil scientifique - Etudes à caractère général</i> | 0,00 € | 4 692,00 € | 44 596,81 € | 50 000,00 € | 50 000,00 € | 149 288,81 € |
| Matériel & entretien <i>Réparation VTT/tronçonneuses/écocompteurs</i> | 494,09 € | 100,00 € | 2 028,26 € | 2 000,00 € | 2 000,00 € | 6 622,35 € |
| Fourniture de petits équipements - Autres matières & fournitures | 4 807,16 € | 1 673,72 € | 3 747,37 € | 4 000,00 € | 4 000,00 € | 18 228,25 € |
| Location immo/frais divers | 1 326,00 € | 6 964,10 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 8 290,10 € |
| Habillement - Vêtements de travail | 3 332,32 € | 3 292,65 € | 1 707,78 € | 3 000,00 € | 3 000,00 € | 14 332,75 € |
| Entretien de véhicules | 2 341,80 € | 662,83 € | 834,81 € | 2 000,00 € | 2 000,00 € | 7 839,44 € |
| Carburant - Péage | 1 879,54 € | 1 819,57 € | 1 814,10 € | 3 000,00 € | 3 000,00 € | 11 513,21 € |
| Charges de personnel | 217 981,90 € | 211 326,05 € | 203 728,42 € | 239 000,00 € | 239 000,00 € | 1 111 036,37 € |
| TOTAL | 232 162,81 € | 230 530,92 € | 258 457,55 € | 303 000,00 € | 303 000,00 € | 1 327 151,28 € |

Recettes Fonctionnement

| | 2015 réalisé | 2016 réalisé | 2017 réalisé | 2018 prévisionnel | 2019 prévisionnel | TOTAL |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------|----------------------|-------------------------------|
| Ministère en charge de l'environnement (DCO - DREAL PACA) | 144 442,00 € | 144 442,00 € | 144 442,00 € | 144 442,00 € | 144 442,00 € | 722 210,00 € <i>54,42%</i> |
| Région | 50 000,00 € | 50 000,00 € | 40 000,00 € | 40 000,00 € | 40 000,00 € | 220 000,00 € <i>16,58%</i> |
| Autofinancement CD04 | 37 720,81 € | 36 088,92 € | 74 015,55 € | 118 558,00 € | 118 558,00 € | 384 941,28 € <i>29,01%</i> |
| TOTAL | 232 162,81 € | 230 530,92 € | 258 457,55 € | 303 000,00 € | 303 000,00 € | 1 327 151,28 € |

Remarques :

- l'augmentation des frais de fonctionnement tient essentiellement à la mise en place d'un budget dédié aux études ;
- la disparition des frais immobiliers divers (locations de parcelles) est à mettre en parallèle de l'achat des dites parcelles (cf. investissement).

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES 2015 - 2019

Dépenses d'investissement pour la gestion de la réserve naturelle nationale (RNN) géologique de Haute-Provence

| | | | ACTIVITES REALISEES | | | | | |
|--------------------------------------|--|---------------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| | | | 2015 réalisé | 2016 réalisé | 2017 réalisé | 2018 prévisionnel | 2019 prévisionnel | TOTAL |
| Travaux d'aménagement de sites | Site des Siréniens à Castellane | Maitrise d'œuvre & frais divers | 0,00 € | 10 885,82 € | 11 214,37 € | 521,80 € | | 22 621,99 € |
| | | Travaux d'aménagement | | | 175 087,57 € | | | 175 087,57 € |
| | Site de l'ichtyosaure de La Robine | Maitrise d'œuvre & frais divers | | 6 173,40 € | 11 278,08 € | 30 000,00 € | | 47 451,48 € |
| | | Travaux d'aménagement | | | | 226 702,39 € | | 226 702,39 € |
| | Aménagement 3 parkings | Maitrise d'œuvre & frais divers | | | | | | 0,00 € |
| | | Travaux d'aménagement | | | | 25 000,00 € | 84 000,00 € | 109 000,00 € |
| | Site de la Dalle à ammonites | Maitrise d'œuvre & frais divers | | | | 10 217,60 € | 32 000,00 € | 42 217,60 € |
| | | Travaux d'aménagement | | | | 12 000,00 € | 254 000,00 € | 266 000,00 € |
| | Travaux divers | Signalétique | 8 427,79 € | 15 845,96 € | 3 014,61 € | | | 27 288,36 € |
| | | Travaux de fouilles | 2 497,72 € | 3 252,00 € | 172,00 € | | 15 000,00 € | 20 921,72 € |
| Acquisition | véhicules | 42 363,73 € | | | | | 42 363,73 € | |
| | matériel | 2 023,20 € | 2 060,87 € | 3 965,81 € | 199,00 € | 5 000,00 € | 13 248,88 € | |
| | parcelles | | 537,60 € | 3 000,00 € | 5 500,00 € | | 9 037,60 € | |
| TOTAL | | | 55 312,44 € | 38 755,65 € | 207 732,44 € | 310 140,79 € | 390 000,00 € | 1 001 941,32 € |

| Recettes Investissement | | | | | | |
|---|-----------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| | 2015 réalisé | 2016 réalisé | 2017 réalisé | 2018 prévisionnel | 2019 prévisionnel | TOTAL |
| Ministère en charge de l'environnement (DCO - DREAL PACA) | 25 000,00 € ¹ | | | | | 25 000,00 € 2,5% |
| Région PACA ² | | | 126 357,00 € | 123 643,00 € | | 250 000,00 € ³ 25% |
| Autofinancement CD04 | 30 312,44 € | 38 755,65 € | 81 375,44 € | 186 497,79 € ⁴ | 390 000,00 € ⁴ | 726 341,32 € 72,5% |
| TOTAL | 55 312,44 € | 38 755,65 € | 207 732,44 € | 310 140,79 € | 390 000,00 € | 1 001 941,32 € |

Remarques :

- ¹ cette subvention exceptionnelle correspond à l'aide pour l'acquisition d'un véhicule ;
- ² la subvention de 250 000 € attribuée par la Région dans le cadre de la convention de solidarité finance le réaménagement des sites des siréniens de Castellane et de l'ichtyosaure de La Robine ;
- ³ dans le cadre des du projet de la Dalle à ammonites, une subvention de 339 988 € a été demandée à la Région dans le cadre du CPER (170 000 € au titre de 2018, et 169 988 € au titre de 2019). Les délais d'instruction impliquent qu'elles n'ont pas pu être prises en compte

dans l'évaluation financière et qu'elles font l'objet d'une avance en autofinancement du Département ; le pourcentage total n'est donc donné qu'à titre indicatif provisoire ;

- ⁴ dans le cadre du projet de la Dalle à ammonites et de l'aménagement des 3 parkings (incl. le belvédère du Vieil Esclangon sur le Vélodrome), des financements européens ALCOTRA sont prévus (projet l'Aventure géologique). Ils ne seront normalement versés au Département qu'à l'issue du projet : en 2020.

Pour résumer, les moyens nécessaires l'exécution du plan de gestion ont été clairement alloués, d'une part en autofinancement du Département qui a fait un réel effort financier pour gérer la RNNGHP, et d'autre part par les partenaires financier (le Ministère en charge de l'environnement - DREAL PACA pour la DCO qui a pu être conservée de manière constante sur toute la durée d'exercice, et la Région à la fois en fonctionnement et en investissement sur les différents projets). Bien entendu, les moyens financiers et le nombre d'ETP ont été les deux facteurs principaux limitants la bonne application des opérations prévues, ce qui est parfaitement logique devant l'ambition générale élevée du plan de gestion.

En tenant compte du prévisionnel, le coût à l'hectare de la réserve naturelle aura été en moyenne d'environ 10 € sur la totalité des cinq ans de ce plan, soit une moyenne de 2 € par an.

A noter : au moment de la finalisation de cette évaluation, la Région a informé le Département qu'elle ne contribuerait plus au financement de la Réserve naturelle en fonctionnement ; la participation dans le cadre du contrat de solidarité (250 000€) et du CPER (première tranche, 170 000€) devrait toutefois être maintenue.

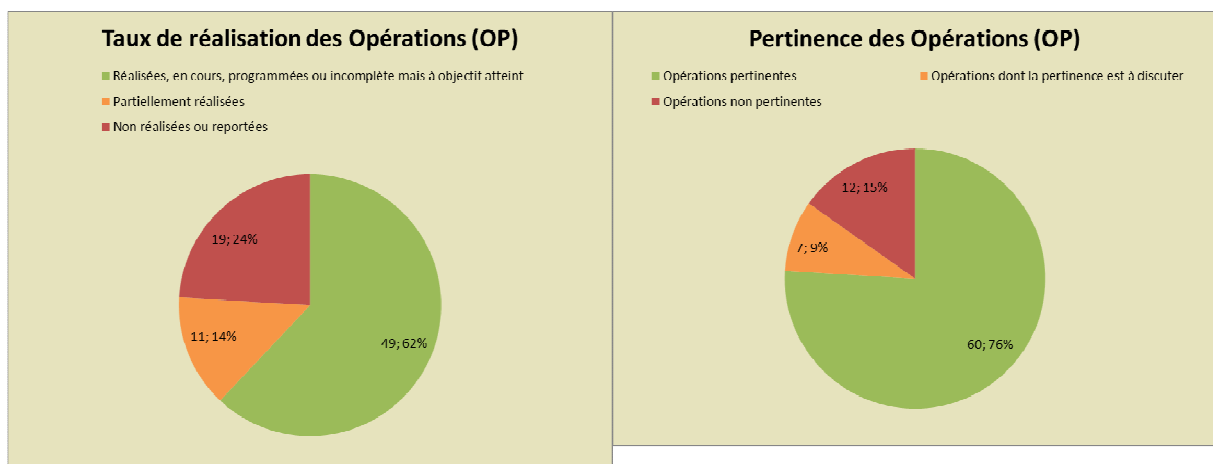
CONCLUSIONS

En préambule à cette conclusion, il est nécessaire de préciser que le temps nécessaire pour l'évaluation (155h !) a été largement sous-estimé au départ, ce qui n'a pas permis de répondre à la totalité des exigences en matière évaluative par rapport à ce qui est habituellement entendu pour ce type de process. Il n'était bien entendu pas question de financement pour demander une étude par un bureau spécialisé.

Au terme de cette évaluation, il est à présent possible de mesurer l'efficacité de l'action engagée par le gestionnaire dans le cadre de l'application du plan de gestion, de mesurer l'efficacité des mesures inscrites dans le plan (i.e. ses objectifs) en rapport avec la mission confiée par l'Etat, de s'assurer de leur pertinence et du fait qu'elles répondent bien aux objectifs et aux enjeux de la réserve. Enfin, il est aussi possible de proposer des perspectives d'améliorations et d'évolution du prochain plan de gestion.

Les résultats montrent que le taux de réalisation des opérations (OP), toutes opérations confondues, est plutôt satisfaisant avec plus de 60% des opérations dont l'objectif est pleinement atteint, 14% des opérations partiellement réalisées, et 24% des opérations qui n'ont pas été réalisées ou ont été reportées.

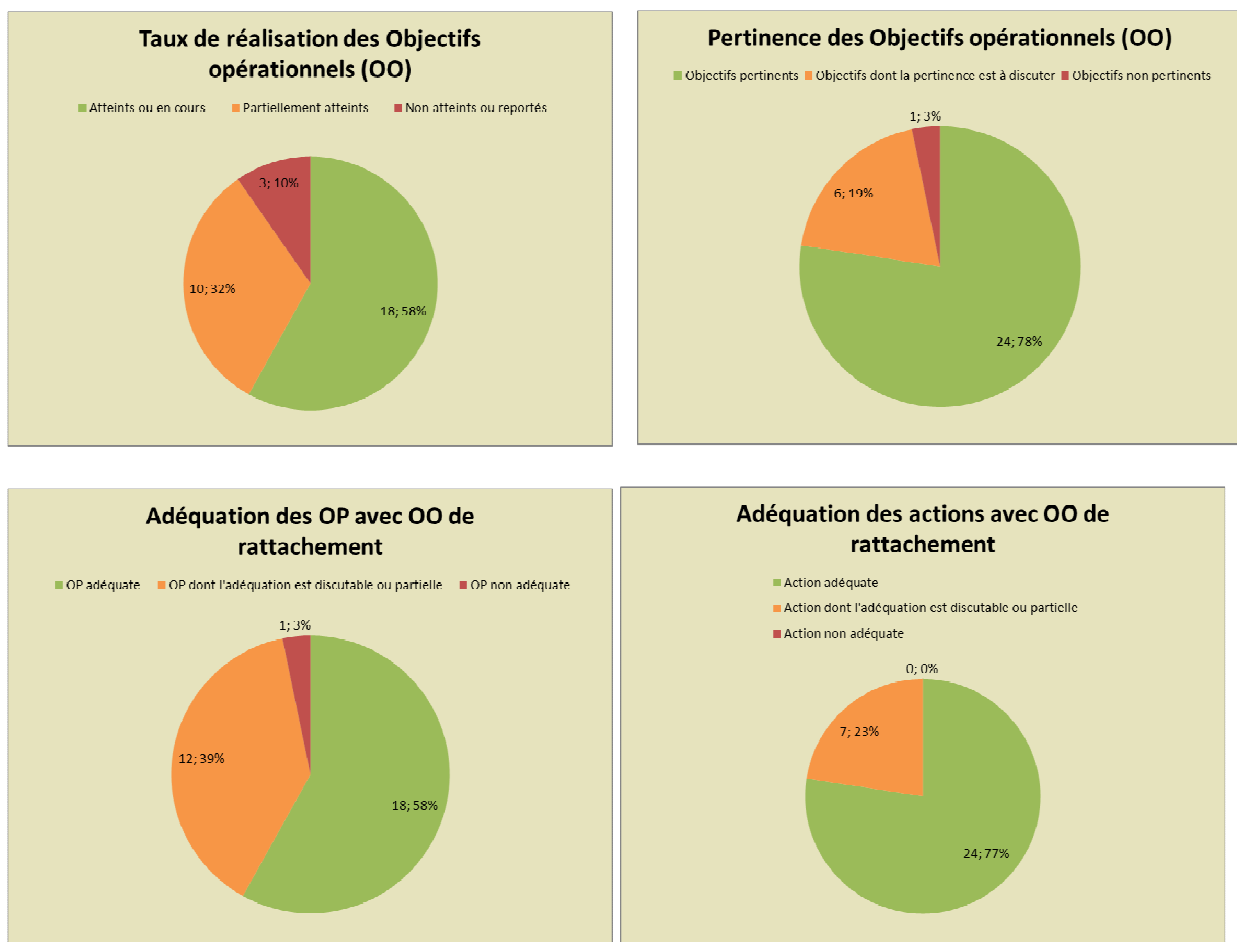
Il apparait que plus des trois-quarts des opérations prévues au plan de gestion apparaissent comme pertinentes (76%). Il faut également considérer que presque 10% des OP sont à discuter en raison, le plus souvent, essentiellement de problèmes de formulation ou de doublon avec d'autres opérations. En réalité, seuls 15% des opérations sont non pertinentes. Ces dernières concernent des opérations d'aménagement de sites qui ont été annulées pour diverses raisons physiques (reconsidération des opérations en raison de l'inadéquation avec les questions de conservation, raisons de sécurité, etc.), ou de doublons. Certaines sont devenues caduques suite à la reprise de gestion de la Réserve par le Département (opérations spécifiques à l'AGRHP).



Par ailleurs, sur les 31 objectifs opérationnels (OO), 58% ont été réalisés ou sont en cours de réalisation au moment de l'évaluation (mi-2018). Trente-cinq pourcents sont partiellement atteints, et seulement 3 (10%) sont non atteints ou reportés. Leur analyse montre que, d'une

part le plan de gestion était ambitieux, même dans le cadre de la reprise de gestion par le Département avec l'allocation de nouveaux moyens importants et de personnel. Et d'autre part, que bien que la pertinence de la plupart des objectifs opérationnels ne soit pas remise en cause (78% d'OO pertinents), certains objectifs n'étaient pas assez soutenus par les opérations affiliées (indépendamment de leur pertinence, plus de 40% des OP se sont avérées en inadéquation au moins partielle), même si les actions effectivement menées ont tenté de pallier ces divergences dans la mesure du possible (77% des actions en adéquation avec les OO auxquelles elles étaient rattachées).

Ces divergences d'adéquation entre les OP et les actions sont bien souvent le résultat de certaines confusions dans le plan de gestion, d'explications incomplètes pour les objectifs (cf. par exemple le cas de l'ichtyosaure de Chanolle) et de la volonté du gestionnaire de réaliser au mieux les objectifs du plan, quitte à adapter la délimitation des OP.



Ces résultats, et la discussion qui en découle, permettent de considérer que le plan de gestion a été, pour une grande part, mis en application avec succès par le gestionnaire.

Malgré ça, en comparant les moyens mis en œuvre (financiers et de personnels) et le degré de réalisation des opérations prévues, il apparaît que le plan de gestion était très ambitieux et pas nécessairement en adéquation avec le temps administratif et certains délais incompressibles (pour ne citer qu'un exemple : les procédures issues du Code des marchés publics qui

augmentent considérablement la durée et la mise en œuvre des projets). Devant cette ambition du plan et les moyens mis en place par le Département pour la gestion de la réserve, le questionnement peut se poser de la possibilité pour l'AGRHP d'avoir pu mettre ce plan en application avec les moyens limités qui étaient les siens : seul l'apport de moyens en complément de la DCO a permis une réalisation satisfaisante de ce plan.

Considérant les perspectives pour la rédaction du prochain plan, des propositions ont été faites tout au long de cette évaluation et elles ne seront pas reprises dans le détail en conclusion. Toutefois, il apparaît clairement que le fond des trois OLT est parfaitement légitime et répond bien aux problématiques de conservation de la réserve naturelle. Leur réintégration nécessitera simplement une adaptation par rapport à la nouvelle méthodologie des plans de gestion, qui, si elle est adaptée aux réserves à enjeux biologiques, l'est clairement moins pour des réserves géologiques. Dans ce registre, l'adaptation de la méthodologie par la Réserve naturelle nationale du Lubéron avec l'aide d'Anne DROUART de RNF dans son nouveau plan (2019-2028) sera une importante source d'inspiration. Les nouveaux OLT correspondront donc aux enjeux du patrimoine naturel de la Réserve, pour lesquels celle-ci a été instaurée.

A noter que, dans le plan actuel, il existe un problème de définitions des différentes catégories d'objectifs avec l'utilisation de « sous-OLT » et de « sous-objectifs ». La catégorie des « sous-OLT » sera discutable dans le cadre de la rédaction du prochain plan de gestion, non de par son contenu (à l'évidence des objectifs tels que « faire respecter la réglementation » sont pertinent pour une réserve naturelle), mais en raison des recommandations de RNF via la nouvelle méthodologie des plans de gestion qui prévoit une limitation du nombre des OLT. Le prochain plan de gestion devra donc clarifier cette situation et ne considérer que les OLT fondamentaux, les OO (à relier aux enjeux qui doivent être clairement définis en évitant les redondances et les risques d'approximations dans leur interprétation) et des OP mieux définies et plus précises qui en découlent. L'expérience de ce plan a montré que dans certains cas il n'est pas possible de prévoir des OP sur une période de 5 ans, en raison de certains aléas imprévisibles (éboulements, par exemple dans le cas du projet d'aménagement du site des Pas d'oiseaux, etc) ; le libellé de certaines OP devrait donc être plus générique et décliné en actions seulement au fur et à mesure de leur réalisation, ce qui simplifiera grandement l'évaluation du prochain plan.

Le prochain plan devra aussi être conçu pour permettre son évaluation avec des critères de résultats mesurables, et si possible quantifiables.

A noter que dans le plan de gestion évalué, une trop grande place est accordée au temps administratif consacré à toutes choses, y compris aux procédures elles-mêmes : il sera nécessaire de limiter ce biais dans le prochain plan.

Enfin, la gestion de la réserve par le Département étant à présent rôdée, un prochain plan à 10 ans paraît des plus pertinents.



CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-
DE-HAUTE-PROVENCE

Service Environnement
13 rue du Docteur Romieu
CS 70216
04995 Digne-les-Bains Cedex 9

Téléphone :
04 92 30 08 30
Mél : didier.bert@le04.fr